



Ville de Versoix



RAPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2015

Ville de Versoix
MAIRIE

SECRETARIAT GENERAL
Etat Civil
Ressources Humaines
SERVICE
FINANCE ET COMPTABILITE



AVANT-PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Chers citoyens, chères citoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Nous relevons parmi les moments clés de l'année la finalisation des travaux à Versoix Centre-Ville avec l'inauguration du Boléro, bâtiment culturel offrant un espace galerie, une bibliothèque et un restaurant. Le «P+R» de ce même complexe a lui aussi pris du service, permettant à la commune de proposer une formule de parcage et de mobilité en adéquation avec les perspectives annoncées.

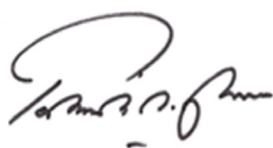
L'année 2015 a également marqué l'aboutissement d'un travail de longue haleine avec la mise en place de la ligne U permettant de desservir les hauts de Versoix depuis Bossy jusqu'à Chavannes-des-Bois. Le projet de requalification de l'avenue Adrien-Lachenal a lui aussi pris forme, prolongeant la revalorisation urbanistique d'une ville en pleine expansion.

Fierté, émotions et bonne humeur ont animé la population versoisienne, venue nombreuse, pour la fête du Bicentenaire célébrant l'entrée de Versoix dans la Confédération. Un moment historique célébré trois jours durant.

2015, c'est aussi la onzième édition de Festichoc, un évènement qui a rassemblé quelque 27'000 festivaliers. Un moment de partage et de découverte pour la population versoisienne et régionale mais aussi une opportunité d'emploi pour de nombreux jeunes gens de la commune.

En conclusion, l'année 2015 a vu naître et se concrétiser des projets importants, pour les Autorités de Versoix mais avant tout pour ses habitants. Le cap sera similaire en 2016 avec une volonté affirmée de voir aboutir des dossiers de grande importance tels que la rénovation du Château d'Ecogia, la requalification de l'avenue Adrien-Lachenal, le déménagement des APM à la rampe de la Gare ou encore l'ouverture du centre commercial «Porte de Versoix» et sa nouvelle Migros.

Partrick Malek-Asghar
Maire



Ornella Enhas
Vice-Maire



Cédric Lambert
Conseiller administratif





Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Conseil administratif	4
Conseil municipal	5
Activités du Conseil municipal	6
Commissions permanentes	7

Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	8
Restaurants scolaires	12
Bâtiments	14
Gérance	20
Finances - Comptabilité	23

Dicastère de Mme Ornella Enhas

STVE - Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement - Centre sportif	34
Sports et manifestations	42
Social - Jeunesse	48

Dicastère de M. Cédric Lambert

Aménagement - Urbanisme - Transports	61
Culture	64
Sécurité municipale	70
Sapeurs-pompiers volontaires	74
Office de protection civile de Valavran	75

Annexes

Organigramme de la Mairie	79
Crédits d'investissements en cours	80

LES ÉLUS CONSEIL ADMINISTRATIF



Conseil administratif élu pour la législature de 2015-2020

Jusqu'à juin 2015, le Conseil administratif était composé de M. Cédric Lambert (Maire), M. Patrick Malek-Asghar (Conseiller administratif) et M. Claude Genequand (Conseiller administratif)

Maire (PLR)

Patrick Malek-Asghar

Finances, Économie; Bâtiments et Gérance; Administration générale.

Vice-Maire (PS)

Ornella Enhas

Social Jeunesse; Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable; Sports et Manifestations.

Conseiller administratif (PDC)

Cédric Lambert

Culture et Communication; Sécurité; Urbanisme et Transports.

CONSEIL MUNICIPAL



PLR

M. Thierry Fauchier-Magnan
 M. Jean-Marc Leiser
 M. Ricardo Lima
 M. Julien Marquis
 Mme Nathalie Métrallet
 M. Cédric Miche
 Mme Laetitia Monnot-Crespi
 M. Alain Riat
 M. Christophe Sudan
 M. Sean Sidler

PDC

M. Jean-Pierre Piccot
 M. Daniel Ricci
 M. Gilles Chappatte
 M. Pierre Schenker
 M. Bernard Levrat
 M. Béat Zeder

Les Verts

M. Yves Richard
 Mme Margaret Richard-Mikel
 Mme Jolanka Tchamkerten
 M. John Kummer
 M. Jérémy Jaussi

PS

M. Jean-Claude Rothlisberger
 M. Patrice Marro
 M. Michel Zimmermann

MCG

Mme Cynthia Angelo
 M. Antonio Angelo
 Mme Laïla Chaoui-Corpataux

Bureau du Conseil municipal

Président :	M. Alain Riat
Vice-Président :	M. Bernard Levrat
Secrétaire :	M. Antonio Angelo

Activités du Conseil municipal (situation au 31 décembre 2015)

Rétrospective des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2015

Séance du 23 février 2015

- Approbation d'un crédit de Frs. 57'000.- pour l'aménagement du Centre d'action sociale (CAS) de Versoix.
- Acceptation d'un crédit complémentaire de Frs. 152'000.- pour le parking du Boléro.
- Vote de la proposition de soutien à la création d'un fonds compensatoire lié aux nuisances sonores et environnementales de l'Aéroport de Genève.

Séance du 27 avril 2015

- Vote d'un crédit de Frs. 1'386'900.- destiné à la réfection du terrain synthétique du Centre sportif de Versoix.
- Approbation d'un crédit de Frs. 39'000.- destiné au remplacement des appareils de protection respiratoire pour les sapeurs-pompiers de Versoix.
- Acceptation de l'autorisation d'emprunter le cautionnement solidaire à concurrence de Frs. 10'000'000.- pour la Fondation Communale de Versoix-Samuel May en vue de construire 4 immeubles sur le terrain dit du Levant.
- Approbation de la délégation de compétences du Conseil municipal au Conseil administratif pour pré-aviser les dossiers de naturalisations.

Séance du 18 mai 2015

- Vote des comptes 2014 de la Ville de Versoix, crédits budgétaires supplémentaires.
- Approbation des comptes 2014 de la Ville de Versoix.
- Acceptation d'un crédit de Frs. 557'775.- pour les travaux de gérance 2015.
- Vote d'un crédit complémentaire de Frs. 195'000.- pour la rénovation du bâtiment du Sauvetage.
- Vote d'un crédit d'étude de Frs. 86'400.- pour l'accès Choiseul.
- Vote du bouclage de crédits pour un montant de Frs. 107'174.46.

Séance du 22 juin 2015

- Vote d'une délégation de compétences pour la passation d'actes authentiques.
- Approbation des comptes 2014 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May.

- Approbation des comptes 2014 de la Fondation communale pour la petite enfance.
- Vote d'un crédit de Frs. 854'250.- destiné au réaménagement du chemin de l'Ancien-Péage.

Séance du 31 août 2015

- Acceptation de la demande d'autorisation de pré-empter les parcelles 2030, 2193 et 2847, sises à Versoix, et ouverture d'un crédit de Frs. 1'550'000.- en vue de les acquérir.

Séance du 21 septembre 2015

- Bouclage de crédits.
- Vote d'un crédit de Frs. 320'000.- destiné à l'achat de véhicules pour le STVE.
- Approbation d'un crédit de Frs. 38'000.- destiné à l'achat de matériel de sonorisation pour le bâtiment du Boléro.
- Vote des comptes 2014 de la Fondation communale de Bon-Séjour.
- Vote des comptes 2014 de la Fondation communale FIVEAC.

Séance du 12 octobre 2015

- Approbation d'un crédit complémentaire de Frs. 440'000.- destiné à l'aménagement de nouveaux locaux pour la Police municipale.
- Vote de la constitution de servitudes entre la Commune de Versoix, la Coopérative Immobilière Le Carillon et Poste Immobilier SA.
- Vote d'un crédit de Frs. 1'400'000.- destiné au lancement et à la réalisation d'un projet de conteneurs enterrés.

Séance du 16 novembre 2015

- Vote du budget 2016 de la Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance.
- Approbation du budget 2016 de la Ville de Versoix.

Séance du 14 décembre 2015

- Vote d'un crédit de Frs. 502'500.- destiné à l'aménagement du chemin du Levant.
- Approbation d'un crédit de Frs. 3'216'000.- destiné à la rénovation de l'avenue Adrien-Lachenal.
- Vote d'un crédit destiné à l'achat d'un immeuble à la route de Suisse (ancienne épicerie Buffat).
- Vote d'un crédit d'étude de Frs. 360'400.- en vue de lancer un concours pour la rénovation de l'Ancienne-Préfecture.

Commissions permanentes (situation au 31 décembre 2015)

Bâtiments et Gérance

Y. Richard (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
C. Angelo, R. Lima, C. Miche, J.-P. Piccot, J.-C. Rothlisberger, C. Sudan, J. Tchamkerten.

Culture et Communication

C. Miche (Président)
J. Tchamkerten (Vice-Présidente)
C. Angelo, B. Levrat, J. Marquis, M. Richard-Mikel, P. Schenker, C. Sudan, M. Zimmermann.

Finances

G. Chappatte (Président)
T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)
A. Angelo, J. Jaussi, B. Levrat, J. Marquis, P. Marro, L. Monnot-Crespi, Y. Richard.

Sécurité

A. Riat (Président)
A. Angelo (Vice-Président)
G. Chappatte, J.-M. Leiser, J. Marquis, Y. Richard, M. Richard-Mikel, P. Schenker, M. Zimmermann.

Social, Jeunesse

A. Angelo (Président)
L. Monnot-Crespi (Vice-Présidente)
T. Fauchier-Magnan, B. Levrat, D. Ricci, M. Richard-Mikel, S. Sidler, J. Tchamkerten, M. Zimmermann.

Sports et Manifestations

J.-M. Leiser (Président)
P. Marro (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, J. Kummer, N. Métrallet, J.-P. Piccot, S. Sidler, B. Zeder.

STVE

J.-C. Rothlisberger (Président)
J. Kummer (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, R. Lima, N. Métrallet, J.-P. Piccot, D. Ricci, M. Richard-Mikel, C. Sudan.

Urbanisme et Transports

J. Kummer (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, R. Lima, N. Métrallet, A. Riat, J.-C. Rothlisberger, B. Zeder.

Secrétariat général

Frank Lavanchy

Le Secrétaire général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, coordonne la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil municipal.

Réception

La réception renseigne la population, par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des cartes d'identité, traite les données en relation avec l'OCPM des Genevois et des Confédérés, vend des marques de contrôle destinées aux chiens, ainsi que des cartes CFF/CGN.

Ressources humaines

Les ressources humaines gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant d'un point de vue des engagements, des salaires que des assurances sociales.

Promotion économique

Poursuivant sur sa lancée, la promotion économique a contribué en 2015 au développement du réseau économique de Versoix par le biais de l'organisation et la participation active à divers événements.

En effet, Versoix a accueilli en février en ses terres la réunion annuelle du GGBa (Greater Geneva Bern area) réunissant une trentaine de délégués à la promotion économique.

En mars s'est tenu le 2ème petit-déjeuner inter-entreprises dans le nouvel espace culturel du Boléro en partenariat avec la Mobilière Assurances.

En tant que « parrain » de Genilem, la Ville de Versoix a participé au printemps à la fête anniversaire des 20 ans de cette association.

Début octobre a eu lieu la 2ème édition de « Versoix-Centre en fête » qui a vu plus de 300 personnes se réunir pour une soirée conviviale sur l'Esplanade du Centre-Ville.

Enfin, l'année 2015 s'est clôturée en novembre par la traditionnelle soirée d'informations dédiée aux entrepreneurs, artisans et commerçants, qui a eu lieu à l'Aula des Colombières en partenariat avec l'UBS.

Communication institutionnelle

La communication de la Mairie s'articule autour de plusieurs axes parmi lesquels la communication interne avec les Brèves destinées au personnel par exemple, et la communication externe par le biais du Versoix Région, des relations médias, du site internet ou encore à travers les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

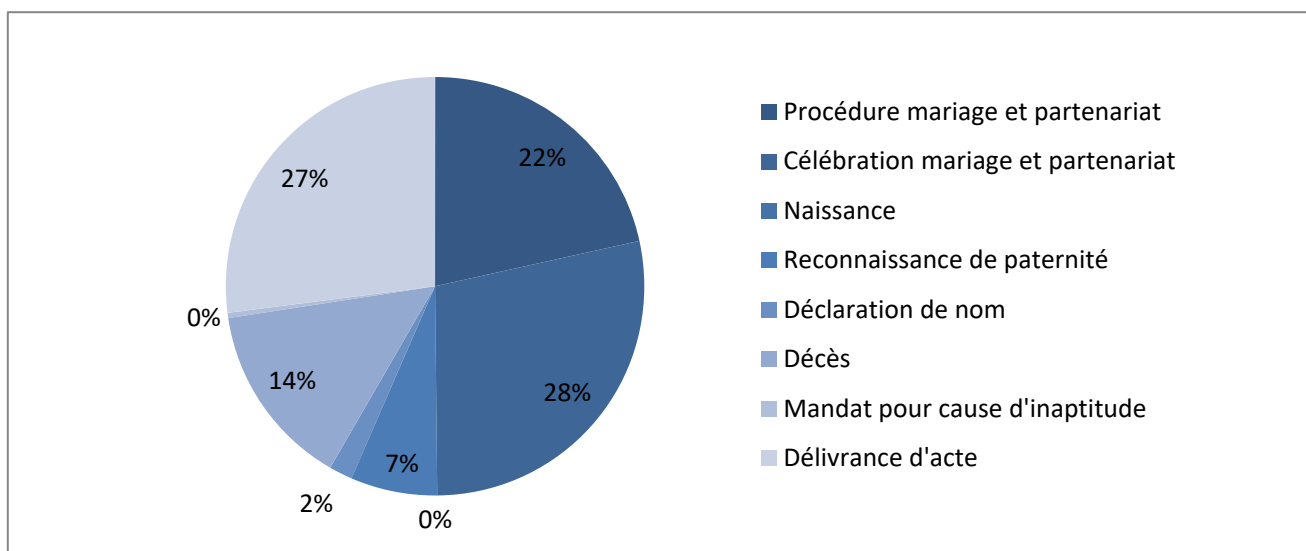
Etat civil

En 2015, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	variation
Procédure mariage/partenariat		75	65	49	62	63	+ 6
Célébration mariage/partenariat	102	93	86	77	94	93	- 1
Naissance	3	1	1	0	1	0	- 1
Reconnaissance de paternité	21	22	15	15	18	22	+ 4
Déclaration de nom	9	14	8	36	11	18	+ 7
Décès	31	55	53	65	75	70	- 5
Mandat pour cause d'incapacité	---	---	---	0	3	2	- 1
Délivrance d'acte *	536	509	500	522	602	784	+ 182

**Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès), certificat individuel d'état civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny ainsi que confirmation de l'état civil enregistré d'une personne de nationalité étrangère ou certificat de famille pour les étrangers domiciliés à Versoix/Céligny.*

Le graphique suivant représente la répartition du temps consacré, par l'office de l'état civil, au traitement des événements en 2015.



En 2015, 174 étrangers ont acquis la nationalité suisse avec le droit de cité de la commune de Versoix :

- 160 par naturalisation ordinaire
- 14 par naturalisation facilitée

Le transfert des données d'état civil (ou la vérification des données) de la personne étrangère dans le Registre suisse de l'état civil (Infostar) se fait par l'office de l'état civil du domicile de la personne concernée et ceci au début de la procédure de naturalisation.

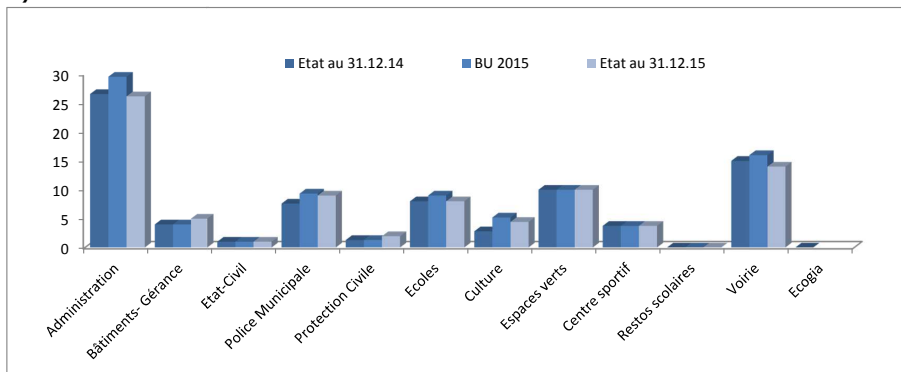
Etat de situation du personnel

ETAT DU PERSONNEL FIXE (FONCTIONNAIRES+APPRENTIS) EN NOMBRE DE POSTES

SERVICES	31.12.2014	BU 2015	31.12.2015
Administration	26.60	29.60	26.20
Bâtiments- Gérance	4.00	4.00	5.00
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	7.60	9.33	9.00
Protection Civile	1.30	1.30	1.95
Ecoles	8.00	9.00	8.00
Culture	2.80	5.20	4.43
Espaces verts	10.00	10.00	10.00
Centre sportif	3.75	3.75	3.75
Restos scolaires	0.00	0.00	0.00
Voirie	15.00	16.00	14.00
Ecogia	0	0	0
	80.05	89.18	83.325



POSTES

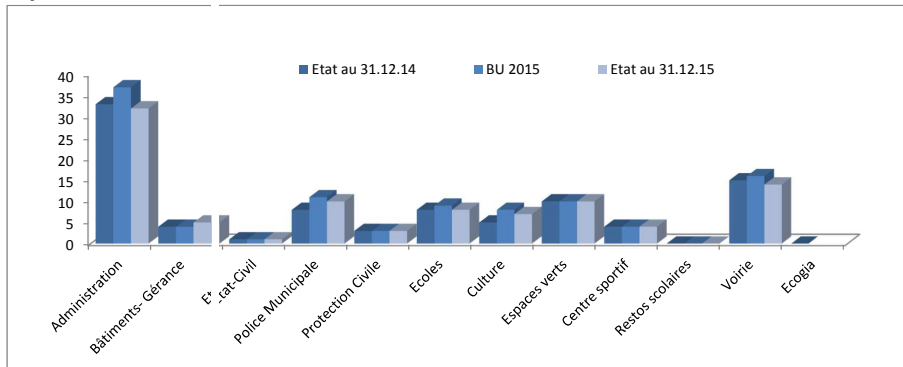


ETAT DU PERSONNEL FIXE (FONCTIONNAIRES+APPRENTIS) EN NOMBRE DE PERSONNES

SERVICES	31.12.2014	BU 2015	31.12.2015
Administration	33	37	32
Bâtiments- Gérance	4	4	5
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	8	11	10
Protection Civile	3	3	3
Ecoles	8	9	8
Culture	5	8	7
Espaces verts	10	10	10
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	0	0	0
Voirie	15	16	14
Ecogia	0	0	0
	91	103	94



PERSONNES



Flèche n°1:

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2015, les autorités de Versoix ont validé la création de nouveaux postes : 1 poste à la comptabilité, 1 poste à la gérance, 1 poste d'assistante de production au Boléro, 1 poste de bibliothécaire, 1 poste de secrétaire à la police municipale, 1 poste de contrôleur de stationnement, 1 poste de cantonnier vert.

Flèche n°2:

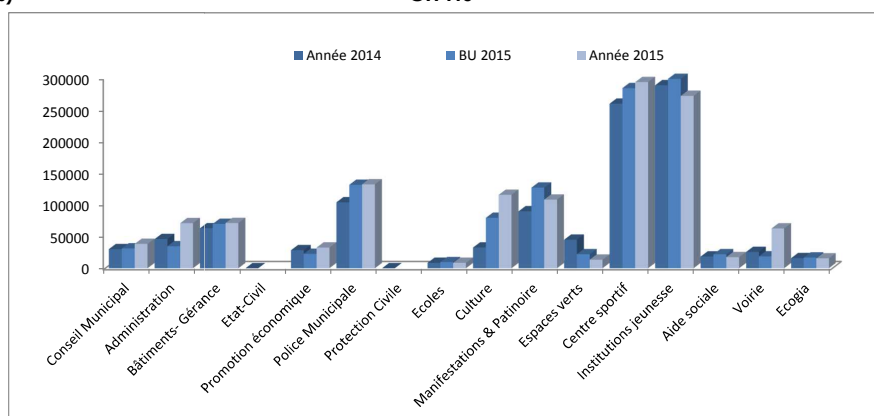
Les écarts entre le réel 2015 et le budget 2015 s'expliquent par des postes non repourvus: 1 poste aux Ressources Humaines, 1 poste de technicien en génie civil, 2 postes à la culture, 2 postes d'apprentissage.

ETAT DU PERSONNEL AUXILIAIRE EN TERME DE SALAIRES (Frs)

SERVICES	Année 2014	BU 2015	Année 2015
Conseil Municipal	30'322	0	0
Administration	46'274	0	0
Bâtiments- Gérance	63'403	0	0
Etat-Civil	0		
Promotion économique	28'581	0	0
Police Municipale	104'600	0	0
Protection Civile	0		
Ecoles	8'560	0	0
Culture	32'861	0	0
Manifestations & Patinoire	90'276	0	0
Espaces verts	45'208	0	0
Centre sportif	260'171	0	0
Institutions jeunesse	289'218	0	0
Aide sociale	18'562	0	0
Voirie	25'894	0	0
Ecogia	15'960	0	0
TOTAL	1'059'890	0	0

2

CH Frs



Flèche n°2 :

Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par :

- Remplacement à la culture des postes de fonctionnaires non repourvus
- Remplacement à l'administration des postes de fonctionnaires non repourvus
- Remplacement à la voirie d'un départ

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNE 2015 SONT RELEVES CI-DESSOUS :

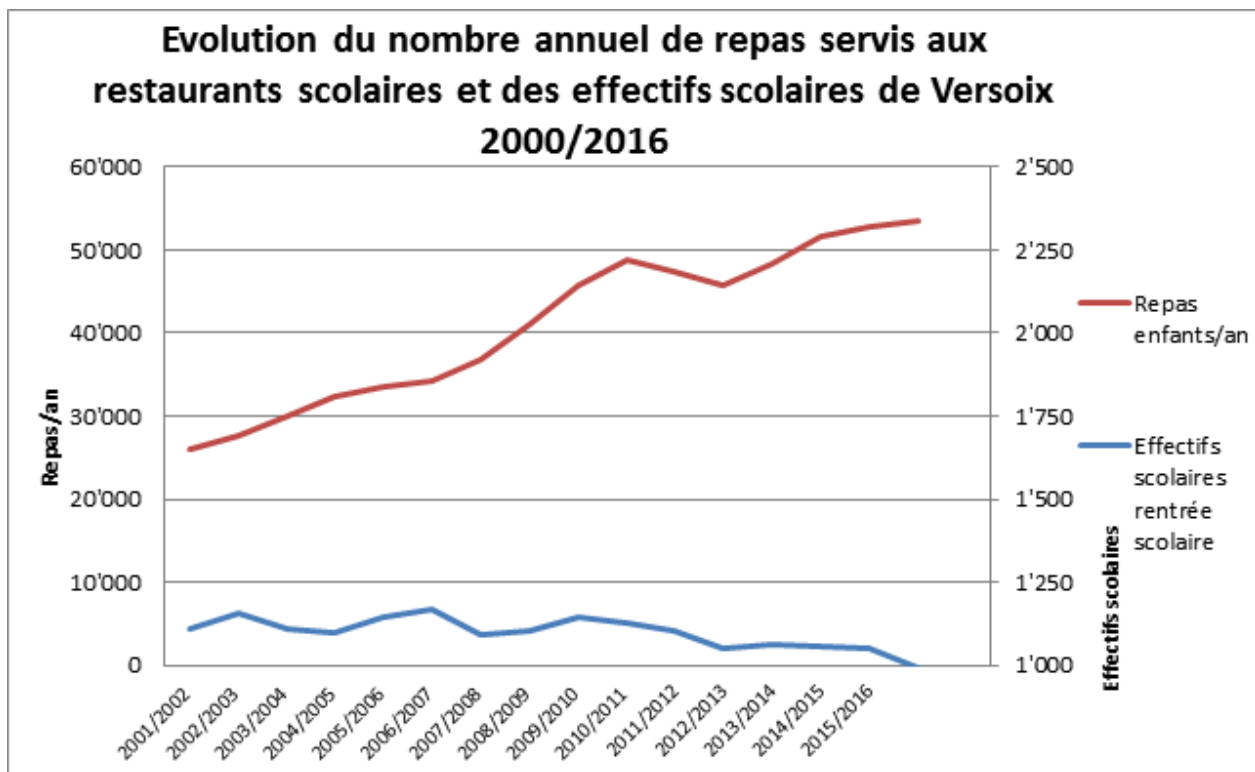
SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES	SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	-1	-0.70	responsable Ressources Humaines	Protection civile	1	0.80	engagement d'un secrétaire
Administration	0	0.30	réception	Protection civile	-1	-0.15	
Administration	1	0.50	Aide comptable	Culture	1	0.50	secrétaire
Administration	0	0.50	changements taux activités	Culture	1	0.70	assistante de production
Administration	-1	-1.00	apprenti	Culture	1	0.8	engagement d'un bibliothécaire
Bâtiments- Gérance	1	1.00	Concierge	Culture	-1	-0.38	départ d'une bibliothécaire
Police municipale	1	1.00	engagement d'un APM	Voirie	1	1.00	engagement d'un cantonnier vert
Police municipale	1	0.40	engagement d'une secrétaire	Voirie	-1	-1.00	départ d'un cantonnier
				Voirie	-1	-1.00	apprenti

TOTAL 3.00 3.28

Restaurants scolaires

Le nombre de repas servis dans les restaurants scolaires continue d'augmenter malgré une baisse sensible ces dernières années du nombre d'enfants fréquentant les établissements scolaires.

Ainsi ce sont 52'895 repas qui ont été servis en 2014/2015 et 53'431 en 2015/2016.



Suite à une procédure conforme aux accords inter-cantonaux sur les marchés publics, un contrat avec un nouveau fournisseur de repas a été conclu pour une durée déterminée. La collaboration avec Novae Restauration a ainsi débuté à la rentrée 2015-2016 ; la qualité des menus proposés est appréciée tant par les enfants que les adultes encadrants.

A travers le contrat avec ce nouveau fournisseur et grâce à la mise en place en 2014 du système de récupération et recyclage des déchets alimentaires, les restaurants scolaires ont pu obtenir le label Genève Région Terre - Avenir (GRTA) qui démontre l'engagement de la Commune en faveur des produits du terroir genevois en proposant au minimum 2 produits certifiés dans son offre journalière.

Diverses actions durant l'année

- Dans le cadre de la sécurité au travail, le personnel communal actif dans les restaurants scolaires a pu suivre un cours sur le port de charges organisé par la Ville de Genève.

-Participation à la semaine du goût sur le thème des légumineuses qui a eu lieu du 21 au 25 septembre 2015.

Parallèlement au concours de dessin intercantonal, un jury communal composé de représentants du Groupement intercommunal pour l'activité parascolaire et d'employés communaux a choisi un gagnant par école qui a été récompensé par des ateliers offerts par la Musique municipale de Versoix et la Ferme Courtois.

- Participation à l'action « Eclairs au chocolat » en soutien aux actions du Groupe Sida Genève.

Divers partenaires ont participé à la création d'une mosaïque géante composée de 23'700 éclairs au chocolat de toutes les couleurs sous la forme d'un dessin de Titeuf le 29 novembre 2015, création dûment validée par un juge du Guinness World Record.

La Commune a commandé des éclairs pour les enfants fréquentant les restaurants scolaires soutenant ainsi les actions du Groupe Sida Genève à qui les bénéfices ont été versés.



Le 29 novembre, à la gare Cornavin, ce sont plus de 25'000 éclairs au chocolat qui ont permis de créer une mosaïque à l'effigie de Titeuf

Bâtiments

Alfred Trummer

Le Service des Bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier

Versoix Centre-Ville

Inauguration du bâtiment le 25 avril
Salle d'exposition

Comme annoncé dans le compte rendu de l'année 2014, la salle d'exposition a été inaugurée le 31 janvier 2015 avec l'exposition «Artistes d'ici». L'agrandissement de 50 m² de cette salle approuvé en 2014 a permis l'aménagement, l'application d'une peinture noire et l'installation d'une cloison amovible permettant une séparation afin de convenir à des manifestations comme à des conférences. La surface des murs de la salle principale a été peinte traditionnellement en blanc. Des cimaises, sur roulettes invisibles, ont été prévues dans le cadre du crédit afin de permettre la présentation des tableaux.

Aménagement des locaux

Afin de trouver des locataires, sur la base d'un appel d'offres, la gestion des locations a été confiée à la régie Rosset. Divers dossiers ont été proposés déjà courant 2014 et en fonction des surfaces disponibles, des activités, des candidats et de la situation stratégique du bâtiment, une sélection a été faite par le Conseil administratif. C'est ainsi que les candidats proposant des activités médicales ont été retenus en priorité dans le cadre de cette sélection.

Des aménagements concernant trois locataires du domaine médical ont pu être finalisés au 3ème étage. Côté Lausanne, s'est installé un cabinet composé de trois ophtalmologues et d'un ORL sur une surface d'environ 220 m². La partie centrale du bâtiment est occupée par deux médecins généralistes sur une surface d'environ 130 m², alors que du côté Genève, trois médecins dermatologues se partagent une surface d'environ 220 m².

Le 4ème étage est intégralement dédié à des activités bureautiques.

La difficulté majeure des aménagements pour ce type d'activités est d'intégrer au bâtiment une typologie intérieure avec des cabinets et une densité impliquant des coûts complémentaires. Ceux-ci ont été pris en charge par chacun des cabinets avec leurs aménagements professionnels spécifiques.

Le volume de travail généré est considérable et met les services communaux à rude épreuve.

Les autorisations de construire des divers aménagements des 3ème et 4ème étages sur la base des engagements des locataires ont été déposées durant le premier trimestre afin de permettre le démarrage des travaux courant 2015 et de procéder au déménagement des premiers locataires avant la fin de l'année 2015. Seuls les travaux d'aménagement pour les médecins généralistes ont permis leur déménagement fin 2015.

Au 4ème étage, ce sont des locataires avec une activité bureautique traditionnelle qui ont été retenus. Des aménagements pour trois locataires ont été déposés en autorisation de construire pour permettre leur emménagement début 2016.

Restaurant du Boléro

Le choix du tenancier du restaurant, s'est porté sur M. Serge Labrosse qui travaillait jusque-là au «Flacon» à Carouge. Il a également été le tenancier du restaurant du Buffet de la Gare des Eaux-Vives, orné d'une étoile au Michelin en 2002. Le restaurant a été ouvert à l'occasion de l'inauguration de la salle d'exposition du Boléro et de la bibliothèque le 25 avril 2015.

Dans un deuxième temps, au courant du mois de mai, le tenancier a provisoirement fermé son restaurant suite, d'une part, à la demande du Service du commerce de présenter de nombreux documents et pièces qu'il n'avait pas été possible d'obtenir auparavant, et d'autre part, en raison des nuisances liées aux travaux des aménagements extérieurs (notamment de la Place) au pied du restaurant. Le restaurateur a donc pris la décision de rouvrir son établissement fin août-début septembre.

Système d'accès au parking « Le Boléro »

Introduction

Le 26 mars 2012, le Conseil municipal de la Ville de Versoix votait un crédit d'achat de 142 places de parking situées sous l'immeuble communal «Le Boléro». Cet achat prévoyait une répartition des places sur les niveaux -1 à -3 et une séparation du niveau -4, sur-nommée « La chaussette », en faveur de la société LESANO.

Suite à une négociation avec la société LESANO, l'achat du niveau -4 a été accepté par le Conseil municipal le 17 novembre 2014. Cet achat a permis à la Ville de Versoix d'acquérir la globalité du parking, c'est-à-dire un total de 195 places, à savoir :

- Niveau -1 = 42 places publiques,
- Niveau -2 = 50 places abonnements,
- Niveau -3 = 25 places locataires immeuble C,
- Niveaux -3 + -4 = respectivement 25 + 53 places «P+R» en faveur de la Fondation des parkings.

Travaux proposés

Après une période de fonctionnement de trois mois environ, nous avons pu observer que le taux d'occupation du niveau public avoisinait les deux tiers, en semaine et de jour, et était complet de temps en temps. Les extérieurs de ce quartier n'étant pas terminés, force est de constater que le nombre des places de parking diminuera avec l'exécution de ces travaux d'aménagement ; il faut donc s'attendre à une augmentation de la demande en places publiques de jour.

Afin d'anticiper ce besoin, il a été proposé d'affecter également le 2ème niveau au public. Pour ce faire, il est nécessaire d'équiper ce 2ème niveau avec des installations identiques à celles du 1er niveau, soit des détecteurs «libres/occupés» sur chaque emplacement en vue d'une adaptation du système de comptage des places. Cette affectation publique permet de maintenir la possibilité de proposer des abonnements à la population pour une utilisation des places soit « la nuit et les week-ends » ou « le jour » avec une répartition sur les niveaux -1 et -2 ou -3 et -4, et ce en fonction du type d'abonnement choisi et des statistiques d'occupation du parking.

Pour rappel, le principe d'exploitation de ce parking est basé sur une mutualisation des places. Cela signifie qu'aucune place n'est attribuée précisément à une personne ou à un locataire. Seules des zones sont destinées à un type d'utilisation, comme «Public», «P+R», « Abonnements de jour », « Abonnements de nuit », «Abonnements locataires ou habitants locaux». Cette mutualisation permet, selon les statistiques, l'exploitation d'un nombre d'abonnements supérieur au nombre de places, étant donné que le taux d'occupation des places par les abonnés ne se fait pas à plein temps.

Ce système a fait ses preuves auprès de la Fondation des parkings qui l'applique sur tous les sites qu'elle gère.

Enfin, compte tenu de l'évolution du site, il est nécessaire de procéder aux diverses mesures d'adaptation du parking telles que l'extension du réseau de caméras de surveillance, la signalétique et les peintures signalétiques, c'est-à-dire une couleur par niveau. Ces compléments ont été intégrés à ce crédit.

Planification des travaux

- Exécution des travaux : février / mars 2015
- Mise en service « P+R », -2, -3, -4 : 1er avril 2015

Ces travaux ont été votés par le Conseil municipal du 23 février 2015 et réalisés conformément aux prévisions.

Crédit du projet

Crédit d'un montant de CHF 38'000.-- pour l'installation des sonorisations de la salle d'exposition et du restaurant Le Boléro.

Historique

Le 22 juin 2009, le Conseil municipal votait le premier crédit relatif à la construction de l'immeuble communal à Versoix Centre-Ville comprenant un centre culturel.

Depuis cette date, deux autres crédits importants ont été votés pour ce bâtiment, l'un pour mettre à jour le crédit initial selon les modifications apportées au projet, et l'autre pour une surélévation du bâtiment.

Il va sans dire que la globalité du projet a évolué depuis ces votes tout au long de la construction; ce matériel se justifie par la bonne qualité de l'équipement nécessaire en regard des activités prévues.

Ainsi, l'étude faite par l'école hôtelière a impliqué des améliorations au niveau des aménagements du restaurant ; la cuisine a été déplacée et agrandie alors que la salle du restaurant a été adaptée.

Le Conseil municipal a demandé l'agrandissement de la salle d'exposition et également de la bibliothèque.

L'évolution de cette réalisation démontre la difficulté à prévoir toutes les options relatives à un projet évolutif et d'un programme qui s'étoffe en cours de construction.

Aujourd'hui, le bâtiment est réalisé. Son exploitation est en cours de lancement et d'achèvement, permettant ainsi d'inventorier les derniers besoins qui n'étaient absolument pas prévus dans les crédits de base.

Besoins

Les deux systèmes de sonorisation prévus visent des objectifs différents.

Pour la salle d'exposition

Dans le cadre des divers vernissages qui ont déjà eu lieu, il a été relevé que l'utilisation d'une sonorisation mobile, telle que celle mise à disposition habituellement lors des manifestations communales, n'est pas adaptée à cette salle, tant au niveau de la qualité que de la manutention. C'est pourquoi le responsable de l'exploitation de cette salle demande la pose d'une installation fixe permettant non seulement de couvrir une portée du son dans la globalité de la salle, mais aussi d'assurer les besoins en cas de conférence ou de réunion. Cette installation permettra également la diffusion d'un fond musical lors d'exposition.

Pour le restaurant

Dans le cadre du programme du restaurant et de son évolution au cours de la construction du bâtiment, une zone d'animation a été définie et aménagée. Ainsi, cette zone doit être équipée d'une installation de sonorisation et d'un éclairage ad hoc.

L'installation proposée permet de recevoir, soit un artiste ou un petit groupe de musiciens, soit un présentateur avec micro, les branchements prévus permettent les connexions des appareils de base.

La transmission en direct des animations est possible dans la globalité du restaurant, un fond musical peut être diffusé avec une répartition du son permettant des réglages du volume par zone ; le niveau sonore est adaptable en fonction des besoins des secteurs.

Coût des installations

C'est un montant de CHF 38'000.- qui a été investi pour l'aménagement des structures précitées.

Ainsi le 21 septembre 2015, le Conseil municipal a voté positivement ces travaux qui ont été réalisés en fin d'année.



L'intérieur du Boléro commence à prendre forme

Travaux de réfection du Château d'Ecogia

Conformément au message voté par le Conseil municipal le 3 mars 2014, le dossier relatif à la réfection du Château d'Ecogia suit son cours. Ainsi après une mise en soumission de la direction des travaux, conformément aux règles AIMP, la Commune a conclu un contrat de prestations pour la direction des travaux en association avec la société AFCO Management SA et du bureau Architram.

La Fête du Bicentenaire, commémorant l'entrée du canton de Genève et de la commune de Versoix dans la Confédération s'est tenue à Ecogia, ce qui explique le démarrage des travaux de réfection du Château au 1er juin 2015.

La pose des containers provisoires destinés au réaménagement du locataire (ISDC) a cependant pu être anticipée et réalisée dès avril 2015, permettant un déménagement en mai 2015.

Début juin, les installations de chantier et échafaudages, ainsi que les démolitions ont pu être lancées.

Les travaux de rénovation, qui ont débuté durant l'été 2015, ont révélé l'absence de fondations suffisantes. Ce problème n'avait pas été identifié par l'étude et par les sondages effectués au préalable. Cet imprévu a demandé des travaux complexes absorbant, au minimum, l'entier du poste des "Divers et imprévus" inclus au devis général.

La toiture a été désamiantée durant l'été.

A la demande du service des monuments et des sites, les anciens solivages ont été préservés et renforcés en raison de leur résistance limitée et inférieure aux normes SIA actuelles, ce qui impliquera également des coûts complémentaires.

Dans un deuxième temps, les solivages ont été renforcés avec des panneaux « Kerto » vissés et ancrés formant ainsi les nouveaux planchers et permettant une résistance du complexe respectant les normes SIA.

Les dallages dans l'ancienne cuisine au rez-de-chaussée ont été démolis et recomposés de façon isolée. Pour préserver les boiseries et peintures, il a été décidé de tempérer les volumes concernés durant les

travaux hivernaux.

Dès l'automne, les travaux de piquage des façades ont pu débuter avec la démolition de la toiture et les réfections de la charpente.

La commission des bâtiments s'est positionnée pour ne pas réinstaller le monte-personnes dans l'escalier principal. Celui-ci était en panne depuis dix ans et le locataire, l'ISDC, a donné son accord pour sa suppression. Cependant, sa pose restera possible ultérieurement.

Panneaux solaires

La pose des panneaux solaires sur la toiture de la halle du fermier et sur la toiture de la halle du chauffage à bois a été lancée au début de l'automne. Les travaux ont été réalisés tout en maintenant l'exploitation du fermier. Pour ce faire, la coordination des travaux a été prévue avec un avancement des travaux de toiture par travée. Les travaux consistaient en : la dépose des plaques de fibrociment amianté (dépollution), à leur évacuation et à la pose de nouvelles plaques de toiture métalliques avec barrière anti-condensation.

Ces travaux ont été rendus possibles tout en maintenant l'exploitation du fermier avec la pose de filets de sécurité dans la halle en lieu et place d'un échafaudage. Les façades de la halle du fermier ont été remplacées car elles étaient également composées de fibrociment amianté. La pose des panneaux solaires, bien que commencée en fin d'année sera exécutée et terminée sur 2016.

« La Passerelle » à la Pelotière

Les travaux de la terrasse ont commencé fin août et ont été difficiles en raison du terrain calcaire qui a compliqué le travail de fondation. Le pin d'Oregon utilisé est intéressant en termes économiques, il présente peu de nœuds et se déforme peu sous l'influence du climat. Les aménagements complémentaires incluront un éclairage à LED sur la rampe, et deux petits talus en tout-venant pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).

C'est un atelier de réinsertion professionnelle animé par le CICR qui a réalisé ce travail.

Le chemin d'accès étant en copropriété, l'installation d'un éclairage le long de ce cheminement demanderait une négociation avec les différents propriétaires.

D'autre part, une fouille serait nécessaire, ce qui le rendrait assez coûteux, raisons pour lesquelles aucun éclairage n'a été installé le long de ce chemin dans le cadre de ces travaux.



Les combles du Château d'Ecogia au moment des travaux

Gérance

Jean-Pierre Vulliet

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal, de l'informatique ainsi que du développement durable

L'année 2015 aura été principalement marquée par le sinistre survenu en décembre à la crèche des Vers à Soie. Un joint défectueux sur un canal d'évacuation de la chaudière aura créé bien des soucis et révélé des défauts cachés importants. Le service de la gérance s'est fortement impliqué afin de remettre ces installations en conformité.

Sauvetage

Autorisation de construire rénovation local Sauvetage délivrée.

Début des travaux mai 2015.

Crédit complémentaire de CHF 195'000.- octroyé en mai 2015.

Futurs locaux de la Police Municipale

Autorisation de construire délivrée en avril 2015.

Crédit complémentaire de CHF 440'000.- octroyé en octobre 2015.

Début des travaux début mai 2015.

Le Boléro

Mise en location des locaux de l'immeuble Le Boléro.

CASS - Versoix-La-Ville

Projet de réaménagement des locaux de l'Hospice Général Versoix-La-Ville, 5 validé.

Permis de construire délivré en mars 2015 et travaux terminés.

Stade Louis-Yung

Installation d'un pavillon au stade Louis-Yung et réaménagement d'un dépôt en vestiaire/douches.

Crèche les Vers A Soie (EVE)

Travaux divers de mise en conformité de la Crèche les Vers à Soie suite au sinistre de décembre.

Ami-Argand

Isolation phonique du local de tennis de table.

Mise en service de l'installation photovoltaïque.

Réfection des vestiaires suite à un décollement du carrelage.

Site de Bon-Séjour

Rénovation de la façade de l'ancienne forge.

Création de nouveaux locaux TSHM.

Remplacement du lave-vaisselle du restaurant scolaire.

CSV

Rénovation de la cuisine de l'appartement de fonction.

Remplacement des rails à chariots piscine.

Remplacement des cuves hypochlorites piscine.

Remplacement des pompes de la piscine.

Rafrâichissement de la façade et changement de l'enseigne du restaurant.

Ecogia

Réfection de l'étanchéité du pavillon ISDC et pose de lignes de vie.

Remise en état de la chaudière à bois (voûte).

Crèche

Mise en conformité de la sono-évacuation.

Ecole Lachenal

Remplacement de la centrale téléphonique.

Réfection des façades.

Réfection de l'étanchéité du pavillon.

Montfleury

Rafrâichissement de l'appartement de fonction du concierge.

Voirie

Rénovation de la salle d'eau d'un appartement de fonction.

Réfection de l'étanchéité sur l'entrée du bâtiment Voirie.

Mairie

Remplacement de la chaudière installée à la Mairie.

Début du projet VoIP.

Modification du raccordement du chauffage situé dans le bureau RH.

Etude du projet de réaménagement de la réception.

Espace Rencontre

Création d'un chauffage pour les locaux ; installation d'une PAC, réseau gaz et compteur SIG.

Buvette Choiseul

Mise en conformité de l'installation au gaz.

Remplacement du chauffe-eau par une chaudière.

Mise en conformité du chauffage de la buvette.

CSV/ Piscine

En termes de fréquentation, un mois de mai dans les normes, un excellent mois de juin, un exceptionnel mois de juillet au niveau de la température et un bon mois d'août; pour finir, malgré le beau temps de septembre, peu de baigneurs :

- 32'074 visiteurs en 2015

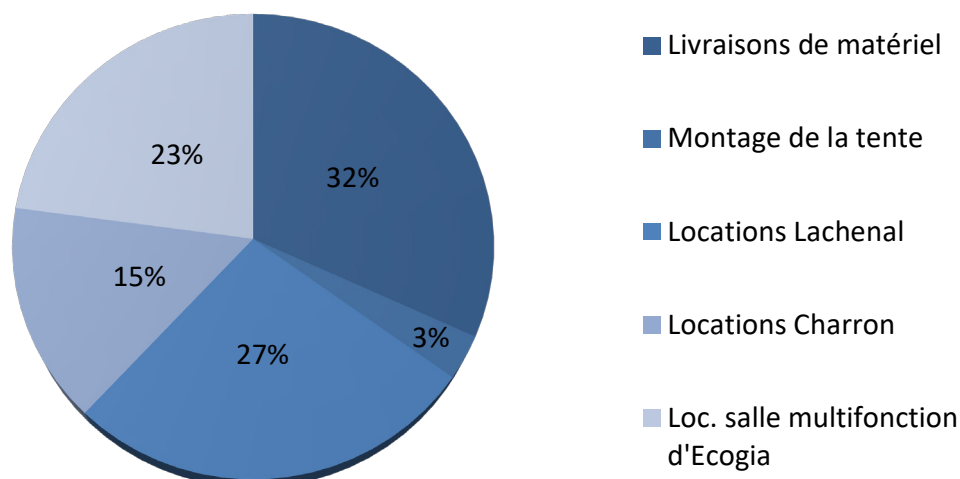
- 23'962 visiteurs en 2014

Ce qui représente, par rapport à 2014, plus 8'112 visiteurs ou plus 25%.

Locations de salles

Locations de salles et livraisons	2014	2015	Variation
Livraisons de matériel	146	153	4.79%
Montage de la tente	13	15	15.38%
Locations Lachenal	125	130	4.00%
Locations Charron	63	73	15.87%
Loc. salle multifonction d'Ecogia	104	110	5.77%
Total	451	481	6.65%

2015





Le Marché aux fleurs, samedi 9 mai

Finances Comptabilité

Gabrielle Zihlmann

Le Service des Finances et Comptabilité s'occupe de tous les aspects comptables et financiers inhérents à la Mairie de Versoix.

2015 en chiffres

Budget de fonctionnement		CHF
Charges		37'041'009
Revenus		37'046'395
Budget 2015 - Excédent de revenus		5'386

Compte de fonctionnement		CHF
Charges		37'608'499
Revenus		37'689'993
Comptes 2015 - Excédent de revenus		81'495

Bilan

Actif	CHF	Passif	CHF
Patrimoine financier	75'729'383	Engagements	65'579'871
Patrimoine administr.	63'531'792	Financements spéciaux	4'889'047
		Fortune	68'792'258
Total de l'actif	139'261'176	Total du passif	139'261'176

Dette communale		CHF
Dette communale au 31.12.2014		24'500'000
./. Amortissements 2015		-3'000'000
Renouvellements 2015		13'000'000
Dette communale au 31.12.2015		34'500'000

Compte d'investissement		CHF
Dépenses d'investissement		10'578'971
./. Subventions d'investissement et autres recettes		-2'971'715
Augmentation des investissements nets (A)		7'607'256

Financement		CHF
Reprise des amortissements		5'058'673
Excédent de revenus		81'495
Autofinancement (B)		5'140'168
(Insuffisance) / Excédent de financement (B-A)		-2'467'088

Variation de la fortune

		CHF
(Insuffisance) / Excédent de financement (B-A)		-2'467'088
Investissements nets		7'607'256
Amortissements		-5'058'673
Variation de la fortune nette		81'495

Budget de fonctionnement

CHF

Charges	37'041'009
Revenus	37'046'395
Budget 2015 - Excédent de revenus	5'386

Le budget pour l'année 2015 voté par le Conseil municipal en date du 17 novembre 2014 est équilibré et établi sur la base des projections de recettes fiscales reçues du Département cantonal des finances.

La progression des charges et des recettes de ce budget par rapport à celui de 2014 est de près de 2,7 millions avec une masse salariale qui augmente à elle seule d'environ 1,25 million de francs. Ceci pour des augmentations de charges liées à l'ouverture complète de Versoix Centre-Ville au cours de 2015 telles que: heures d'ouverture de la bibliothèque augmentées, renforcement des postes rattachés au service de la culture et les frais nécessaires pour l'entretien du nouvel immeuble.

Par ailleurs, un nouveau poste de cantonnier et des renforts significatifs dans le domaine de la sécurité ainsi qu'un renforcement des postes au service de la comptabilité en vue des travaux relatifs à MCH2 ont également été prévus.

Enfin, la volonté communale d'améliorer la condition du personnel auxiliaire conduit à divers ajustements à la hausse des conditions salariales et l'enveloppe des primes est également augmentée significativement.

Un travail de relecture du budget ligne par ligne a aidé à dégager les ressources permettant, en partie, d'absorber l'ensemble des nouvelles charges. Le solde est assuré par une augmentation significative des recettes dont les loyers du bâtiment du Boléro et les recettes fiscales. L'augmentation prévue de ces dernières est de plus de 1,2 million de francs sur la base d'un centime additionnel de 45,5 (47 en 2014).

La baisse du centime est plus que compensée par la progression de la valeur du centime additionnel. En effet, l'évolution constatée au niveau cantonal (suppression de diverses déductions, etc.) a un effet très direct sur la quotité des impôts communaux, ceci à chiffre de centime additionnel constant, la valeur du centime estimée est passée de 2010 à 2015 de 391'675 à 506'192 francs pour les personnes physiques (+29%) et de 14'734 à 54'362 pour les personnes morales (+269%). L'installation progressive de nouvelles entreprises à Versoix a un impact réjouissant concernant l'impôt sur les personnes morales et la taxe professionnelle.

La volonté du Conseil administratif est d'accompagner intelligemment cette mutation en cours en pratiquant un centime additionnel identique à celui de la Ville de Genève dans le but de favoriser l'attractivité de Versoix concernant l'installation du siège des entreprises. Le centime moyen du Canton de Genève est de 42 centimes et un centime additionnel de Versoix à 45.5 reste relativement élevé par rapport à celui des autres communes de la rive droite, tout en réduisant l'écart (Bellevue : 42, Genthod : 25, Collex-Bossy : 46, Grand-Saconnex : 44, Pregny-Chambésy : 32, Meyrin : 43, Vernier : 50, Céligny : 33, etc.).

Il reste à relever que le budget 2015 prévoit encore des pertes de loyers temporaires sur le domaine d'Ecogia en raison des travaux de rénovation du Château, ainsi que les frais liés à l'organisation de la manifestation prévue pour le bicentenaire, ainsi que ceux pour les élections municipales 2015. Ces postes non récurrents pouvant être couverts en cas de déficit par une dissolution partielle de la provision constituée au fil des années par les excédents budgétaires.

Compte de fonctionnement

	CHF
Charges	37'608'499
Revenus	37'689'993
Comptes 2015 - Excédent de revenus	81'495

Les comptes de l'exercice 2015 ont été présentés au Conseil municipal le 18 avril 2016 et votés par ce dernier lors de sa séance du 23 mai 2016. Le compte de fonctionnement communal 2015 voté boucle sur un résultat positif de CHF 81'494.63, les revenus excédentaires de CHF 643'598 et une économie de charges d'environ 400'000 par rapport au budget voté ont permis de prendre des provisions à hauteur de CHF 900'000 pour prémunir de situations plus difficiles dans l'avenir.

L'exercice boucle avec des charges qui se montent à CHF 37'608'498.78 (CHF 37'041'009 au budget soit un dépassement de 1.53 %, provisions mentionnées ci-dessus comprises) et des revenus de CHF 37'689'993.41 (CHF 37'046'395 au budget, soit une progression de + 1.74 %). Les coûts ont été maîtrisés par l'ensemble de l'administration communale et des projets acceptés en cours d'année ont pu être intégrés (notamment la ligne U).

Concernant l'excédent de revenu, dans leur globalité, les recettes d'impôts excèdent le budget pour un montant de plus de CHF 647'000. Une importante augmentation des recettes d'impôts des personnes physiques (CHF 2,344 millions au-dessus du budget) compense fort heureusement une regrettable

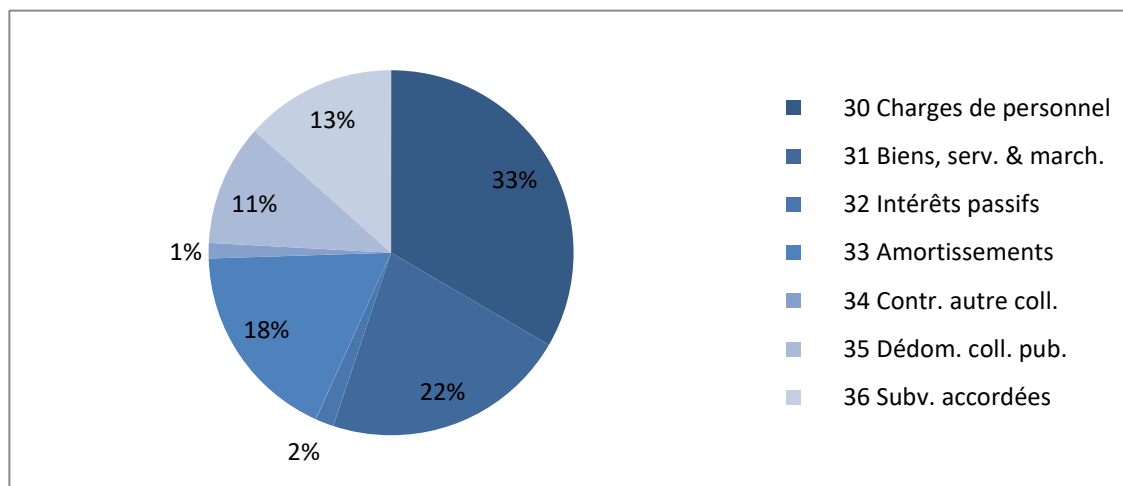
baisse des recettes d'impôts des personnes morales (CHF 1,286 million en-dessous du budget). Il faut noter qu'au moment de l'établissement des comptes, les comptes fiscaux établis par le département des finances sont encore provisoires puisqu'ils sont estimés, leur montant étant affiné à réception des déclarations qui rentreront en 2016 ou dans les années suivantes.

Par ailleurs, la ville enregistre notamment et dans l'ordre d'édition des comptes, une forte progression des recettes d'état civil qui excèdent le budget de plus de CHF 30'000 (+20 % depuis 2014); un surplus de CHF 60'000 sur les montants budgétés pour les recettes des parkings communaux comptabilisés dans la fonction 11.100 (sans le Boléro); une recette exceptionnelle de CHF 301'065.55 provenant d'un prélèvement sur la taxe d'écoulement effectué dans le but de solder le disponible de cette taxe.

Le Conseil administratif relève avec satisfaction que le premier exercice réalisé avec un taux de centime communal à 45.5 % est bien équilibré. Il est encore marqué par le grand chantier de Versoix Centre-Ville, dont les charges et produits commencent à se dessiner de plus en plus clairement dans les comptes.

Détails des charges de fonctionnement par nature

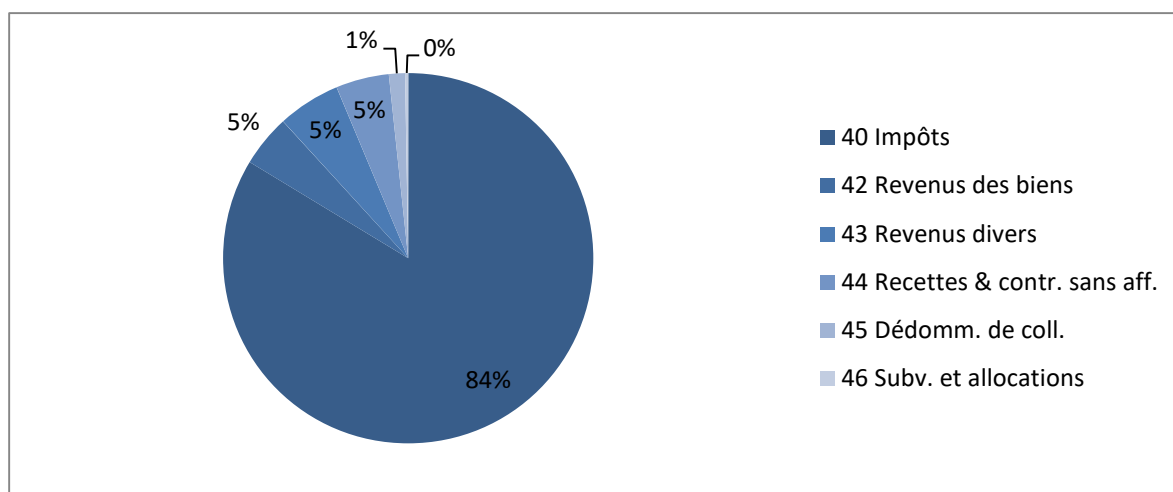
Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
300	Autorités et commissions	404'518	354'431	-12.38%	0.942%
301	Traitements du personnel	9'594'219	9'455'436	-1.45%	25.142%
303	Assurances sociales	878'576	872'905	-0.65%	2.321%
304	Prévoyance professionnelle	1'131'214	1'084'799	-4.10%	2.884%
305	Assurance maladie et accidents	430'973	408'858	-5.13%	1.087%
306	Prestations en nature	20'000	17'524	-12.38%	0.047%
307	Prestations aux pensionnés	45'227	46'832	3.55%	0.125%
308	Personnel intérimaire		189'807	--	0.505%
309	Autres charges de personnel	98'800	136'278	37.93%	0.362%
30	CHARGES DE PERSONNEL	12'603'527	12'566'870	-0.29%	33.415%
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	313'500	320'017	2.08%	0.851%
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	260'500	225'406	-13.47%	0.599%
312	Eau, énergie, combustibles	1'219'300	1'132'428	-7.12%	3.011%
313	Achats de fournitures et de marchandises	882'900	865'090	-2.02%	2.300%
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'820'700	1'789'722	-1.70%	4.759%
315	Entretien d'objets mobiliers par tiers	244'175	237'615	-2.69%	0.632%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	596'942	584'799	-2.03%	1.555%
317	Dédommagements	192'700	174'569	-9.41%	0.464%
318	Honoraires et prestations service	2'528'450	2'499'463	-1.15%	6.646%
319	Frais divers	300'766	340'280	13.14%	0.905%
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	8'359'933	8'169'388	-2.28%	21.722%
320	Intérêts moratoires	600	462	-23.04%	0.001%
321	Intérêts passifs dette à court terme		27	--	0.000%
322	Dettes à moyen et long termes	665'000	610'630	-8.18%	1.624%
32	INTERETS PASSIFS	665'600	611'119	-8.19%	1.625%
330	Provisions et pertes sur débiteurs	452'100	1'280'814	183.30%	3.406%
330	Amortissements ordinaires patrimoine financier	329'515	329'515	0.00%	0.876%
331	Amortissements ordinaires patrimoine administratif	4'821'554	5'058'673	4.92%	13.451%
33	AMORTISSEMENTS	5'603'169	6'669'002	19.02%	17.733%
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES	471'073	512'974	8.89%	1.364%
351	Cantons	3'365'352	3'228'638	-4.06%	8.585%
352	Communes	777'699	805'327	3.55%	2.141%
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	4'143'051	4'033'966	-2.63%	10.726%
363	Propres établissements	419'500	411'203	-1.98%	1.093%
364	Sociétés d'économie mixte	250'000	171'391	-31.44%	0.456%
365	Institutions privées	4'330'934	4'273'276	-1.33%	11.363%
366	Personnes physiques	18'000	14'310	-20.50%	0.038%
367	Etrangers	176'222	175'000	-0.69%	0.465%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	5'194'656	5'045'180	-2.88%	13.415%
3	CHARGES	37'041'009	37'608'499	1.53%	100.000%



Détails des revenus de fonctionnement par nature

Revenus de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
400	Impôt sur le revenu et la fortune	23'031'736	25'375'969	10.18%	67.328%
401	Impôt sur le bénéfice et capital	2'473'471	1'187'854	-51.98%	3.152%
406	Impôt sur les chiens	35'000	38'478	9.94%	0.102%
408	Fonds de péréquation financière	3'382'044	3'038'133	-10.17%	8.061%
409	Taxe professionnelle communale	2'000'000	1'896'513	-5.17%	5.032%
40	IMPOTS	30'922'251	31'536'947	1.99%	83.675%
420	Banques	15'000	368	-97.54%	0.001%
421	Créances	2'000	4'094	104.69%	0.011%
422	Capitaux du patrimoine financier	48'250	44'964	-6.81%	0.119%
423	Immeubles du patrimoine financier	874'480	491'641	-43.78%	1.304%
424	Gains comptable placts patrim. Financier	0	0		0.000%
425	Intérêts sur prêts du patrimoine administratif	60'210	60'210	0.00%	0.160%
426	Part. perm. patrimoine administr.	28'550	28'725	0.61%	0.076%
427	Immeubles patrimoine administratif	939'329	1'005'290	7.02%	2.667%
429	Autres revenus	40'000	73'534	83.83%	0.195%
42	REVENUS DES BIENS	2'007'819	1'708'826	-14.89%	4.534%
431	Emoluments administratifs	76'500	105'144	37.44%	0.279%
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	605'460	974'938	61.02%	2.587%
435	Vente de marchandises	476'400	461'519	-3.12%	1.225%
436	Dédommagements de tiers	285'000	315'840	10.82%	0.838%
437	Amendes d'ordre	160'000	153'570	-4.02%	0.407%
438	Prestation du personnel pour les investissements	0	0		0.000%
439	Autres contributions	270'600	54'288	-79.94%	0.144%
43	REVENUS DIVERS	1'873'960	2'065'298	10.21%	5.480%
440	Redistribution taxe sur le CO2	4'500	6'047	34.38%	0.016%
441	Part à des recettes cantonales	113'000	118'675	5.02%	0.315%
444	Contributions cantonales	1'624'176	1'624'176	0.00%	4.309%
44	RECETTES ET CONTR. SANS AFFECT.	1'741'676	1'748'898	0.41%	4.640%
450	Confédération				0.000%
451	Cantons	2'708	2'462	-9.08%	0.007%
452	Communes	400'981	526'401	31.28%	1.397%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	403'689	528'863	31.01%	1.403%
461	Cantons		10'767		0.029%
469	Autres subventions et allocations	97'000	90'395	-6.81%	0.240%
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	97'000	101'162	4.29%	0.268%
4	REVENUS	37'046'395	37'689'993	1.74%	100.000%

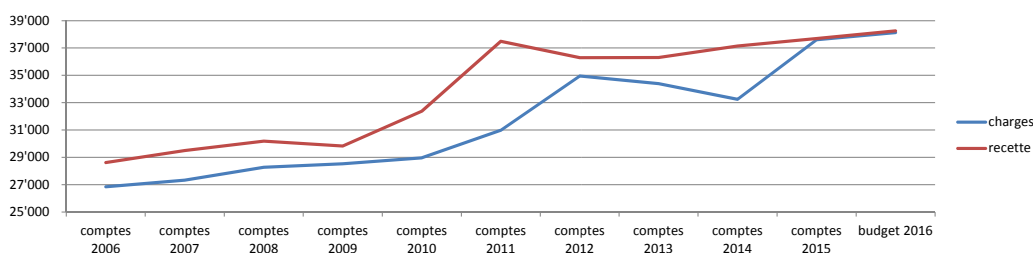


Détails des charges et revenus de fonctionnement par fonction

Fonction	Description	BUDGET 2015		COMPTES 2015	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	182'167		136'549	
02	Conseil administratif	361'333		363'575	
05	Administration générale	5'075'766	151'000	5'305'089	173'524
08	Immeubles du patrimoine administratif	2'135'760	235'360	2'203'298	252'175
09	Autres charges et revenus	135'005	455'900	147'134	501'639
0	ADMINISTRATION GENERALE	7'890'031	842'260	8'155'646	927'338
10	Etat-civil	178'231	80'000	185'703	109'637
11	Police municipale	1'469'720	324'501	1'388'983	377'605
14	Incendie et secours	829'975	119'000	826'446	121'437
16	Protection civile	428'277	212'191	574'170	362'481
1	SECURITE PUBLIQUE	2'906'203	735'692	2'975'301	971'160
21	Ecoles publiques	3'188'584	28'200	3'187'819	18'596
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3'188'584	28'200	3'187'819	18'596
30	Encouragement à la culture	2'244'306	177'860	2'372'921	193'042
33	Parcs et promenades	1'338'247	6'000	1'222'242	5'895
34	Sports	2'162'524	323'268	2'090'435	332'900
35	Autres loisirs	106'645		101'209	
3	CULTURE ET LOISIRS	5'851'722	507'128	5'786'806	531'838
54	Institutions pour la jeunesse	6'612'955	614'610	6'488'665	633'925
58	Aide sociale	480'427	57'708	475'574	53'283
5	PREVOYANCE SOCIALE	7'093'382	672'318	6'964'239	687'209
62	Routes communales	3'494'730	54'000	3'295'748	62'963
65	Trafic régional	484'500	139'500	306'146	135'057
6	TRAFIC	3'979'230	193'500	3'601'894	198'020
71	Protection des eaux	469'600	87'990	451'700	393'404
72	Traitement des déchets	2'145'666	94'000	1'949'926	89'206
74	Cimetière et columbarium	78'377	10'000	67'080	9'499
78	Autres tâches de protection de l'environnement	109'650	7'500	95'185	6'047
79	Aménagement du territoire	189'865		378'973	
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	2'993'158	199'490	2'942'864	498'156
90	Impôts	1'888'229	32'853'527	2'815'570	33'236'216
94	Charges et revenus des capitaux	673'700	93'800	630'609	77'529
95	Immeubles du patrimoine financier	576'770	920'480	547'751	543'931
9	FINANCES ET IMPOTS	3'138'699	33'867'807	3'993'929	33'857'677
	Total I	37'041'009	37'046'395	37'608'499	37'689'993
	Excédent des revenus	5'386		81'495	
	Total II	37'046'395	37'046'395	37'689'993	37'689'993

Evolution des comptes de fonctionnement de 2007 à 2015

	Comptes (en milliers de CHF)										Budget
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de centimes additionnels	49	49	49	49	49	48	48	47	47	45.5	45.5
Total des charges	26'849	27'323	28'266	28'521	28'957	30'976	34'954	34'393	33'247	37'608	38'122
Total de recettes	28'621	29'499	30'179	29'822	32'382	37'489	36'295	36'305	37'142	37'690	38'252
Excédent / (perte)	1'772	2'176	1'914	1'301	3'426	6'513	1'341	1'912	3'895	81	131



Bilan

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
1	ACTIF	128'762'343	139'261'176
	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	67'779'134	75'729'383
10	Disponibilités	8'755'636	11'137'429
100	Caisses	16'379	17'904
101	Chèques postaux	4'065'141	2'361'272
102	Banques	1'334'785	8'496'146
103	Etat de Genève	3'339'330	262'107
109	Compte de virement		
11	Avoirs	22'885'532	22'356'331
111	Comptes courants	5'760'865	4'216'601
112	Impôts à encaisser	15'922'515	16'941'708
114	Subventions collectivités publiques	-	252'431
115	Autres débiteurs	1'202'152	945'591
119	Autres créances		
12	Placements	36'039'743	42'062'104
121	Actions et parts sociales	3	3
122	Prêts	9'000	3'075
123	Immeubles	36'030'740	42'059'026
13	Actifs transitoires	98'223	173'520
139	Autres comptes transitoires	98'223	173'520
208	Comptes de liaison	-	-
	TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	60'983'209	63'531'792
14	Investissements	53'027'489	55'727'784
140	Terrains non bâtis	104'531	794'541
141	Ouvrages de génie civil	12'713'971	10'864'937
143	Terrains bâtis	35'651'198	35'098'087
145	Forêts	2'206	7
146	Mobilier, machines, véhicules	2'257'986	2'601'236
147	Marchandises et approvisionnements		37'119
149	Autres biens	2'297'598	6'331'858
15	Prêts & Participations Permanentes	7'847'720	7'732'008
152	Communes	1	1
153	Propres établissements	5'186'713	5'071'001
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'006	2'661'006
16	Subventions d'investissements	108'000	72'000
165	Subventions d'investissements Institutions privées	108'000	72'000

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
2	PASSIF	128'762'343	139'261'176
	TOTAL ENGAGEMENTS	54'362'752	65'579'871
20	Engagements courants	3'577'259	3'787'056
109	Comptes de virement	204	-
119	Autres créances	2'584	-
200	Créanciers	3'333'969	3'522'714
201	Dépôts	7'145	7'990
206	Comptes courants	233'357	256'353
22	Dettes à moyen et long terme	24'500'000	34'500'000
221	Reconnaissance de dettes	24'500'000	34'500'000
23	Engagements envers entités particulières	78'468	83'642
233	Fonds et fondations	78'468	83'642
24	Provisions	25'978'592	26'951'990
240	Compte de fonctionnement	25'978'592	26'951'990
25	Passifs transitoires	228'434	257'183
250	Intérêts	136'903	157'831
259	Autres comptes transitoires	91'531	99'352
	TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	5'688'828	4'889'047
28	Engag. envers les financements spéciaux	5'688'828	4'889'047
280	Taxes d'équipement	2'295'019	2'565'724
282	Taxes d'écoulement	1'093'907	157'565
283	Contr. rempl. construction abris de protection civile	780'555	800'976
287	Préfinancement de tiers	204'833	-
288	Immeubles locatifs	1'314'514	1'364'782
	TOTAL FORTUNE	68'710'763	68'792'258
29	Fortune nette	68'710'763	68'792'258
290	Fortune	68'710'763	68'710'763
291	Résultat de fonctionnement	-	81'495
HORS BILAN			
	Fonds divers	1'010'643	963'651

Dette communale au 31.12.2015

Arrêté du Conseil d'Etat	Créancier	Taux	Échéance	Montant au 31.12.2014	Amort. / Renouv. 2015	Montant au 31.12.2015
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.2015	3'000'000	-3'000'000	
21.12.05	DEXIA	2.9700%	30.10.2016	2'000'000		2'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9925%	30.10.2017	3'000'000		3'000'000
16.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.2019	2'500'000		2'500'000
15.01.04	AXA investments*	2.4500%	15.02.2021	3'000'000		3'000'000
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.2022	3'000'000		3'000'000
20.12.12	AXA investments	1.8200%	30.10.2023	3'000'000		3'000'000
18.12.13	PostFinance	1.3000%	03.07.2024	5'000'000		5'000'000
27.07.12	SUVA	0.3300%	03.02.2025		2'000'000	2'000'000
27.07.12	SUVA	0.3500%	03.02.2027		6'000'000	6'000'000
22.12.15	BCGE	1.1500%	22.12.2030		5'000'000	5'000'000
Total				24'500'000	10'000'000	34'500'000

* refinancement de l'emprunt SUVA remboursé en 2011

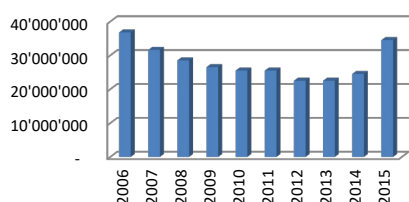
Comme cela avait été anticipé par le Conseil administratif, la dette communale a progressé de CHF 10 millions en 2015 ceci pour financer les importants travaux entrepris dans le quartier de Versoix Centre-Ville. Les mouvements ont été les suivants : remboursement de l'emprunt Dexia de CHF 3 millions à 2.535% et conclusion de nouveaux emprunts auprès de la SUVA et de la BCGE pour un montant total de CHF 13 millions (CHF 2 millions à 0.33% SUVA, CHF 6 millions à 0.35% SUVA et CHF 5 millions à 1.15%

BCGE). Les taux étant particulièrement favorables, la nécessité d'emprunter n'aura pas d'impact négatif sur le compte de fonctionnement. En effet, les intérêts payés sur la dette se montent dans les comptes 2014 et 2015 respectivement à CHF 627'215 et CHF 610'630.40. Sans autre variation de la dette, la ville paiera CHF 587'575 en 2016 pour sa dette de 34,5 millions.

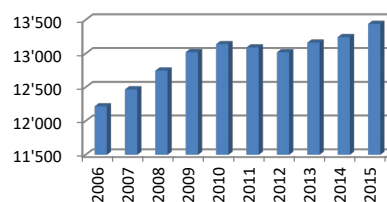
Evolution de la dette communale 2006-2015

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140	13'092	13'019	13'162	13'244	13'439
Dettes communales(en milliers de CHF)	36'760	31'600	28'500	26'500	25'500	25'500	22'500	22'500	24'500	34'500
Dettes par habitant (CHF)	3'009	2'534	2'235	2'035	1'941	1'948	1'728	1'709	1'850	2'567
Intérêt payé dans l'année (CHF)	969'474	805'333	841'232	764'421	732'408	708'913	703'276	580'108	627'215	610'630
Intérêt par habitant (CHF)	79.35	64.59	65.98	58.70	55.74	54.15	54.02	44.07	47.36	45.44

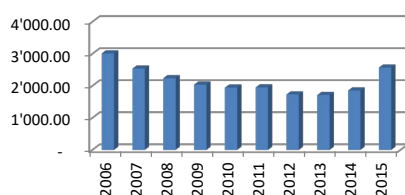
Dettes communales



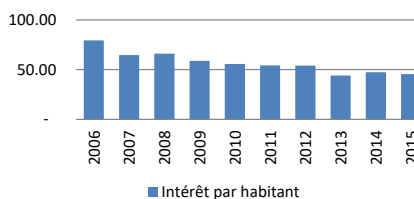
Nombre d'habitants



Dettes par habitant



Intérêt par habitant



Les graphiques présentés ci-dessus montrent que le coût de la dette par habitant (intérêts payés) continue de descendre alors que la dette augmente, ceci en raison des excellents taux obtenus pour les derniers emprunts effectués.

Compte d'investissement

	CHF
Dépenses d'investissement	10'578'971
./. Subventions d'investissement et autres recettes	-2'971'715
Augmentation des investissements nets (A)	7'607'256

Administration générale : dépenses CHF 1'069'230.56 dont travaux d'entretien d'immeubles: CHF 94'301.70, frais de construction d'immeubles: CHF 932'208.28, pose de panneaux solaires : CHF 5'228.28, installation de matériel de sonorisation : CHF 37'492.30 et recettes CHF 28'364.65 de subvention cantonales et fédérales;

Sécurité publique : dépenses CHF 668'543.83 dont aménagement des nouveaux locaux : CHF 261'015.87 et achat d'un véhicule : CHF 6'141.96 pour la Police municipale, rénovation local Sauvetage: CHF 364'267.25 ainsi que remplacement d'appareils de protection respiratoire pour les pompiers : CHF 37'118.75;

Enseignement et formation: dépenses CHF 276'501.18 pour des travaux d'entretien des bâtiments scolaires;

Culture et loisirs : CHF 1'109'204.42 dont frais de rénovation de l'Aula du Cycle des Colombières et installation de la cabine de projection : CHF 295'000.00, concept éclairage événementiel : CHF 2'372.12, fin des travaux de réalisation nouveau Galaxy : CHF 1'803.60, subvention communale à TéléVersoix pour le passage au numérique: CHF 4'620.00 et entretien et rénovation d'installation sportives : CHF 805 408.70;

Prévoyance sociale : dépenses CHF 49'629.85 pour des travaux d'aménagement du centre d'action sociale et des cuisines scolaires;

Trafic : dépenses CHF 2'490'474.62 dont parking et stationnement : CHF 1'903'717.65, travaux routiers: CHF 147'847.47, véhicules voirie et environnement: CHF 332'378.30, signalisation : CHF 104'885.60, divers : CHF 1'645.60 et recettes CHF 1'277'950.00 issues de la constitution de servitudes en faveur de la Fondation des parkings (P+R);

Protection et aménagement de l'environnement : dépenses CHF 4'915'386.13 dont frais d'assainissement des eaux (collecteurs): CHF 269'621.35, installation de conteneurs enterrés : CHF 27'697.92, aménagements extérieurs dans le secteur de Versoix Centre-Ville : CHF 4'618 066.86 et recettes CHF 1'665'399.85 dont prélèvement sur la taxe d'écoulement : CHF 895'101.45, subventions : CHF 565'465.65 et participations de tiers : CHF 204'832.75.

Compte d'investissement

	CHF
Dépenses d'investissement	10'578'971
./. Subventions d'investissement et autres recettes	-2'971'715
Augmentation des investissements nets (A)	7'607'256

Variation de la fortune

	CHF
(Insuffisance) / Excédent de financement (B-A)	-2'467'088
Investissements nets	7'607'256
Amortissements	-5'058'673
Variation de la fortune nette	81'495



Fête du Bicentenaire à Versoix du 29 au 31 mai

STVE

Michel Armand-Ugon

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Le service est divisé en plusieurs tâches bien distinctes

Chantiers en 2015

Réfection du terrain synthétique du CSV

Dans sa séance du 27 avril 2015, le Conseil municipal a voté un crédit de Frs 1'386'900.- pour la réfection du terrain synthétique du CSV.

Le premier terrain synthétique au CSV a été construit en 1986 ; puis remplacé une première fois en 2003.

L'usure de cette surface a nécessité son remplacement et conduit au vote de ce crédit qui comprenait également:

- Le remplacement de toutes les clôtures périphériques
- La mise en place d'un arrosage automatique
- La mise en place de cabines pour les joueurs
- ainsi qu'une extension du terrain avec la création d'un terrain d'échauffement de 600m².

Les travaux ont été réalisés durant l'été/automne 2015 afin que le terrain soit opérationnel pour le FC Versoix avant l'hiver.

Réaménagement du chemin de l'Ancien-Péage

Dans sa séance du 22 juin 2015, le Conseil municipal a voté un crédit de construction de Frs 854'250.- pour le réaménagement du chemin de l'Ancien-Péage.

Outre la remise à neuf de cette artère, l'éclairage public sera remplacé (éclairage économique à LED) et le chemin de l'Ancien-Péage fermé à la circulation depuis la route de Suisse.

L'accès au quartier se fera depuis le chemin de la Scie nouvellement construit conformément au PLQ de la Scie adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2011.

Un nouveau mobilier urbain (bancs, poubelles) ainsi que des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le papier seront mis en place dans le cadre de ces travaux.

Achats de véhicules

Un crédit de Frs 320'000.- a été voté en séance du 21 septembre 2015 et est destiné au remplacement et renouvellement des différents engins nécessaires au bon fonctionnement du Service des Travaux, Voirie et Environnement. Chaque achat de véhicule fait l'objet d'offres comparatives et de contrôle du respect des normes environnementales. Ce crédit comprend notamment le remplacement de la balayeuse pour Frs 235'000.-

Conteneurs enterrés

En votant le 12 octobre 2015 un crédit de Frs 1'000'000.-, les Conseillers municipaux ont lancé la mise en place d'une première étape d'installation de conteneurs enterrés, faisant ainsi suite à l'étude de faisabilité de 2011 ainsi qu'à celle dédiée à l'implantation desdits conteneurs.

Cette première étape concerne la mise en place d'une cinquantaine de conteneurs permettant de desservir plus de 2000 habitants.

Réaménagement du chemin du Levant

Dans sa séance du 14 décembre, le Conseil municipal votait un crédit de Frs 502'500.- pour le réaménagement du chemin du Levant ainsi que sa mise en zone 20. Ces travaux seront coordonnés avec la construction des nouveaux immeubles réalisés par la Fondation Samuel May.

Réaménagement avenue Adrien-Lachenal

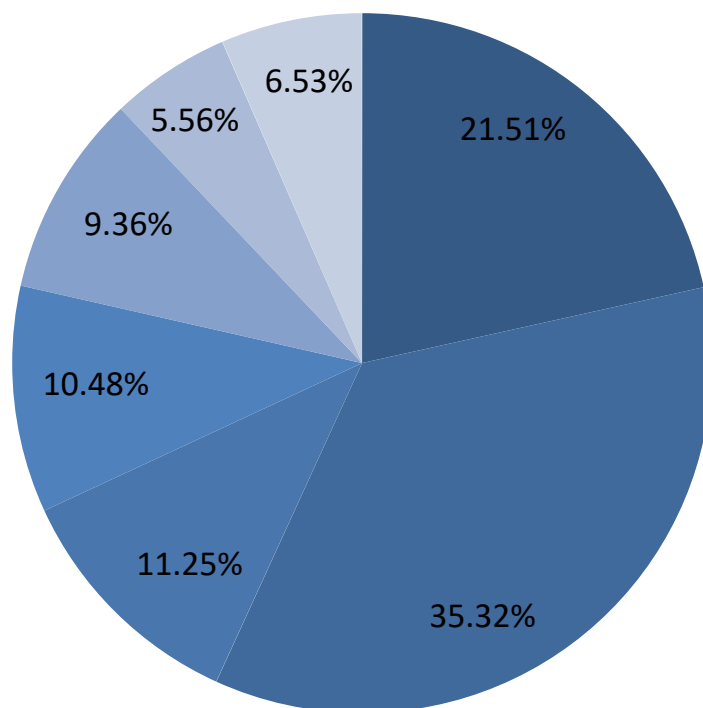
Dans cette même séance, c'est un crédit de Frs 3'216'000 qui fut voté pour la réfection et le réaménagement complet de l'avenue Adrien-Lachenal.

Ces travaux complètent en outre :

- Le remplacement de tous les candélabres existants au profit d'éclairages LED
- La plantation d'arbres
- La mise en place d'abribus

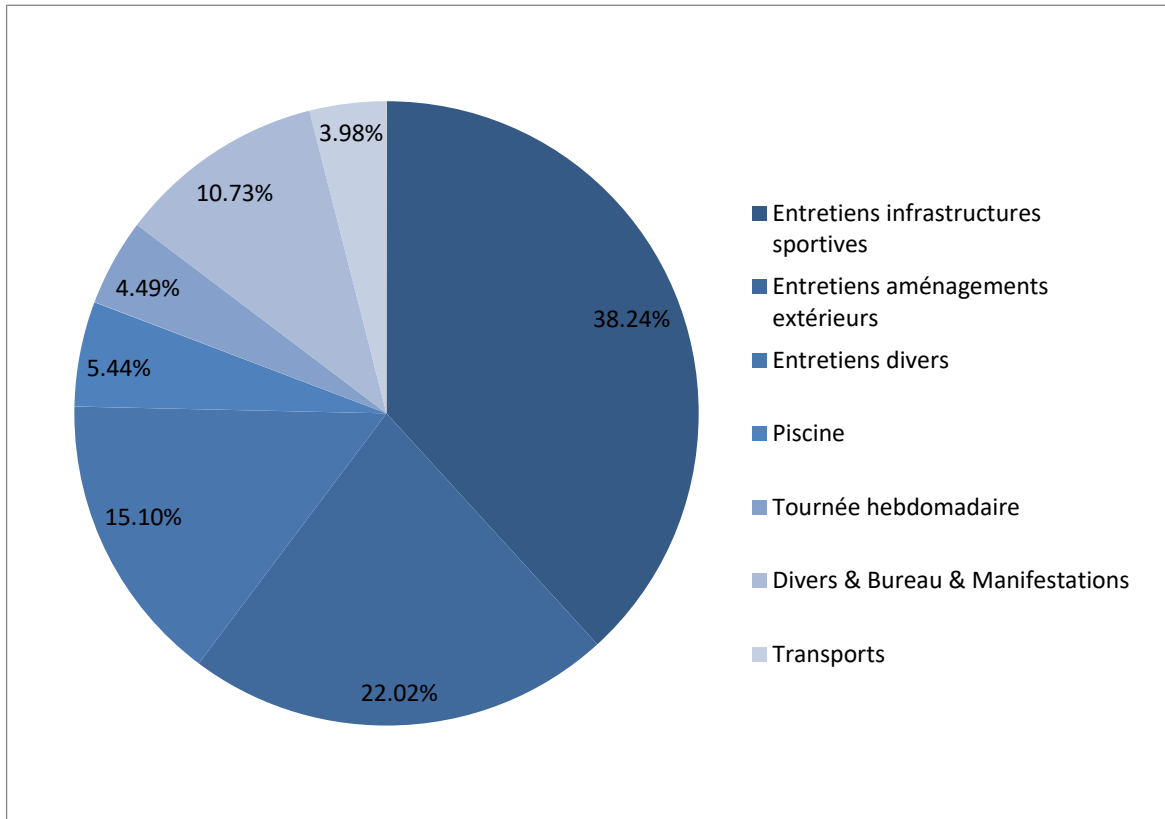
- La mise en place de conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères et au papier
- Afin d'améliorer le confort des riverains, un nouveau revêtement phono-absorbant sera mis en place.

Heures ouvrées à la Voirie

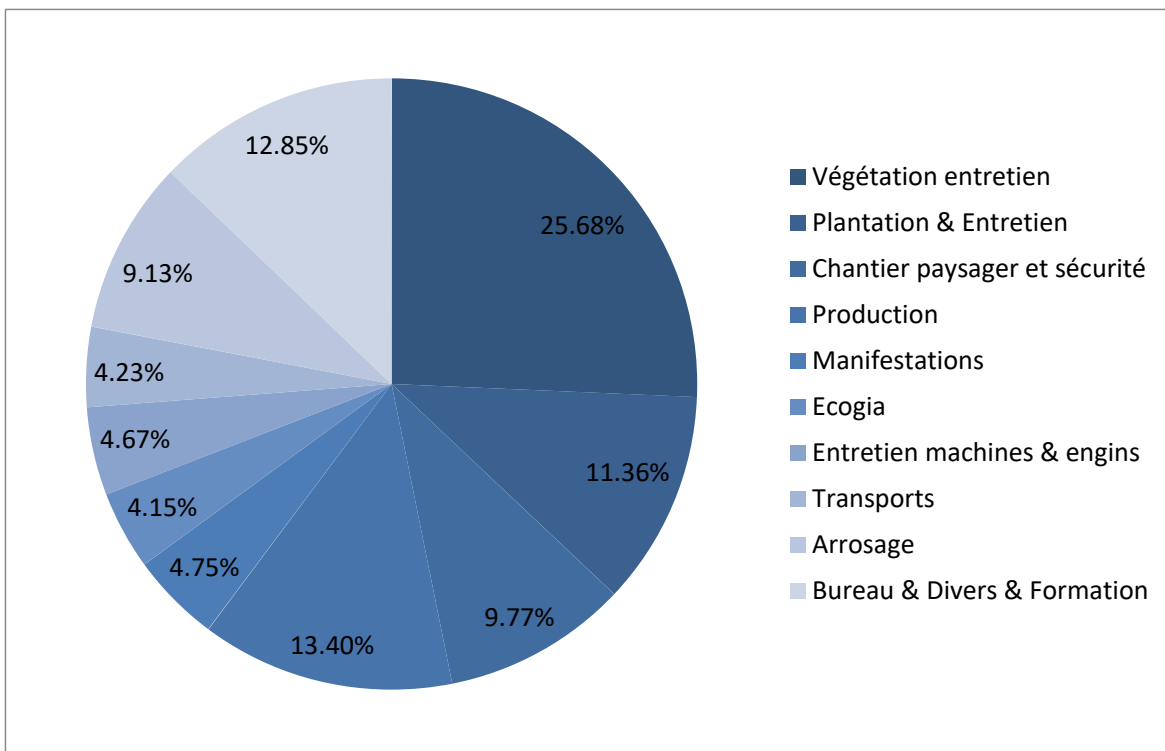


- Entretien parcs & chaussées
- Entretien divers (cimetière, parcours sportifs, cours d'eau, entretien dépôt, déneigement, entretien végétation, travaux menuiserie, entretien CO)
- Entretien machines & engins (chef d'atelier avec apprenti et aide ponctuel d'un cantonnier supplémentaire)
- Tournées trihebdomadaires
- Manifestations
- Entretien du matériel
- Divers & Bureau

Heures ouvrées au Centre sportif de Versoix



Heures ouvrées aux Espaces Verts





Mercredi 4 février, le fayard pleureur du préau de Lachenal a été déraciné par la bise

Rapport de gestion des déchets en 2015

Statistiques comparatives 2014-2015

Nombre d'habitants 2015 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Nombre d'habitants 2015 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombants	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération	
13'369	18'355	33'320	451'140	13'369	18'355	33'320	451'140	34'697	356'840	42'220	23'702	578'900	94'417	1'633'591	3'375'763	113'175	3'262'588	4'896'179	33.36%	
Kilos par habitant	1.37	2.49	33.75	Kilos par habitant	1.37	2.49	33.75	2.60	26.69	3.16	1.29	43.30	7.06	121.71	252.51	8.47	244.04	365.75		
Proportion déchets recyclés	14208.48%	25792.79%	349224.46%	Proportion déchets recyclés	14208.48%	25792.79%	349224.46%	26858.72%	276227.46%	32682.22%	18347.56%	448122.62%	73087.57%							
Proportion types déchets	5018.43%	9109.99%	123345.82%	Proportion types déchets	5018.43%	9109.99%	123345.82%	9486.48%	97563.34%	11543.34%	6480.34%	158276.58%	25814.48%	389.79%			892021.54%			
Nombre d'habitants 2014 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Nombre d'habitants 2014 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Matières recyclables extraites des déchets encombants	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération	
13'202	15'805	41'921	474'845	13'202	15'805	41'921	474'845	32'655	353'195	51'460	18'204	645'670	89'455	1'723'210	3'402'817	31'920	3'370'897	5'094'107	33.83%	
Kilos par habitant	1.20	3.18	35.97	Kilos par habitant	1.20	3.18	35.97	2.47	26.75	3.90	1.15	48.91	5.66	129.18	257.75	2.42	255.33	384.52		
Proportion déchets recyclés	12234.54%	32450.77%	367574.34%	Proportion déchets recyclés	12234.54%	32450.77%	367574.34%	25278.02%	273405.89%	39834.84%	14091.59%	499808.83%	69246.52%							
Proportion types déchets	4110.37%	10902.29%	123491.71%	Proportion types déchets	4110.37%	10902.29%	123491.71%	8492.50%	91854.51%	13383.07%	4734.27%	167917.73%	23264.33%	448150.76%			876660.46%			

Apports des tonnages au Gicord de 2012 à 2015

Année	Apports Transvoirie Tournées hebdomadaires en mode porte-à-porte	Apports Serbeco Vidanges benne PDR Voirie	Apports SRS - Swiss Recycling Services Transport depuis le dépôt de Braille	Apports STVE	Totaux
2015	397'840.00	0.00	59'740.00	121'320.00	578'900.00
2014	412'020.00	1'280.00	68'640.00	163'460.00	645'670.00
2013	349'220.00	176'760.00	67'160.00	96'220.00	689'360.00
2012	315'570.00	173'140.00	262'220.00	18'860.00	769'790.00

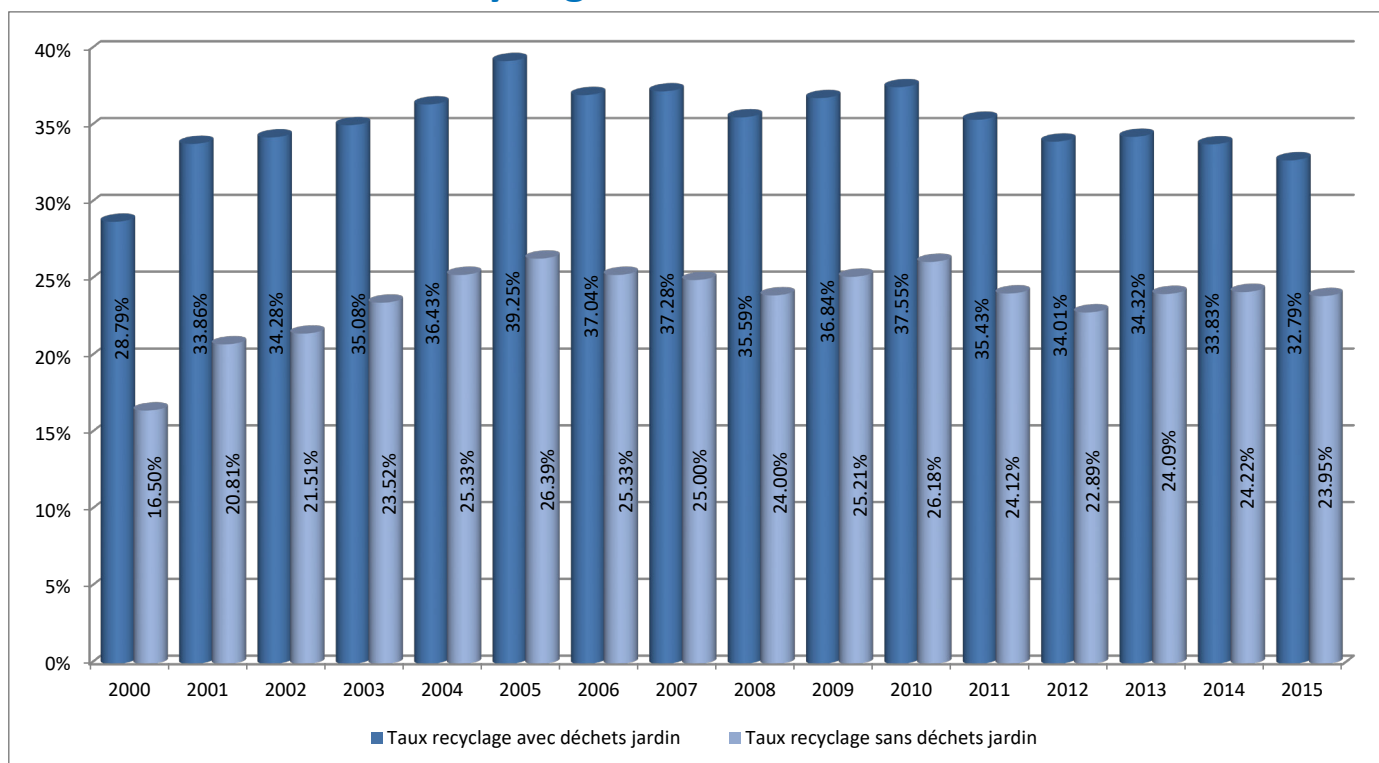
Statistiques comparatives des déchets 2000-2015 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitants	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2015	13'369	1'054.69	3'348.30	4'402.99	23.95%	78.9	250.17	329.07
2014	13'202	1'077.54	3'370.90	4'448.44	24.22%	81.62	255.33	336.95
2013	13'126	1'138.31	3'587.62	4'725.93	24.09%	86.73	273.33	360.06
2012	12'990	1'045.50	3'522.08	4'567.58	22.89%	80.48	271.14	351.62
2011	13'062	1'063.17	3'345.26	4'408.43	24.12%	81.39	256.10	337.49
2010	13'048	1'176.00	3'315.99	4'491.99	26.18%	90.13	254.14	344.27
2009	12'873	1'085.83	3'221.70	4'307.53	25.21%	84.35	250.27	334.62
2008	12'634	1'066.24	3'375.89	4'442.13	24.00%	84.39	267.21	351.60
2007	12'271	1'130.87	3'393.13	4'524.00	25.00%	92.16	276.52	368.68
2006	11'993	1'135.40	3'347.90	4'483.30	25.33%	94.67	279.15	373.82
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.49

Statistiques comparatives des déchets 2000-2015 avec déchets de jardin

Année	Nombre d'habitants	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2015	13369	1'633.59	3'348.30	4'981.89	32.79%	121.58	250.17	371.75
2014	13202	1'723.21	3'370.90	5'094.11	33.83%	129.18	255.33	384.52
2013	13126	1'747.77	3'582.21	5'329.98	34.32%	139.21	273.32	405.62
2012	12'990	1'815.29	3'522.08	5'337.37	34.01%	139.75	271.14	410.88
2011	13'062	1'835.29	3'345.26	5'180.55	35.43%	140.50	256.10	396.60
2010	13'048	1'993.94	3'315.99	5'309.93	37.55%	152.81	254.14	406.95
2009	12'873	1'879.04	3'221.70	5'100.74	36.84%	145.96	250.27	396.23
2008	12'634	1'865.14	3'375.89	5'241.03	35.59%	147.63	267.21	414.84
2007	12'271	2'017.09	3'393.13	5'410.22	37.28%	164.38	276.52	440.90
2006	11'993	1'969.20	3'347.90	5'317.10	37.04%	164.20	279.15	443.35
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.89

Evolution du taux de recyclage



Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2015

	2012	2013	2014	2015
Population moyenne (habitants):	12'990	13'126	13'196	13'369
Levées des ordures ménagères:	CHF 34.84	CHF 36.16	CHF 35.54	CHF 36.59
Levées des déchets recyclables:	CHF 16.93	CHF 17.47	CHF 16.66	CHF 17.55
Levées des déchets de jardin:	CHF 8.65	CHF 7.90	CHF 5.51	CHF 6.31
Traitement des ordures ménagères:	CHF 73.13	CHF 75.77	CHF 75.74	CHF 74.97
Traitement des déchets recyclables:	CHF 1.41	CHF 0.90	CHF 1.37	CHF 1.07
Traitement des déchets de jardin:	CHF 7.48	CHF 5.86	CHF 5.78	CHF 5.62
	CHF 142.44	CHF 144.05	CHF 140.60	CHF 142.10



En 2015, plusieurs chantiers sont en cours, également à Versoix Centre-Ville

Sports Manifestations

Alex Goldenberg

Le service Sports et Manifestations joue un rôle central quant aux activités et aux loisirs proposés à la population

Sports

Le Service des Sports est la porte d'entrée de la Mairie pour tous les clubs sportifs et sociétés sportives ainsi que pour toutes questions relatives aux sports. Ses tâches concernent notamment la gestion des subventions (juniors, demandes de soutien extraordinaires, etc.), mise à disposition des infrastructures sportives (en collaboration avec le service de la Gérance et le STVE), développement des activités sportives, soutien aux clubs sportifs, organisation et gestion de la patinoire ainsi que l'organisation de nouvelles activités sportives.

Commission des Sports

Comme chaque année, la Commission des Sports a continué à recevoir une société sportive lors de ses séances. Ces rencontres permettent au comité de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs motivations, leurs comptes et leurs budgets. D'autre part, la Commission a également fixé ses objectifs de législature basés sur le principe du « Sport pour Tous ».

StreeTraining (02.09.15 – 25.11.15)

En collaboration avec le fitness Harmony, la Ville de Versoix a mis en place – pour une période de test de 3 mois (du 2 septembre au 25 novembre) – des entraînements sportifs et ludiques en extérieur tous les mercredis de 18h30 à 19h30. Ces cours, à l'attention des jeunes et des moins jeunes, de 7 à 77 ans, donnés par un coach professionnel et gratuits pour les habitants de Versoix ont permis aux participants de redécouvrir la ville d'une nouvelle façon.

La participation a montré l'intérêt des Versoisiens pour cette nouvelle activité sportive qui a attiré plus

de 160 participants durant cette période et un projet pour continuer ces entraînements en 2016 est en cours d'étude.

Entraînement officiel de la Course de l'Escalade à Versoix (18.10.15)

Environ 1'000 personnes se sont donnés rendez-vous au Centre Sportif de la Bécassière à Versoix dimanche 18 octobre pour le 1^{er} entraînement officiel de la course de l'Escalade 2015. Accompagnés d'un temps couvert mais agréable, les participants ont commencé par un échauffement en groupe puis ils ont effectué deux tours de la piste d'athlétisme avant d'attaquer l'un des 4 parcours proposés. L'ambiance dominicale et sympathique de cet événement ainsi que les infrastructures et le ravitaillement offerts par la commune ont conquis les nombreuses personnes présentes.

Patinoire hivernale couverte

Installée comme depuis maintenant plusieurs années sur la Place du Bourg, la patinoire hivernale couverte de Versoix a été ouverte du 27 novembre 2015 au 21 février 2016. Cette nouvelle saison a vu le nombre de patineurs(euses) augmenter par rapport à l'excellente saison passée. En effet, le manque de neige en montagne et des températures assez élevées pour la saison ont probablement convaincu le public de se rendre à la patinoire au lieu d'aller skier sur nos verts pâturages...

De nouveaux horaires ont été mis en place afin que chacun puisse profiter de cette infrastructure hivernale, que ce soit pour patiner ou pour pratiquer le eistock ou le hockey. D'autre part, de nouveaux accessoires ont été mis à disposition des utilisateurs

tels que des casques, des gants, des séparateurs de glace ou des aides-à-patiner en plus grand nombre. Les écoles versoisiennes ont pu profiter durant la semaine de la patinoire et de nombreuses classes n'ont pas boudé ce plaisir de partager ce moment de glisse ensemble.

La buvette tenue de main de maître par Jean-Luc et Brigitte a accueilli un public très nombreux, dans un cadre très chaleureux, avec notamment une excellente fondue venue tout droit de Bulle. Encore une belle saison à la patinoire qui s'achève avec le sourire aux lèvres des petits mais également des plus grands!

Manifestations

Le Service des Manifestations organise plus d'une dizaine de manifestations par année et soutient également d'autres événements organisés par des tiers. Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion de A à Z des manifestations communales, relations avec divers partenaires & fournisseurs (média, logistique, boissons, autres services communaux, ...), création de visuels pour les affiches, site internet, tous-ménages, banderoles, etc., communication via les réseaux sociaux et site internet, mise en place de stratégies de communications, etc. Vous trouverez ci-dessous une liste des manifestations organisées par ce service en 2015.

Soupe du 1er janvier (01.01.15)

Organisée à la salle communale Lachenal dans une ambiance conviviale, la soupe du 1er janvier a rencontré un vif succès auprès de la population qui est venue en nombre recevoir les vœux du Conseil administratif à travers les paroles du Maire, Monsieur Patrick Malek-Asghar. Les Potes au Feu ont préparé une délicieuse soupe que les Versoisens ont pu déguster sur un air d'accordéon.

Festichoc, 11^{ème} édition (21-22.03.15)

Après avoir dignement fêté son 10^{ème} anniversaire, le Festichoc fait peau neuve avec une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo. La marque Festichoc a également été déposée et est protégée pour une durée de 10 ans.

Cette année, 28 exposants chocolatiers, venus de Suisse et d'ailleurs, ont proposé dégustations et ventes de produits chocolatés très appréciés du grand public sous les 1500 m² de tentes du Salon des artisans. Un accent particulier a été mis sur la décoration du Salon ainsi que de la salle d'exposition des sculptures en chocolat, avec notamment des jeux de lumières qui ont ravi les gourmands présents pour l'occasion.

Malgré un temps très maussade, environ 27'000 festivaliers se sont donné rendez-vous dans cette Mecque du chocolat où ils ont pu découvrir une nouvelle animation - le «front cooking» - présentée par Anita Lalubie (RTS) qui a connu un franc succès. Les animations « historiques » du Festichoc telles que l'exposition de sculptures en chocolat créées par les apprentis genevois, la chasse aux œufs, l'atelier Cartier de confection de lapins en chocolat, la visite de la fabrique Favarger et les manèges ont permis aux festivaliers de passer d'agréables moments lors de ce festival très populaire et familial.

Inauguration du Boléro (25.04.15)

L'inauguration du nouveau bâtiment culturel de la ville de Versoix, le Boléro (nom en hommage au compositeur Maurice Ravel), s'est déroulée sous une tente « transparente » qui a permis aux personnes présentes d'avoir une vue imprenable sur ce magnifique édifice. La Musique Municipale de Versoix a offert au public un moment unique en reprenant le célèbre « Boléro de Ravel » qui a enchanté toutes les personnes présentes. Les discours du Maire, de l'architecte ainsi que du Chef de Service des bâtiments – Monsieur Alfred Trummer – en charge des travaux ont été applaudis par une foule venue en nombre.

Marché aux Fleurs (09.05.15)

En collaboration avec les Dames Paysannes, le Marché aux Fleurs a été organisé à l'espace Lachenal avec la présence de trois fleuristes ainsi que le soutien important du Service des Espaces Verts de la commune. Les Potes au Feu étaient également présents afin de préparer quelques mets forts appréciés du public. Rempotage, ventes et conseils ont accompagné les Versoisens durant cette belle journée de printemps.



Le public est venu en nombre pour célébrer la 11ème édition de Festichoc

Repas des Vestes (26.05.15)

Le traditionnel Repas des Vestes, organisé à chaque nouvelle législature, a permis à nos élus de fêter comme il se doit les vainqueurs ainsi que les perdants des élections communales. Dans une ambiance amicale et chaleureuse, le repas organisé par Swisscanonica s'est déroulé à la salle communale Lachenal.

Fête du Bicentenaire (29-31.05.15)

Organisée sur le site d'Ecogia par un comité composé de Conseillers municipaux et soutenue par les services communaux, la Fête du Bicentenaire a célébré le 200^{ème} anniversaire de l'entrée de Versoix dans la Confédération. Le temps très estival, les diverses animations ainsi que la participation de nombreuses sociétés locales ont fait de cette manifestation un moment inoubliable pour la plupart des Versoisien·nes présents.

En effet, venue en grand nombre, la foule a pu commémorer ce moment historique en assistant à de nombreux concerts – notamment de cors des alpes, discours des autorités locales, genevoises et frontalières, démonstrations de danses d'époque ainsi beaucoup d'autres animations le tout en dégustant diverses spécialités culinaires locales. Un magnifique feu d'artifice, chaleureusement applaudi par le public, est venu accompagner ce moment festif et mémorable à plus d'un titre.

Sérénade (16.06.15)

Organisée dans le parc de la Mairie, la Sérénade a accueilli plus d'une centaine de participants venus célébrer le nouveau Président du Conseil Municipal – Monsieur Alain Riat – ainsi que le nouveau Maire – Monsieur Patrick Malek-Asghar. La Musique municipale de Versoix a ajouté une touche musicale à cette manifestation qui a également célébré les nouveaux citoyens suisses de notre commune. L'apéritif organisé par Cartier ainsi que les décorations florales préparées par l'équipe des Espaces Verts ont été très appréciées du public.

Promotions scolaires (24-26.06.15)

Organisées en trois parties (jubilaires du corps enseignant, journée des enfants et cortège), les promotions scolaires ont connu un grand succès cette

année encore. Le mercredi après-midi, les autorités versoisien·nes ont célébré les jubilaires du corps enseignant dans le parc de la Mairie, sous un soleil très présent. Le jeudi, l'espace Lachenal s'est transformé le temps d'une journée en un grand parc d'amusement grâce aux animations proposées par l'APEV, aux manèges ainsi qu'au spectacle proposé par Stanislas le Magicien.

Le vendredi en fin d'après-midi, le cortège des classes versoisien·nes, accompagné par les pompiers ainsi que par la troupe Lèchebéton, a été suivi par de nombreuses personnes tout au long du parcours, de la Résidence Bon-Séjour à l'espace Lachenal. Les stands tenus par des sociétés locales ont permis aux petits et aux grands de se restaurer une fois sur place et de passer une fin de journée dans une belle ambiance festive.

Fête Nationale (01.08.15)

Malgré une météo très incertaine jusqu'au bout, la fête a connu un beau succès populaire avec la présence d'un public toujours aussi nombreux. Suite aux travaux ayant lieu dans le bâtiment du Sauvetage, de nouvelles infrastructures ont été créées afin d'établir les cuisines et autres stands de distribution de boissons dans le but d'accueillir le public. L'esplanade a été agrandie afin de donner un plus grand espace de détente face au lac.

Une attention particulière a été portée sur l'éclairage du parc de la Mairie ainsi que sur les 17 arbres du quai.

Célébrations à la Villa Fleur d'Eau (31.08.15)

Une cérémonie organisée par Monsieur Carlo Sommaruga a eu lieu à la Villa Fleur d'Eau, avec l'ensemble de la commission des affaires extérieures, afin de commémorer les 30 ans de la poignée de main entre Messieurs Reagan et Gorbatchev qui marque la fin de la guerre froide. Etaient également présents les ambassadeurs américain, russe et suisse, le Président du Conseil d'Etat ainsi que notre Conseil administratif in corpore. La commune a été sollicitée afin de gérer les infrastructures de cette fête (tente, décoration florale, tables, sono, drapeaux et pupitre d'orateur) qui s'est par ailleurs très bien déroulée.

WeAre18! (01.10.15)

La première soirée totalement consacrée aux nouveaux jeunes majeurs de la Commune a vu le jour le 1er octobre et s'est déroulée aux Caves de Bon-Séjour. Une vingtaine de Versoisien(ne)s (sur 180 invités) ont participé à cet événement baptisé «WeAre18!». Madame Ornella Enhas, Conseillère administrative déléguée à la jeunesse, est intervenue en début de soirée pour féliciter les jeunes pour leur passage à la majorité, avant de leur remettre un présent pour marquer ce moment important dans la vie de chacun. La soirée s'est poursuivie par la prestation de chant d'Eman Hassen Abawary.

La jeune femme, accompagnée à la guitare par une amie, s'est produite sur scène dans le cadre du concours des jeunes talents organisé pour l'occasion. Seule et unique candidate, elle a donc gagné son permis de conduire complet offert par la commune! La soirée s'est poursuivie par un cocktail dînatoire avant que l'humoriste Yoann Provenzano et ses acolytes (Edem Labah, Charles Nouveau & Nadim Boutemine) prennent possession de la scène devant un

public comblé, à en croire les rires partagés tout au long de la soirée.

Fête de l'Escalade (11.12.15)

La fête de l'Escalade, organisée par le Conseil Municipal avec le soutien du service des Manifestations de la commune, s'est déroulée à Versoix le jeudi 11 décembre. Le cortège d'adultes et d'enfants déguisés, accompagné de la MMV, est parti de la Résidence Bon-Séjour à destination de la salle communale de Lachenal en effectuant un arrêt à l'EMS St-Loup pour y rencontrer les résidents.

Une fois sur place, soupe, saucisses et boissons ont été servis au public par les Conseillers municipaux présents alors que l'ADER organisait son désormais célèbre concours de déguisements. Pour conclure, la marmite fut brisée et le chocolat partagé parmi les convives.

Liste des manifestations 2015

- 01.01 Soupe du 1^{er} janvier
- 21-22.03 Festichoc
- 24.04 40 ans Colombières (soutien - organisé par des tiers)
- 25.04 Inauguration du Boléro
- 03.05 Fête de la Jeunesse (soutien - organisé par des tiers)
- 09.05 Marché aux Fleurs
- 26.05 Repas des Vestes
- 29-30-31.05 Fête du Bicentenaire
- 16.06 Sérénade
- 19.06 Sortie du personnel de la Mairie
- 24.06 Jubilaires du corps enseignant
- 25-26.06 Promotions
- 01.08 Fête Nationale
- 01.10 Fête de la Majorité «We are 18»
- 04.12 Soirée de fin d'année pour le personnel de la Mairie
- 10.12 Escalade (soutien - organisé par le CM)

De fin novembre à mi-février, gestion et organisation de la patinoire



Le 25 mai, inauguration du Boléro, de gauche à droite, Alfred Trummer (Chef du Service des Bâtiments), Yves Richard (Président de la commission des bâtiments et de la gérance), Patrick Malek-Asghar (Conseiller administratif), Cédric Lambert (Maire), Claude Genequand (Conseiller administratif) et Dominique Grenier (Directeur du bureau d'architectes en charge du projet)

Social - Jeunesse

Stefania Desiderio

Le Service Social Jeunesse de la Ville de Versoix travaille sur plusieurs axes (présentations communales, prestations subventionnées et partenariats) qui s'adressent à divers secteurs d'interventions (formation et emploi, enfance, jeunesse, seniors, social et santé, actions communautaires)

Prestations communales

Jubilaires des enseignants

Cet évènement, qui s'est déroulé le 25 juin dans le magnifique cadre du parc de la Mairie, a été organisé à l'intention des enseignants des écoles primaires versoisiennes qui fêtaient leurs 10, 15, 20 et 25 ans d'activité professionnelle. L'occasion également de remercier ceux partis à la retraite ou vers d'autres établissements scolaires. 11 enseignants ont été concernés.

La Forge

Structure communale d'insertion professionnelle, La Forge est destinée aux 15-25 ans en quête d'un projet de formation (reprise de l'école ou d'un apprentissage). L'objectif est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'orientation professionnelle et de recherches d'une place au sein d'une entreprise.

67 jeunes ont été accueillis durant l'année.

- 62 % de garçons et 38 % de filles, âgés majoritairement de 18 à 21 ans
- 42 % habitent dans les secteurs Versoix lac, Nant-de-Crève-Cœur, Versoix Bourg et Pelotière
- 58 % indifféremment de tous les autres quartiers de Versoix

1325.5 jours de stages ont été effectués durant l'année par l'ensemble de ces jeunes.

Le réseau de La Forge est constitué de 70 entreprises. De nouveaux partenariats ont été établis avec un certain nombre d'entreprises dans la mise à disposition de places de stages et d'apprentissages :

Commune de Versoix : STVE, Restaurants Scolaires, Service Social Jeunesse, Administration Générale, Bibliothèque, mais aussi l'Association La Barje, Quartier Marc André, Centre de fitness Harmony (Versoix), Coop (Versoix) Centre, Crèche BÉBÉ Biz (Mies), Institution La Corolle (Fondation de l'Arche), EMS La Clairière (Mies), Fondation Clair-Bois (Chambésy), Country Club Geneva (Bellevue), Ecole & Quartier (Versoix), Société Eldora, EMS Bon-Séjour, FUST SA (Versoix), Fondation Ensemble, Garage Bove (Versoix), Groupement genevois des opticiens, Nauticauto sàrl (Collex), Station-Service Agip (Chambésy), Vitrierie de Versoix.

La Forge a participé à :

- l'organisation de la soirée d'information Genilem «Ouvre ta Boîte !» en collaboration avec la promotion économique de la Ville de Versoix, pour les futurs micro-entrepreneurs, accompagnée d'une petite entreprise du canton de Vaud qui fabrique des snowboards. 50 personnes ont participé à cet événement.
- la séance d'information du 5 décembre aux HUG, sur les professions de l'Hôpital à laquelle quatre jeunes ont participé.

La Forge a adhéré à Accroche, une association dont l'objectif est de soutenir et développer toute action visant l'amélioration des conditions d'accès à la formation et à la qualification des jeunes les plus fragilisés. La mutualisation des ressources inter-institutionnelles communales et cantonales est de toute première nécessité afin d'atteindre cet objectif.

La Forge a rejoint les rangs du dispositif aiRe d'ados, qui a pour mission de « Renforcer, autour des jeunes en grande difficulté et à risque suicidaire le filet de sécurité offert par les professionnels et les proches ».

Cérémonie des Jubilaires

Le Service réunit chaque année les jubilaires de la commune qui sont invités par les autorités à partager un moment de convivialité. Lors de cette cérémonie, qui a eu lieu le 1^{er} octobre, une personne a célébré son 100^{ème} anniversaire, 10 personnes leur 90^{ème} anniversaire, six couples ont fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage) et deux couples leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Des petits plaisirs (fleurs et chocolats) leur ont été cordialement remis par le Service.

Aide sociale ponctuelle

L'aide sociale ponctuelle du SSJ s'adresse à des personnes reçues en rendez-vous ou en visite à domicile en cas de mobilité réduite. Elle intervient selon trois types de prestations :

- L'information-orientation : consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. 44 demandes ont ainsi été traitées.
- L'appui administratif et le soutien psycho-social: ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant, pour certains, s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur ignore parfois ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. Ceci en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. 145 situations ont ainsi été suivies.
- Les aides financières : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant.

L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner les camps scolaires, les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice Général ou le Service des Prestations Complémentaires (SPC).

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises. En 2014, le service social communal a ainsi pu obtenir plus de CHF 20'200.- de fonds pour répondre à ces demandes financières plus particulières.

Bien entendu, ces trois différents types d'interventions peuvent être combinés étant donné qu'un grand nombre de personnes ou de familles en situation précaire cumulent les difficultés.

Subventions

Fédération genevoise de coopération - FGC

- Togo, Genève Tiers-Monde (GeTM)
Consolidation de la production agricole autour de la forêt d'Abdoulaye. CHF 25'000.-
- Pérou, Association La Florida
Coopératives de producteurs de café : développement rural intégré en Haute Amazonie péruvienne. CHF 25'000.-
- Mali, Association pour l'Accès à l'Education et à la Formation (ACCED)
Apprentissage des métiers des métaux au service de l'emploi et des économies locales à Bamako. CHF 25'000.-

Projets « Coups de Cœur »

- Kenya, Association Solférino, Association des élèves de l'Ecole de Culture générale Henry-Dunant, participation de deux jeunes Versoisiennes. Objectif: Terminer la construction du centre de formation professionnelle débutée en 2011 au Kenya. CHF 1'400.-

- Bénin, Association La Liane
Construction d'un bâtiment scolaire au centre de formation professionnelle et de perfectionnement d'Allada. CHF 2'000.-
- Sénégal, Association ADENN Suisse, Genève
Soutien financier pour la fabrication de pompes à eau manuelles et de forages. CHF 3'500.-
- Cameroun, ASPOC Suisse
Construction et ameublement de l'orphelinat de Bafang. CHF 6'000.-
- Mali, Association d'Aide à Gao
Soutien pour un centre d'accueil pour orphelins de 0 à 5 ans, entretien et écolage des enfants ainsi que pour le salaire des six collaborateurs locaux. CHF 12'240.-
- Pérou, Association « Un enfant, un sourire »
Prévention bucco-dentaire d'enfants et d'adolescents en collaboration avec des instituts et professionnels locaux. CHF 5'500.-

Divers

- Colombie, Equateur, Genève, Collège et Ecole de commerce André-Chavanne.
Manifestation 24 heures de natation solidaire
L'école se mobilise chaque année pour récolter des fonds afin de soutenir des associations dont le but est la solidarité et le développement durable. Soutien financier à trois associations : Tchendukua, Colombie – Transito Amaguana, Equateur – Fondation Ensemble, Genève CHF 2'000.-
- Brésil, Terre des Hommes Suisse
Marche de l'espoir 2014
Programme d'éducation différenciée pour les enfants Yanomami, création d'écoles dans 11 villages et formation des professeurs Yanomami choisis par la communauté. CHF 1'260.-
- Afrique de l'Ouest (Guinée, Sierra Leone, Libéria), Médecins Sans Frontières (MSF)
Soutien pour demande d'aide d'urgence Ebola. CHF 10'000.-
- Bénin, Médecins du Monde
Promotion de la santé et amélioration des conditions de vie des enfants de 0 à 5 ans vivant dans les bidonvilles du marché de Dantokpa, Cotonou. CHF 18'134.-
- Philippines, Fondation Apprentis d'Auteuil
Apporter de l'aide à des jeunes filles victimes de violences aux Philippines. Permettre à chaque

jeune fille de se reconstruire et de retrouver sa dignité. CHF 3'000.-

- Thaïlande, Human Development Foundation, The Mercy Center

Offrir l'hébergement et la scolarisation à des enfants des rues de Bangkok et venir en aide aux familles de la communauté. CHF 2'506.-

Prestations subventionnées

Arcade Sages-Femmes

Membre de l'Arcade, les sages-femmes de Versoix accueillent les parents pour répondre aux questions concernant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et la vie avec un nourrisson.

Sur les premiers 6 mois de l'année, 8 rencontres pré et postnatales ont été organisées une semaine sur deux avec chaque fois deux sages-femmes (hors vacances scolaires). Ces rendez-vous ont eu lieu à la ludothèque.

Fondation communale de Versoix pour la Petite Enfance

De nombreuses activités ludiques et pédagogiques ont été organisées tout au long de l'année dans les différentes institutions.

Crèche Fleurimage

Trois jours au vert ont été organisés au mois de juillet, sur un grand terrain libre, non loin de la crèche. Le but, pour les enfants de 2-4 ans, a consisté à vivre ces jours dans la nature, sans rythme ni jouets, créer un lien avec la nature, agir librement dans un cadre donné, faire des choix en fonction de ses propres centres d'intérêts, de ses envies et besoins. Le professionnel présent, en retrait de leurs jeux, a veillé à la sécurité des enfants et, si nécessaire, les a guidés dans leurs découvertes, leur montrant les possibilités qu'offre la nature en les incitant à l'exploration. Les enfants ont eu un immense plaisir à vivre dehors, à découvrir la nature et ses petites bêtes, à manger avec les mains, à dormir tous ensemble sous une bâche, et surtout à se salir.

Garderie les Vers à Soie

En collaboration avec l'EMS de Bon-Séjour, un groupe d'enfants s'est rendu régulièrement à l'EMS pour assister à la chorale ou à la gymnastique auprès des seniors. D'excellents contacts intergénérationnels ont pu être échangés.

Crèche les Vers à Soie

Plusieurs sorties en forêt ont été proposées aux enfants afin de sensibiliser les membres des équipes créées à son potentiel mais aussi aux aspects sécuritaires. Les objectifs ont consisté à découvrir un endroit naturel, les laissant explorer librement un espace inhabituel, sans jouets, et favoriser le développement moteur global sur un terrain vallonné.

Centre de Rencontres Le Rado

Le Rado est une association à but non lucratif gérée par un comité de bénévoles, une équipe d'animateurs et de moniteurs ainsi que par une équipe administrative et technique. Tous les professionnels sont des collaborateurs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Il est divisé en deux secteurs, le Radis pour les enfants de 4 à 11 ans, et le Rado pour les adolescents de 12 à 17 ans. Un troisième secteur a vu le jour en septembre, le Radis + (8-11 ans) afin de s'adapter aux nouveaux horaires scolaires.

Le Radis / secteur enfants de 4 à 11 ans

Les activités principales se regroupent autour des «mercredis aérés» dont l'objectif est d'offrir aux enfants des opportunités de découverte, de créativité et de développement personnel. Trente-deux places sont disponibles sur inscription à l'année pour les enfants de Versoix.

Les événements et activités marquants de l'année ont été les sorties ski et luge, la course de caisses à savon, les journées Moyen-Âge, les sorties en forêt et l'apéro escalade.

Sans oublier les centres aérés d'été, d'automne et de février qui ont toujours un immense succès et les fameux «mercredis de quartiers» et leurs événements tels que : un après-midi à la patinoire de Versoix, le Petit Black Movie, une chasse aux œufs de Pâques, la disco, les jeux à gogo et les repas des 8^{ème} primaires.

Pour la première fois, un après-midi conte a eu lieu au «New Galaxy». 60 enfants et 20 adultes ont été immergés dans le monde enchanté et envoûtant de Ripaille, une petite ogresse à la vie mouvementée.

Le Radis + / extension du secteur enfants pour les plus grands de 8 à 11 ans

Il fonctionne sous le mode de l'accueil libre le mercredi après-midi, dans un cadre clairement défini lors d'une réunion. L'enfant, une fois inscrit par ses parents, est libre de venir et de partir quand il le désire. Il doit signaler sa présence en saluant les adultes à son arrivée et dire au revoir lorsqu'il s'en va. Il peut venir passer un moment ou rester tout l'après-midi. De nombreux événements ont eu lieu tout au long de l'année avec notamment les jeux de plein-air et d'intérieur, les jeux de société, les ateliers, les bricolages, les dessins et la peinture.

Le Rado / secteur adolescents de 12 à 17 ans

Un accueil libre est proposé aux jeunes de Versoix dans une structure et un espace dédiés à l'accueil. On enregistre 37 semaines d'ouverture sur l'année scolaire, pour une fréquentation d'environ 150 jeunes de Versoix et environs.

En plus des activités proposées au Rado, dont les incontournables «Jeudis Panini», des événements extraordinaires ont été organisés avec les jeunes, tels que le théâtre d'improvisation et les sorties hockey. La disco de l'Escalade du cycle d'orientation des Colombières dans le « New Galaxy » a fait l'unanimité des quelque 400 jeunes qui sont passés durant la soirée. Un atelier DJ a été mis en place et a animé les soirées disco du « New Galaxy ». L'événement «Battle for kids», battle de breakdance, a également eu lieu.

Une trentaine de jeunes, filles et garçons, ont fréquenté le Rado lors des petites vacances de février, de Pâques et d'automne. Durant les huit semaines de vacances d'été plusieurs activités sont organisées à la Grève nautique de Port Choiseul, à raison de trente heures d'animation par semaine du mardi au samedi pour les jeunes de 12 à 17 ans. Il y a la voile sur laser, la planche à voile, l'optimiste, le vaurien, le stand up paddle, le kayak et les flotteurs ainsi que des activités terrestres comme le beach-volley, le ping-pong, le baby-foot, le basket, la slakline et bien sûr le «far-

niente» (bronzette au soleil). Mais également la fabrication de pains et de pizzas dans les nouveaux fours.

Hormis la participation traditionnelle à la course de caisses à savon, le Rado a également collaboré à la mise sur pied de divers événements dont notamment: le «30^{ème} anniversaire de la ludothèque», la soirée «King of bling bling», la fête de l'amitié et des amoureux sans oublier l'organisation de l'inauguration de l'Espace Quartier « la Passerelle » à la Pelotière.

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour « Supernounou »

L'association continue de proposer un service de coordination des demandes de placements réunissant les communes de Versoix, Grand-Saconnex, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céligny, avec les accueillantes familiales agréées.

Elle a collaboré avec vingt familles d'accueil. 77 enfants ont été accueillis durant l'année.

Elle offre également un soutien administratif et financier avec:

- La possibilité pour les accueillantes de bénéficier de la caisse centralisée. L'association facture aux parents placeurs les frais de garde au nom de l'accueillante et en vérifie le paiement
- Un soutien administratif pour les démarches du statut d'indépendante
- Une écoute et un soutien des activités ainsi qu'un accompagnement et un suivi des placements
- Une participation financière pour la formation continue des accueillantes
- Une prime à l'encouragement et la fidélité des accueillantes
- Un prêt de matériel de puériculture
- Un service de baby-sitting
- Un rendez-vous mensuel de rencontre avec les accueillantes et les enfants accueillis autour d'un thème relatif à leur activité et la confection de bricolage

En outre, l'association est chargée :

- De promouvoir ce mode de garde
- D'accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant
- D'offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences, ses besoins
- D'être présente à différentes manifestations
- D'être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

«Villa YoYo» de Versoix Unions Chrésiennes de Genève

Elle a pour mission de prévenir la violence et la délinquance, de favoriser l'intégration des migrants, de développer l'autonomie des enfants, tout en misant sur leurs ressources et leur créativité. Le secteur jeunesse et particulièrement les Villas YoYo s'engagent parallèlement à promouvoir l'égalité des droits et des chances dans les domaines de la formation, de l'insertion et de la réinsertion professionnelles.

Chaque enfant a pu bénéficier quotidiennement d'un encadrement professionnel, d'un goûter, d'une aide aux devoirs, d'espaces pour jouer et d'une écoute attentive.

Le 4 juin la Villa YoYo de Versoix a célébré ses 10 ans. De nombreux partenaires ont participé à la réalisation de cet événement marquant. Des activités ludopédagogiques (jeux, ateliers créatifs et historiques) ont été organisées dans différents lieux de la Pelotière. Le goûter-apéritif, concocté par les enfants, a été suivi par un spectacle de danse.

32 enfants ont été reçus par jour, majoritairement des 6-10 ans, dont 55% de filles. Le brassage des cultures a été important puisque 90% des enfants étaient originaires de 20 pays: Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines.

Les événements importants ont été :

- La fête de la jeunesse à Versoix
- Les sorties culturelles, sportives et ludiques comme la visite de musées, la ferme de la Gavotte
- « Une semaine pour un pays » : un pays est exposé dans sa totalité pendant une semaine, en intégrant toutes les activités de la Villa
- La rythmique, un partenariat a lieu depuis quatre ans avec l'Institut Jaques-Dalcroze.
- 2 camps d'été de 5 jours à Saxon, le premier pour les 6-9 ans et le second pour les 10-12 ans
- Le Ciné-YoYo
- La fête du bonhomme hiver
- L'Escalade et Noël sont les deux moments tant attendus de l'année, avec l'organisation de différentes activités.

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle - Travailleur social hors murs - TSHM

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle gère un dispositif de travail social hors murs en collaboration avec la Ville de Versoix.

Le travail social hors murs sur la commune de Versoix est assuré par une équipe de trois travailleurs sociaux pour un taux d'activité total de 205%. Pour compléter ce dispositif, l'équipe bénéficie de 540 heures pour un moniteur présent en fonction des besoins et des actions développées.

La Ville de Versoix favorisant une politique sociale de proximité, deux axes d'intervention ont été définis :

- Travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière destiné à l'ensemble de la population du quartier.
- Prestations hors murs sur l'ensemble de la commune auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans.

33 activités différentes ont été menées sur le territoire versoisien par les TSHM.

Répartition des heures de travail par catégories d'actions.

Les Flots Bleus

L'association des Seniors de Versoix s'adresse à tous les seniors à partir de 55 ans dans le but de lutter contre l'isolement.

Elle propose de nombreuses activités et permet d'établir un réseau de relations et des amitiés.

Au 31 décembre, Les Flots Bleus comptaient 269 membres, dont 63 qui se sont inscrits, en grande partie, suite à l'après-midi « Portes ouvertes » du 4 septembre avec présentation de toutes les prestations.

Une large gamme d'activités a été offerte : jeux de cartes, Scrabble, Rummikub, Triomino, arts créatifs, atelier informatique, randonnées (avec pique-nique en bonne saison), des sorties culturelles, spectacles, bibliothèque sans oublier les après-midi « Conférence-diaporama ».

Comme chaque année, de nombreux membres ont participé au loto annuel d'octobre. La fête de l'Escalade, qui a toujours lieu à la salle communale, a remporté un vif succès autour d'un délicieux repas et d'une animation musicale.

Durant l'année d'autres activités ont été effectuées, telles que :

- 4 repas mensuels servis dans les locaux de l'association
- 4 excursions en car en Suisse et dans la région française
- 1 sortie à Servion
- 1 journée grillades grands-parents et petits-enfants, au cynodrome, qui a réuni 70 participants.

Association des chauffeurs bénévoles de Versoix - ACBV

L'Association est composée de taxis bénévoles qui offrent leurs services aux personnes ayant des rendez-vous médicaux et paramédicaux. Il faut prendre rendez-vous dans un délai de quatre jours ouvrable minimum précédant le rendez-vous. Une participation financière est demandée (de 5.- à 15.- CHF selon la destination).

19 chauffeurs ont été actifs. 271 transports ont eu lieu (78 de plus que l'année précédente).

43 personnes différentes ont été véhiculées.

Ludothèque

Cette année la ludothèque a célébré son 30^{ème} anniversaire. Trois manifestations ont été organisées pour l'occasion :

- Versoix joue – LAN le 25 et 26 janvier. Pendant 24 heures, 74 passionnés de jeux informatiques se sont mesurés lors de joutes. D'autres activités ludiques comme des jeux de sociétés ont également été proposées.

- Fête de la Jeunesse le 4 mai. « 1000 et 1 roue » un projet d'animation autour du vélo où inventivité et humour se marient harmonieusement a pu distraire petits et grands. En partant de vieilles bicyclettes une série de machines révolutionnaires et ludiques ont été mises à disposition.

Les jeux géants comme la catapulte et la mallette de bowling étaient, eux aussi, de la partie.

- Rallye du 30ème – soirée aux Caves le 4 octobre. En collaboration avec le Rado, les associations de quartiers de la Pelotière et de Montfleury, une journée anniversaire a été mise sur pied.

Un rallye a été organisé sur le thème des 5 sens ainsi qu'une soirée aux Caves. Quarante-vingt personnes y ont participé et près d'un millier de personnes a été dénombré. L'attraction Koobi, jeu écologique en bois qui fait appel à la créativité conçu pour construire des volumes en trois dimensions, a particulièrement plu. Ce jeu éducatif permet d'aborder la géométrie, les mathématiques et la coopération de construction, une première en Suisse!

Partenariats

Cycle d'orientation des Colombières

Le Collège rassemble les élèves du secondaire 1 (cycle d'orientation) des communes de Versoix, Céligny, Genthod, Bellevue et Collex-Bossy. A la rentrée de septembre, ces derniers, répartis dans 36 classes, étaient au nombre de 664 encadrés par 105 adultes (professeurs, personnel administratif et technique).

Durant l'année, en plus des activités d'enseignement et des traditionnels voyages d'études, les élèves de 10ème année (251 élèves) sont partis en camp de ski à Leysin en mars. Le Centre sportif de la commune leur a également été mis à disposition pour les 3 journées sportives de juin.

La musique a aussi été à l'honneur aux Colombières, puisque trois cours facultatifs ont été ouverts (orchestre, chant et World music). Outre les concerts pour leurs camarades, les élèves se sont également produits à la Fête de la Musique. Les élèves ont également bénéficié de plusieurs concerts donnés à l'au-la dont celui du groupe Najavibes.

En septembre, la Semaine du Goût a été ponctuée d'activités, pilotées par les professeurs d'Education Nutritionnelle et l'infirmière du cycle, destinées à sensibiliser les élèves à la question de l'importance de préserver une nourriture saine.

Centre d'action sociale - CAS - Hospice général

Le Centre d'action sociale de Versoix délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix.

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution du 22 mars 2007.

Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil : 1.3 secrétaire-réceptionniste
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) : 3.7 assistants sociaux, 1.7 assistant administratif (ASA), 1.3 secrétaire-réceptionniste.

Ces postes sont occupés par neuf personnes (5 assistantes sociales, 2 assistantes administratives, 2 secrétaires-réceptionnistes, travaillant toutes à temps partiel) et placées sous l'autorité d'une responsable d'unité.

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple

- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale, aux professionnels de l'unité concernée

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau social genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistantes sociales se monte à 249 ce qui représente 549 personnes.

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaboratrices sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientation aux bénéficiaires qui sollicitent nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

Centre de maintien à domicile - imad

Mission

Les prestations de soins et d'aide sont assurées, ainsi que l'accompagnement social et le répit favorisant le maintien à domicile des personnes permettant de préserver leur autonomie, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec les partenaires du réseau de soins.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres et les antennes de maintien à domicile ainsi que dans les structures intermédiaires (immeubles avec encadrement pour personnes âgées, Unités d'Accueil Temporaire de répit, UAT).

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont assurées sur le secteur de Versoix sous la responsabilité du centre de maintien à domicile des Pâquis. Le secteur desservi par cette antenne regroupe les communes de Versoix, Bellevue, Céligny, Collex-Bossy et Genthod.

Liste des prestations :

- Les soins infirmiers à visée préventive, éducative, curative, palliative.
 - Les soins de base (aide à la toilette, au lever, au coucher par exemple).
 - L'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne.
 - Le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades.
 - L'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement.
 - Les actions de promotion de la santé, de prévention de maladies et des accidents.
 - La livraison de repas à domicile et l'organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité.
 - La sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes.
 - L'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées.
 - La réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-ends et jours fériés.
- Dotation
38 personnes fixes.

Typologie de la clientèle et prestations de l'année:

495 personnes dont 333 résidant à Versoix et 162 dans les autres communes.

28% des clients avaient de 0-64 ans (136 personnes), 27% entre 65-79 ans (136 personnes) et 45% plus de 80 ans (223 personnes).

63% de femmes (315 femmes) et 37% d'hommes (180 hommes).

Le volume d'heures de prestations cumulées pour de l'aide pratique, les soins de base et les soins infirmiers, est relativement stable par rapport à l'année précédente ainsi que le nombre d'abonnés à la sécurité à domicile.

Le nombre de repas livrés a augmenté de plus de 24%.

Les Arthéliens

L'objectif de l'association est d'avoir plus de visibilité, l'occasion de faire découvrir des talents et des créations, de renforcer les liens entre la population versoisienne et les communes voisines.

Tout au long de l'année, l'association collabore et organise des activités avec divers autres associations et organismes.

Elle a exposé à « La rue est à vous » à Planète Charmilles, au 99-Espace de quartier de la Ville de Genève, lors de la braderie de quartier et au jardin d'enfants de Montfleury qui a été ouvert, tout spécialement, 1 semaine grâce à l'Association des Habitants de Montfleury (AHM). Des créations réalisées par les artistes qui composent l'association ont été exposées durant un mois dans les locaux de l'EMS Saint-Loup.

A cette occasion, un atelier de mosaïque ainsi qu'une démonstration de pyrogravure ont été dispensés aux aînés de l'EMS.

Projet « Passerelles pour la Pelotière »

Les ateliers emploi et bien-être

Le Service a mis en place 3 ateliers complémentaires qui permettent aux personnes de plus de 25 ans en situation de précarité relationnelle, émotionnelle, physique, psychique et/ou simplement en recherche d'emploi de :

- retrouver la confiance en ses propres capacités.
- tisser de nouveaux liens.
- expérimenter des outils pratiques.
- amorcer la perspective d'une réinsertion professionnelle.

L'atelier Fit est axé sur l'activité sportive, le bien-être physique et mental.

L'atelier Imag'In consiste à travailler la relation et le bien-être de chacun, par une revalorisation et restauration de l'image de soi tant esthétique que mentale. L'atelier est réservé aux femmes de tout âge aux objectifs suivants :

- Repenser l'image positive de soi en définissant les actions à entreprendre pour revaloriser son image.
- Faciliter une intégration professionnelle en permettant à la personne de mettre en adéquation son look et son comportement face à l'emploi ciblé.

L'atelier Insertion professionnelle est destiné à toute personne, dès 26 ans, à la recherche d'un soutien pour s'insérer dans le marché de l'emploi.

Les objectifs sont de :

- Travailler les aspects liés au savoir-être.
- Réaliser son dossier de candidature (CV et lettre de motivation).
- Effectuer des recherches d'emploi, des postulations et en assurer le suivi.
- Signer un contrat de travail.

Ces ateliers ont eu lieu à l'Espace Quartier «La Passerelle», à la Pelotière.

Les jardins communautaires

Les parcelles des jardins communautaires ont été octroyées aux habitants du quartier de la Pelotière par la Fondation Immobilière de Droit Public (FIDP) Jean Dutoit pour une durée d'un an. Avec l'aide d'une professionnelle du jardinage, les habitants ont pu bénéficier d'ateliers sur divers thèmes (compost, engrais vert, paillage ...).

Par ailleurs, une brochure a été éditée dans le but de récolter les astuces et les recettes bio pour entretenir le jardin.

Activités et projets divers

Sortie des seniors

C'est une magnifique journée ensoleillée qui a accompagné cette année la sortie des seniors du 17 septembre, 258 participants. Une croisière repas au départ d'Ouchy, qui a permis d'admirer son célèbre château et la côte sous toute sa splendeur, et de naviguer sur le lac direction Montreux pour une escale libre. Une agréable balade fluviale agrémentée d'un repas gourmand.

Action pommes dans les écoles

Dans le but de promouvoir une alimentation saine, le Service organise depuis de nombreuses années une distribution de pommes dans les écoles.

Elles sont distribuées par les enseignants à la récréation du matin, en accord avec les consignes du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

Les Centres Médico-Pédagogiques (CMP) ont récemment adhéré à cette action.

- Ecoles : Ami-Argand, Lachenal, Montfleury et Bon-Séjour
- CMP : Eole, Les Vignes et La Versoix

Près de 1'600 kilos de pommes ont été distribués.

Soirée King of bling bling

Cette soirée a eu lieu le 17 octobre au New Galaxy pour les jeunes de Versoix ayant eu 18 ans dans le but d'apprendre à gérer leur budget et éviter les pièges du crédit. Cet événement informatif, mais aussi festif, s'inscrit dans le cadre du Programme cantonal de lutte contre le surendettement (PCLS) auquel la Ville de Versoix s'est associée depuis de nombreux mois.

Ainsi le Service et le Centre Social Protestant (CSP), en collaboration avec le Rado, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV) cherchaient à sensibiliser les jeunes en les invitant à cette soirée. Trente-quatre jeunes ont participé.

Paniers de Noël

Le Service a établi une collaboration avec le Centre d'action sociale (CAS) et la Croix-Rouge genevoise (CRG) pour le déroulement de l'action Paniers de Noël afin d'apporter du réconfort aux personnes démunies juste avant les fêtes de fin d'année. Pendant trois jours, une équipe d'une centaine de bénévoles confectionne les colis en les garnissant de denrées de fêtes non périssables.

La Ville de Versoix a souhaité soutenir cette action de la CRG sur deux niveaux :

- avec un don de CHF 4500.-
- en lui fournissant, après en avoir demandé une autorisation écrite, une liste de personnes en difficulté obtenue en consultant nos bénéficiaires et surtout en collaborant avec le CAS de Versoix.

Les bénéficiaires sont les personnes suivies par le Service social jeunesse et le Centre d'action sociale (CAS). Cinquante paniers ont été distribués.

Réseau

Dialogue et prévention intergénérationnels – DPIG
Ces séances, qui regroupent des professionnels du social, de la sécurité, de la santé ainsi que des représentants d'associations et de paroisses facilitent et renforcent le travail de réseau entre les différents intervenants.

Plusieurs présentations ont permis de mieux connaître diverses prestations existantes dans la Commune pour toutes les tranches d'âge.

3 séances ont eu lieu : une au début, une au milieu et une en fin d'année scolaire.

Coordinations des réseaux

Dans le but de structurer les actions des différents acteurs sociaux, le Service a mis en place des coordinations de réseaux.

Les séances qui ont lieu toutes les six semaines sont axées sur l'analyse de situations et sur les synergies de projets donnés.

Taxi social

Depuis le 18 août, la Commune offre la possibilité aux personnes ayant de sérieuses difficultés de mobilité, de bénéficier d'une réduction de 50 % pour des déplacements en taxi sur présentation d'un certificat médical.

Cette prestation est valable pour le Canton de Genève et le District de Nyon et pour un nombre limité de huit courses simples, mais elle peut être prolongée après étude de la situation sociale financière du demandeur par l'Assistante sociale communale, exclusivement pour les rendez-vous médicaux et paramédicaux.

Le prestataire peut alors se rendre à ses rendez-vous médicaux, paramédicaux et autres soins et services personnels. 6 personnes ont bénéficié de cette aide.

Permanence Impôts

Elle s'est déroulée pour la 8^{ème} année consécutive. Elle a débuté en février et a pris fin le 30 juin. Un apprenti a assumé les tâches administratives telles que la prise de rendez-vous téléphonique, la tenue de l'agenda et l'envoi du courrier de confirmation avec

la demande de justificatifs à présenter. Un professionnel recevait quant à lui le client dans les locaux du Centre d'action sociale(CAS).

Près de 150 habitants ont été reçus et ont bénéficié d'un tarif compris entre CHF 35.- et CHF 80.- selon leur revenu. La majorité des demandeurs étaient des personnes à l'AVS, à l'AI ou à l'aide sociale (une partie de l'année en emploi et une autre partie au CAS).

Espace Quartier « La Passerelle »

Un accueil libre a été organisé à la Passerelle les mardis, mercredis, jeudis et vendredis dans le but d'offrir aux habitants un lieu propice à la rencontre, à l'expression et tenter de faire émaner des idées de projets pour faire vivre le quartier. Cet accueil était ouvert à tous sans inscription.

Un groupe « quartier » a vu le jour et de nouvelles actions ont été mises en place comme par exemple la gestion des jardins communautaires de la Pelotière avec l'implication d'habitants dans l'organisation de fêtes de quartier ou d'un atelier cuisine.

Soutien associatif

Dans une dynamique de travail communautaire dans l'organisation et dans la médiation intra-groupe, un soutien a été apporté à l'Association des Habitants de la Pelotière (AHP), l'Association des loisirs de la Pelotière (ALP), l'Association Les Arthéliens (association proposant des ateliers créatifs permettant de créer des liens autour de l'art) et l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV).

Accueil libre pour jeunes

Une présence hebdomadaire a été assurée aux Caves de Bon-Séjour offrant ainsi un accueil orienté sur les 15-25 ans, le mardi de 18h00 à 23h00. Cette activité leur propose une alternative intéressante au fait d'occuper les rues de Versoix en utilisant ce moment pour partager leur vie quotidienne, questions et problématiques rencontrées, avec des professionnels.

Un accueil destiné aux jeunes adultes de la commune et alentours a été proposé les dimanches d'été par l'Association des jeunes adultes de Versoix (AJAV) sous la responsabilité de l'équipe TSHM.

Cet accueil s'est déroulé du 6 juillet au 24 août, de 14h00 à 21h00 avec des animations estivales et de petites collations.

Sport pour tous

Une salle de sport a été ouverte au Cycle d'orientation des Colombières (CO Colombières), le vendredi de 20h00 à 22h00, afin de proposer des activités sportives aux adolescents et jeunes adultes.

Prévention primaire

Les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 8ème primaire en collaboration avec les agents de police municipale.

Ateliers Santé

Des ateliers santé ont été organisés pour les élèves de 9ème à l'initiative des conseillers sociaux du CO Colombières, dans le but de sensibiliser les jeunes à leurs besoins fondamentaux et favoriser la vie en communauté.

Présence dans la rue et espace public

Des tournées dans les lieux sensibles de la commune ont été assurées afin d'aller à la rencontre de la jeunesse. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif. Ces tournées ont lieu du mardi au samedi, principalement entre 16h00 et 23h00 mais également en journée, en fonction des observations de terrain et des demandes des partenaires communaux. Plus de 1'000 heures ont été attribuées aux présences sur l'espace public.

Réseau

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la Commune, les TSHM ont participé au groupe de dialogue et prévention intergénérationnels (DPIG), aux coordinations des réseaux « insertion professionnelle » et « jeunesse » tous trois pilotés par le Service Social Jeunesse de la Mairie. Une rencontre mensuelle a également été établie avec la police municipale et les conseillers sociaux du CO des Colombières. Enfin, une rencontre bimensuelle a été mise en place afin de développer la collaboration avec « La Forge » pour l'accompagnement des jeunes en voie d'insertion professionnelle.

Collaboration avec le centre de loisirs

L'équipe TSHM a continué de développer sa collaboration dans l'animation d'activités communes avec le Rado, centre de loisirs et de rencontres pour les jeunes, ceci afin de renforcer la cohésion du travail social exercé sur la Commune pour les adolescents.

Petits jobs

Afin de permettre à des jeunes de se familiariser avec la vie active tout en leur donnant l'occasion de gagner un peu d'argent de poche, des petits jobs ont été mis en place, en fonction des offres disponibles.

Accompagnement individuel

Un accompagnement individualisé a été proposé aux jeunes qui en manifestaient le besoin afin de leur permettre de faire face aux ruptures au sein de la famille, à l'école ou dans le monde professionnel.

Actions ponctuelles

Dans le cadre du festival Cinemaddiction, une collaboration avec Ciné Versoix et le Rado a eu lieu afin de proposer gratuitement aux jeunes de la Commune deux films abordant des problématiques liées aux addictions. Un débat a suivi en concertation avec la Maison de l'Ancre et le Quai 9.

L'année a été marquée par l'ouverture du nouvel Espace Quartier «La Passerelle» annonçant une opportunité de proposer de nouveaux projets communautaires tant pour le quartier de la Pelotière que dans les échanges avec l'ensemble des habitants de Versoix.

Les collaborations mises en place continuent de porter leurs fruits dans l'intérêt de la population et plus particulièrement de la jeunesse. Le nombre d'actions réalisées cette année est conséquent et grand nombre d'entre elles seront reconduites en 2015.



Lors de la fête des Jubilaires

Aménagement Urbanisme Transports

Christophe Kobler

Le Service de l'aménagement et de l'urbanisme s'occupe entre autres du Plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartiers et des autorisations de construire

Triangle des Fayards

Le service de l'urbanisme et le Conseil administratif se sont principalement penchés, durant l'année 2015, sur les demandes de dérogations au Plan localisé de quartier en vigueur. Ces dernières définissaient des principes clairs qui étaient difficilement applicables par le nouveau projet des promoteurs. Il s'agit principalement de circulation interne en rapport avec la topographie. Initialement tous les accès devaient se faire par l'arrière, évitant ainsi l'existence d'une contre-route.

C'est après un processus interactif entre la mairie et les acteurs du projet qu'une solution a pu se dessiner. La création d'une butte végétalisée viendra masquer les nouveaux aménagements. S'agissant d'une modification non négligeable du PLQ, le projet a été présenté à deux reprises à la commission de l'urbanisme et des transports.

La Commune considère ce projet important, car il va définir le visage de la future entrée sud de la Ville de Versoix.

Ligne U

Cette année marque l'aboutissement d'un travail de longue haleine et de nombreuses négociations entre les TPG, l'Etat de Genève et les communes avoisinantes, principalement Chavannes-des-Bois qui est partenaire de ce projet depuis de nombreuses années.

La ligne U a été inaugurée samedi 12 décembre ; un tour de bus jusqu'à Chavannes-des-Bois ainsi qu'une partie officielle se tenant à la salle communale Lachenal étaient au programme de cette journée festive où la MMV a pu se produire sous le soleil malgré la saison.

En amont de cette date, c'est tout un travail sur la cadence, l'adaptation des horaires ainsi que la taille du véhicule qui a occupé le service. La concrétisation de la ligne U s'est faite, au final, relativement rapidement si l'on songe aux nombreuses années de négociations.

Régime de circulation du secteur des Colombières

Une étude concernant la modification du régime de circulation du secteur Colombières a été lancée. Elle a pour objectif de déterminer s'il est préférable d'aller sur une zone 20 ou une zone 30, ou encore de pérenniser la situation actuelle. Les chemins piétonniers, l'existence et la largeur des trottoirs sont certains des critères à prendre en considération.

Port-Choiseul

Le crédit d'étude de la seconde phase a été voté par le Conseil municipal le 18 mai 2015. Il concerne le stationnement sur la Place Bordier suite aux demandes d'avoir des variations de tarifs, ce qui est impossible à mettre en place avec les horodateurs. Il concerne également le régime de circulation et l'accès au port. Une séance publique a permis d'expliquer le plan de situation à la population.

Ce plan contenait la modification des parkings Bordier et Choiseul ; l'accès à la plage ainsi que la possibilité de faire demi-tour en amont du port afin de diminuer le trafic au bord du lac.

Versoix Centre-Ville

Les aménagements extérieurs sont en phase de finalisation. La treille a vu le jour, mais il reste encore beaucoup de travail pour considérer l'ouvrage terminé.

Projet Lachenal

Le projet de réfection et d'adaptation de l'avenue Adrien-Lachenal consiste à déplacer les arrêts de bus afin d'éviter les risques d'accident. Un alignement d'arbres débutant vers la Migros et finissant au croisement avec la route de Sauverny est l'option retenue. Tout comme la construction d'une piste cyclable sur la partie ascendante de l'avenue Adrien-Lachenal. Des places de parc seront supprimées sur la partie nord alors que d'autres seront créées de l'autre côté de la chaussée.

Statistique dossiers autorisations pour l'exercice 2015

	2013	2014	2015
Dossiers traités par la Commune	55	55	48
Préavis favorables	41	43	43
Préavis défavorables	12	8	2
Dossiers avec remarques ou sans préavis	2	4	3

En ce qui concerne les 43 préavis favorables accordés par la Commune, le DALE nous a suivis 29 fois et a donné 2 avis contraires. Les 12 dossiers sans réponse du DALE sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 2 préavis défavorables, le DALE ne nous a pas suivis et a accordé les 2 autorisations de construire.

Les 3 dossiers avec remarques ou sans préavis représentent des affaires pour lesquelles la Commune s'est référée au préavis de l'Etat ou alors a demandé des compléments d'information.



La ligne U a été inaugurée le 12 décembre, ici à l'arrêt «Versoix Gare»

Culture

Olivier Delhoume

Le service de la culture est structuré en plusieurs secteurs, les affaires culturelles, la bibliothèque, les manifestations communales et les Caves de Bon-Séjour

Année du Boléro

Si le Boléro marque par son ouverture au public une nouvelle dynamique culturelle à Versoix, la Municipalité s'applique à ce que toutes les autres activités et lieux culturels soient également mis en valeur pour leurs offres de loisirs, d'éducation et de divertissement.

Ouverture du Boléro : priorité aux artistes versoisens

Les Artistes d'ici ouvrent la programmation de la galerie du Boléro du 31 janvier au 22 février, bien que les équipements et aménagements intérieurs et extérieurs ne soient pas tous achevés. Il s'agit de répondre à l'attente pressante des artistes et des Versoisien(ne)s, impatients de découvrir ce nouvel espace. Près de cent artistes locaux exposent chacun une œuvre pour marquer leur implication et permettre à tous de se trouver réunis pour l'occasion. Un carnet illustré présente ce premier événement officiel au Boléro.

Les expositions 2015 : un programme varié pour tous les publics

Les expositions ont pour mission d'éveiller la curiosité et l'esprit de découverte de chacun dans tous les domaines. Trois critères orientent les choix de programmation : qualité artistique, dimension pédagogique et patrimoine. Au-delà de l'ouverture au grand public du mardi au dimanche inclus, des groupes d'écoliers, d'étudiants et d'associations sont accueillis en-dehors des heures d'ouverture habituelles. Les expositions sont aussi l'occasion d'événements en soirée pour des conférences, des avant-premières et des soirées institutionnelles et privées.

Le Jardin des Belles-Lettres (1er mars-19 avril). Cette exposition réunit une vingtaine d'artistes prestigieux dont certains de Versoix et de la Société Suisse des Beaux-Arts (SSBA). Des œuvres de Matisse, Chagall, Miro, etc., sont présentées en écho à celles de Michel Butor et, entre autres artistes et auteurs suisses, de Jacques Boesch (Grand prix culturel de la Ville de Genève). Les artistes mêlent leurs œuvres d'art aux textes des poètes et écrivains, des livres d'artistes à la calligraphie. Carnet d'exposition disponible.

Inauguration du Boléro le 25 avril 2015

La cérémonie d'inauguration du Boléro réunit un large public versoisien et des communes voisines. Des personnalités cantonales sont présentes pour célébrer l'événement en compagnie des autorités et des représentants des entreprises partenaires. La MMV interprète de manière remarquable le Boléro de Maurice Ravel dont la famille est originaire de la commune ; ce qui explique le nom de l'immeuble

Le Boléro est officiellement inauguré avec *Les Trésors de la photographie* (25 avril - 7 juin). Issues de la Collection Auer-Ory, des centaines de tirages originaux de 1839 à nos jours sont accrochés à côté des appareils de chacune des époques. Pour cette première mondiale, les plus grands maîtres de l'histoire de la photographie sont rassemblés : Niepce, Richard Avedon, Robert Doisneau... Un catalogue illustré est publié en partenariat avec la Fondation Auer-Ory.

Mouvements – Emile Jaques-Dalcroze (13 juin - 19 juillet) marque le centenaire de l'Institut et le 150ème anniversaire de la naissance de l'artiste-compositeur et rythmicien. Quatre expositions sont proposées en parallèle : le salon d'Emile (reconstitution de son salon privé avec des objets personnels), les

affiches des spectacles et créations (composées par les grands artistes de l'époque), les photographies qui attestent de la démarche créative de l'artiste Hellerau construite par deux jeunes architectes qui montre le lieu et l'époque de toutes les innovations scéniques de Jaques-Dalcroze. Le Colloque international IJD, des soirées de débats et une conférence musicale se tiennent à cette occasion au Boléro. De plus, de nombreux groupes venus souvent de loin sont accueillis en dehors des heures d'ouverture.

Dans le cadre de l'exposition Emile Jaques-Dalcroze, plusieurs événements sont organisés au Boléro.

Le 18 juin : conférence musicale de M. Jacques Tchamkerten, le 24 juin : une démonstration de rythmique intergénérationnelle avec l'IJD, le 9 juillet : projection du film « Monsieur Jaques » et débat avec le réalisateur Pierre Barde. Ce film fait aussi l'ouverture de l'exposition Le Corbusier au Centre Beaubourg de Paris.

Pierre Siebold – paradis en fer (25 juillet – 6 septembre) met à l'honneur le célèbre sculpteur versoisien disparu. Cette rétrospective d'oeuvres en métal et de quelques mosaïques connaît un large succès auprès des collectionneurs.

Richard de Tscherner, photographie (17 septembre–25 octobre) présente la première grande exposition de l'artiste genevois. Organisée en collaboration avec la Fondation Carène, cette exposition composée avec William Ewing connaît un très grand succès et accueille des visiteurs prestigieux. Cette exposition marque un record des ventes au profit de la Fondation dont la Mairie se réserve un pourcentage selon le règlement communal. Des débats, projections et conférences font le plein, notamment avec l'écrivain Grégoire Delacourt et pour la soirée autour du paysage réunissant des intervenants de premier plan. La dimension humaniste est soulignée par la participation du philosophe Alexandre Lacroix lors d'une soirée et pour un café matinal. Un événement d'entreprise permet d'expérimenter avec succès la relation entre la galerie et le Bistro de Serge Labrosse qui ouvre son établissement.

Artiste d'Oman (14 novembre - 13 décembre) célèbre les 50 ans d'Oman au sein des Nations-Unies. Peintres, sculpteurs, dessinateurs, vidéastes, calli-

graphes, photographes ouvrent de nouveaux horizons artistiques à Versoix. Cet événement présenté en relation avec le Ministère de la culture d'Oman et le soutien de la Mission diplomatique à Genève offre une soirée de prestige aux diplomates de l'ONU et Missions à Genève. 500 personnalités participent à cette soirée placée sous la haute sécurité de l'ONU et des services de l'Etat de Genève en coopération avec la Police municipale de Versoix. Les contes des Mille et une nuits sont proposés au jeune public. Un concert de oud est offert par trois musiciens omaniens.

Dans le hall du Boléro, une suite de photographies évoquant les fêtes de fin d'année dans le monde est accrochée en fin d'année. En 2016, des expositions associatives et des sculptures des artistes de la Société Suisse des Beaux-Arts (SSBA) seront proposées.

Les soirées et conférences

Dans le cadre du Tricentenaire, le Boléro présente plusieurs conférences. Le 24 mars : M. Yves Richard, le 22 avril : M. Gérard Miège et le 6 mai : Mme Martine Hart.

Bibliothèque : une offre renouvelée bénéficiant de nouveaux espaces et équipements

Le déménagement du local Rampe de la Gare arrive enfin à son terme au début du printemps. Le nouveau mobilier est choisi pour qu'il soit pratique, sobre et solide. Cette année chargée et complexe nécessite une grande implication de l'équipe pour trier les livres, leur donner un nouvel encodage numérique et les placer au Boléro dans un ordre plus pratique pour les lecteurs, selon les directives des institutions fédérales. L'équipement RFID permet d'emprunter et de rendre librement les documents mais cette innovation nécessite un travail de longue durée par des spécialistes et des techniciens en relation avec l'équipe.

La Bibliothèque est ouverte à la visite lors de l'inauguration du Boléro le 25 avril. Le piano offert par M. Schneckeburger donne la possibilité d'accompagner les animations enfantines de la Bibliothèque.

Un nouveau support de promotion est édité avec succès : le signet trimestriel qui présente au verso le programme des animations.

Les animations reprennent dès le 1er mai pour trois jours de spectacle dans le cadre du festival *La cour des contes* en partenariat avec Plan-les-Ouates. L'artiste Colette Migné présente des contes « sous l'oreiller » pour les adultes en soirée à la galerie ainsi que des contes pour les plus jeunes avec François Vincent. Les Versois sont au rendez-vous ainsi qu'un public nouveau venu de Genève et des communes voisines.

Mai se poursuit avec quatre *Ateliers d'éveil au livre* pour les enfants dès 3 ans et leurs parents. Dans le cadre du *Bicentenaire* les 20 et 30 mai, la Bibliothèque propose deux animations pour les familles : *Mademoiselle de Trop* (l'histoire insolite d'Anna Eyraud et *Le journal de Marie-Mélie* (récit d'une fille pendant les événements à Genève de 1813 et 1816) par Bridget et Caroline Dommen ainsi que *Petites histoires dans la Grande Histoire*, contes pour tout public dès 7 ans par Catherine Frisch, Nelly Meyll et Anne-Marie Nicod.

Du 30 mai au 6 juin se déroule pour la 8ème année *La semaine du livre de la petite-enfance* avec divers spectacles et animations en partenariat avec les institutions de la petite-enfance de Versoix. Dès l'automne, le système RFID est totalement opérationnel et facilite le prêt de livres pour les personnes pressées et autonomes. Trois animations sont proposées pour la fin de l'année : *Bébé Bouquine* (28 nov. et 9 déc.), *Contes d'Orient avec Sésame ouvre-toi* (14 nov.) et une soirée autour des livres de *Dominique Martin* avec l'auteur, la lectrice Laurence Gargantini et le saxophoniste Mauricio Salamanca (1er déc.).

Les Caves de Bon-Séjour

Depuis 2013, augmentation de la fréquentation des Caves : 2'598 en 2013, 2'926 en 2014 et 3'540 en 2015. Le succès en 2015 est dû à la nouvelle stratégie de promotion lancée en 2014 et qui porte ses fruits, à une programmation diversifiée pour tous les âges et dans tous les styles (Rock, Jazz, Rap, chanson, musiques du monde, théâtre, classique, humour,...), au partenariat avec des festivals genevois (Voix de fête,

Les Créatives). Le théâtre Alroma constitue un atout pour la fin de la saison en juin avec un public toujours fidèle.

Il en est de même avec les marionnettes Les Croquettes qui répondent à une attente des familles en novembre.

Une fois par mois, les « Concerts classiques du dimanche » organisés par l'association de Brigitte Sidiqui rassemblent un public fidèle avec une salle presque toujours complète. La mise à disposition d'un piano ¼ de queue permet aux artistes de s'exprimer sur un instrument à la hauteur de leur talent. Un programme explicatif de quatre pages est proposé au public pour chaque concert.

Les travaux d'entretien contre l'humidité et les améliorations techniques (nouveau câblage, régie numérique) contribuent à augmenter la qualité des spectacles pour le public et les artistes.

Si Les Caves constituent un lieu d'expression artistique dans tous les domaines scéniques, la dimension sociale est aussi très importante pour un public jeune qui y trouve une offre adaptée et gratuite. De plus, la buvette s'applique à proposer des boissons à un prix très abordable. Cette approche socio-culturelle participe notablement au « bien-vivre » à Versoix selon le souhait de la Commission de la culture et du Conseil administratif. Une fois par semaine un groupe de jeunes encadrés par les TSHM profite de cette infrastructure.

L'OCV – L'Orchestre de Chambre de Versoix réunit 45 musiciens de grand talent

C'est à la salle communale Adrien-Lachenal que l'OCV propose le 14 mars un concert «Hommage à Ravel» avec en plus le Concerto pour violoncelle n°1 de Haydn et la Symphonie n°5 de Schubert. Comme toujours, l'entrée est libre mais le « chapeau » généreux permet de mesurer l'attachement de la population à son orchestre classique.

Le 5 juin, l'OCV présente un programme de l'ensemble des vents de l'orchestre avec le concert «Eole enchanteur» à l'église Saint Loup.

Dans le cadre du Festival de guitare de Versoix, c'est le vendredi 30 octobre que l'OCV présente un concert « Amour & Passions » avec des œuvres de Wagner, Manuel Ponce et Manuel de Falla. Le soliste Francisco Gil brille à la guitare.

Les festivals

Versoix participe au festival *Antigel* le samedi 7 mars par un concert exceptionnel de la pianiste virtuose Audrey Vigoureux au Boléro. Le public nombreux vient aussi en grande partie de Genève et du canton de Vaud.

Le Festival de guitare de Versoix est issu des Mars de la guitare créé par l'association présidée par Brigitte Siddiqui. Cet événement s'est déployé du 29 octobre au 1er novembre.

Le festival propose une exposition des photographies de guitares de Francisco Gil, un concours international de jeunes instrumentistes venus d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, un salon des luthiers et différents concerts : Jazz aux Caves avec le duo Leu & Dragonetti, Classique au Boléro avec Dusan Bogdanovic et l'Ensemble QuartettOrfeo, Concert-Hommage à Piazzola par Alessio Nebiolo et un grand spectacle Flamenco à la salle communale avec La Cueva Flamenca. Un carnet-programme présentant les concerts, le concours, le salon des luthiers et l'exposition est édité.

Du 8 au 21 juin : deux pianos ont été mis en place à Port Choiseul et sur le quai de Versoix pour le Festival des pianos en liberté « *Jouez, je suis à vous* ».

La 9ème édition du *Zooloo festival* se tient à la Grève de Port-Choiseul le 5 septembre. Cet événement de la rentrée bénéficie d'un grand succès auprès des jeunes publics mais aussi auprès des familles avec les animations pour les enfants proposées en fin d'après-midi. La municipalité soutient ce festival par une subvention, un support de promotion et la mise à disposition de matériel par les services techniques de la Ville de Versoix.

Pour le festival *Les Créatives*, Anna Aaron est accueillie aux Caves le 20 novembre et Nicole Leu le 27 novembre.

Ce festival développé dans plusieurs communes genevoises draine un large public dont nous avons pu bénéficier à Versoix.

Les associations

La *MMV* présente son concert annuel le 29 novembre à la salle communale Lachenal. Le public nombreux confirme son attachement à sa musique municipale et aux élèves de l'école de la *MMV* soutenus par une subvention communale.

L'Association Ecole Croqu'Notes intervient dans les écoles de la ville pour un éveil musical en relation avec la *MMV*. Pour son action dans la commune, le bénévolat de son comité et le grand nombre d'élèves versoisien accueillis, cette association reçoit une petite subvention municipale.

CinéVersoix et *CinéPlage* fêtent leur 20ème anniversaire. Pour contribuer à ces célébrations, deux subventions sont versées. La Municipalité affirme ainsi son soutien à cette association qui rassemble un public fidèle pour ses projections à l'Aula des Colombières durant l'année et sur la plage de La Grève en été. Les films choisis sont toujours de qualité et offrent une complémentarité à la programmation des cinémas commerciaux. *CinéVersoix* intervient aussi en relation avec différents festivals dont le Festival de films des cinq continents (transfrontalier).

Ecole & Quartier, les 11 ateliers d'art présenteront une exposition d'élèves à la galerie du Boléro à la rentrée de septembre 2016.

L'Association Patrimoine Versoisien bénéficie du soutien de la Municipalité. C'est le cas pour le Bicentenaire et les conférences qui sont présentées au Boléro. Le budget dédié permet à l'association de développer ses activités, de gérer les objets et œuvres du patrimoine et de présenter des expositions dans son local. Le projet d'exposition « Brun de Versoix » prévu au Boléro est en préparation pour un accrochage au printemps 2016.

La communication

La création du Boléro permet de lancer différents supports de promotion : le site bolero-versoix.ch qui réunit la Bibliothèque, la galerie d'exposition et le Bistro. Ce site permet d'obtenir des informations, d'avoir accès aux archives d'exposition et de connaître toutes les prestations offertes par la Bibliothèque.

De plus, la page Facebook du Boléro permet d'obtenir des informations de dernière minute à la manière d'un journal de bord. Ce support obtient la meilleure audience des institutions culturelles genevoises à plusieurs reprises par semaine. Quant à la page Facebook des Caves, elle fait la promotion des concerts du week-end, chaque semaine, en relation avec son site internet.

Ces outils de promotion obtiennent de très bons résultats à bas coût et permettent de catégoriser les personnes touchées par les annonces et informations. Le site des Caves est actualisé régulièrement et sera remanié en 2016 pour une plus grande clarté.

Pour compléter ce dispositif, les annonces dans Versoix-Région sont mises en couleur dans une page dédiée. La Bibliothèque améliore son contenu dans la demi-page qui lui est consacrée. Des flyers « tous-ménages » sont diffusés en utilisant

le recto et le verso de manière à renforcer leur impact mais avec un budget réduit. Des affiches éditées en interne sont régulièrement mises en avant.

Les relations avec la presse constituent un atout majeur pour l'image de Versoix, du Boléro et des activités culturelles. Des annonces publicitaires paraissent et des articles sont obtenus ; notamment une page complète dans Le Temps, plusieurs articles dans La Tribune de Genève et La Côte, deux émissions de radio (Espace 2 pour le Festival de guitare et RTS La Première pour l'exposition Richard de Tscharner). Un book presse est présenté régulièrement à la Commission de la culture.

Subventions 2015

En plus des associations versoisiennes et de la ludothèque, d'autres associations reçoivent des subventions dès lors que des habitants de la commune y sont impliqués activement et que des actions bénéficient à la commune: Ecole d'échecs de Genève et le Choeur Epsilon.

MMV
Ecole de musique
Ecole & Quartier
Association Croqu'Notes
Zooloo festival
Festival les Créatives
Ciné-Plage - 20 ans
Ciné-Versoix - 20 ans
Festival de guitare
Ecole d'échecs de Genève
Chœur Epsilon
Ludothèque de VX - animation jeu LAN



Le bâtiment du Boléro dans toute sa splendeur

Sécurité municipale

Patrick Briffaz

Le service de la Sécurité regroupe différents organes de la sécurité publique tels que la Police municipale, les Pompiers, le Sauvetage, la Protection civile, les Samaritains, etc.

Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Ils se chargent aussi de la surveillance de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage.

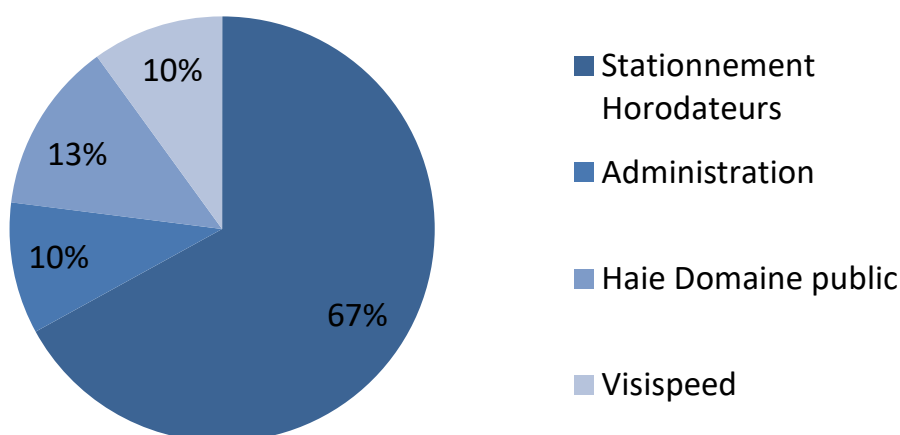
Ils axent prioritairement leurs actions sur la résolution de problèmes. Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en

vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes. Dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne qu'ils interpellent qu'elle justifie de son identité. Ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit de prononcer des mesures d'éloignement.

Leur mission principale est la verbalisation des véhicules en infraction et en adéquation avec l'étude générale de stationnement.

Des tâches annexes leur sont confiées sans pour autant qu'elles nécessitent des compétences de police.

Contrôleurs du stationnement



La police municipale compte également seize patrouilles scolaires dont deux suppléantes. Elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée.

Dans la mesure du possible, elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation. Elles peuvent dénoncer à l'autorité compétente (le service des contraventions) toutes les infractions qu'elles constatent lors du non-respect de leurs consignes.

En 2015, deux dénonciations pour non-respect du signe halte ont été établies à l'encontre d'un automobiliste.

Missions de la Police municipale

Les agents sont chargés:

- du contrôle de l'usage accru du domaine public;
- de la lutte contre le bruit;
- du maintien de la tranquillité publique;
- de contrôles en matière de circulation routière;
- de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage;
- de la répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants;
- de la répression des infractions à la législation sur les étrangers.

Elle coopère avec la police cantonale ainsi qu'avec les autorités compétentes dans leurs domaines d'activités et échangent avec elles les informations utiles à l'accomplissement de leurs missions.

En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune.

Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.

Suite à l'entrée en vigueur au 1er septembre 2013 de la nouvelle LAPM, loi sur les agents de la police municipale, l'extension de leurs compétences sous l'angle formel (prérogatives procédurales) et sous l'angle matériel (domaines d'infractions), induit une formation complémentaire :

PV d'auditions - droit pénal - stupéfiants - contraventions - constats d'ébriété - accidents avec dégâts matériels - compétences psychosociales - violence - formation des cadres APM à la correction des rapports.

Cette formation, qui va s'étendre sur près de 3 ans, va concerner environ 250 agents. Durant cette période, chaque APM suivra une formation de 5 semaines représentant un total de 200 heures de cours de remise à niveau par agent.

Il faut aussi relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale, les Gardes-Frontières, la Police des transports et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.

La Police municipale a accueilli 2 stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 8ème primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.

La Police municipale quittera les locaux situés à la Place Charles-David d'ici fin avril, pour emménager à la Rampe de la Gare 2, le nouveau poste sera opérationnel dès la fin du premier semestre 2016.

Les mandats de la sécurité privée

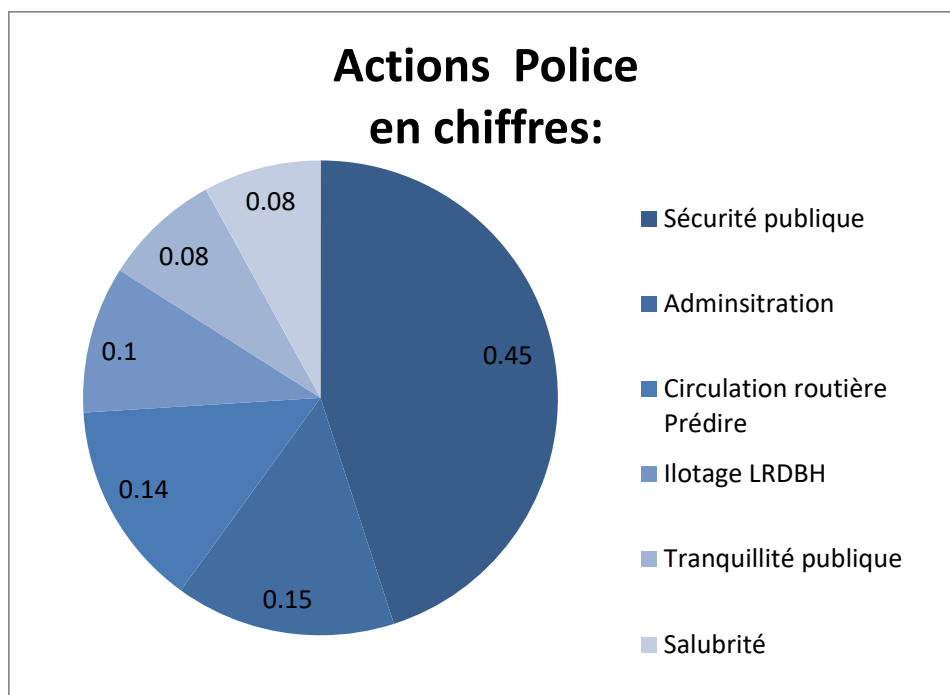
La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que des lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, cabane des Bûcherons, etc.).

Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre

les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets. Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 05h30.





Les patrouilleuses scolaires permettent aux enfants de traverser en toute sécurité

Sapeurs-pompiers volontaires

Personnel

La compagnie a accueilli les sapeurs suivants dans le courant de l'année 2015 :

Aspirant Philippe Cibeira Martinez

Aspirant Gwenaël Ricci

Les sapeurs suivants nous ont quittés durant la même année :

Sapeur Sakir Kasap pour raison professionnelle

Au 31 décembre 2015, la compagnie compte 43 sapeurs, dont 4 femmes.

L'Etat-Major est composé d'1 commandant, de 3 officiers, d'1 fourrier et d'1 sergent-major. Il s'est réuni lors de 9 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Interventions

Le nombre d'interventions a baissé de 11% par rapport à 2014. Nous avons eu 44 interventions.

Presque la moitié de nos interventions sont des inondations (43%), suivi des incendies/fumées (25%) et des récupérations d'animaux (14%). Par contre, peu d'interventions concernant des arbres ou branches tombés (9%).

La principale intervention de 2015 est le renfort que nous avons effectué sur la commune de Satigny par un beau dimanche de juillet pour un incendie de l'entreprise RVM Recycling. Nous nous sommes déplacés à 17 personnes sur cette intervention, représentant plus de 108 heures de présence.

Formation

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie, 1 exercice motopompe avec la compagnie de Collex-Bossy, 9 exercices pour les porteurs d'appareil respi-

ratoire (dont 2 avec la compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 6 cours de cadres, 5 cours chauffeurs. Cela représente 1850 heures de formation sur l'année.

Au Centre de formation de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires à Bernex, les sapeurs suivants ont participé à différents cours et écoles:

Ecole de formation de base :

Sapeur Burim Qerimi

Sapeur José Correia

Sapeur Daniel Da Silva

Ecole de sergent-major:

Caporal Thomas Stalder

Au 1er mai 2015, le caporal Thomas Stalder a été nommé au grade de sergent-major

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

Matériel

Grâce à un crédit de CHF 45'000.- voté par le Conseil municipal, nous avons pu remplacer nos 18 appareils de protection respiratoire vieux de presque 20 ans. Divers matériels techniques ont été remplacés durant l'année.

Office de la protection civile de Valavran

Organisation et effectifs

En 2015, l'Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran regroupe 7 communes. Elle est dirigée par le Major Stéphane Granger et par le Capitaine Lionel Menapace (suppléant du commandant). Ils sont aidés dans les tâches administratives par la collaboratrice d'Etat-Major Maria Fonzo (assistante de l'office à 80%). Madame Maria Fonzo est entrée en fonction au 1er juin 2015 en prévision du départ en retraite de Madame Marie-José Grenier au 30 septembre 2015.

Ce fut donc une année de transition, avec 3 personnes durant la période de juin à septembre. L'organisation emploie, au 31 décembre 2015, 2 personnes.

Les astreints sont au nombre de 268 au 31 décembre 2015.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans l'ORPC Valavran sont décrites ci-dessous par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées ou en quête de protection. L'ORPC Valavran dispose pour cela de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures adéquates en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques, etc.).

Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, appui logistique ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Instruction et cours de répétition

En 2015, l'ORPC Valavran a réalisé 755 jours cumulés durant les cours de répétition, répartis sur 21 cours de répétition qui ont duré de 1 à 5 jours.

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants :

- 1) langage radio et utilisation de la radio Polycom
- 2) poste collecteur et poste d'assistance
- 3) éclairage
- 4) circulation et prévention routière
- 5) premiers secours et massage cardiaque
- 6) déplacement de personnes à mobilité réduite

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement, telles que l'utilisation des tronçonneuses et autres équipements (appui), la composition des menus et gestion des budgets (ravitaillement), l'organisation et l'optimisation des déplacements de la troupe et du matériel (transport), la gestion de la sécurité routière et l'aide aux personnes à mobilité réduite (assistance), l'entretien et la réparation des constructions, la maintenance et la réparation du matériel (matériel), l'élaboration des fiches pompiers concernant les biens culturels (protection des biens culturels) et la mise en place d'un poste de commandement (télématique).

Cours de cadres

Nous avons renforcé nos rangs avec la formation de:

- 1 Chef d'Elément Logistique
- 1 Chef de Groupe Assistance
- 1 Chef de Groupe Assistance
- 1 Chef de Groupe Construction
- 1 Chef de Groupe Appui
- 3 Chefs de Section Appui
- 1 Chef de Domaine Appui
- 1 Chef de Groupe Suivi de la Situation

Collaboration avec les partenaires

En 2015, l'ORPC Valavran a réalisé 102 jours cumulés durant les interventions au profit de la collectivité, répartis sur 8 interventions qui ont duré de 1 à 2 jours.

Nos principaux partenaires sont l'OCCPAM, la gendarmerie et la police, les corps des sapeurs-pompiers

et les samaritains. Nous travaillons aussi régulièrement avec les gardes-faunes/pêche, les inspecteurs des forêts et le service des ouvrages d'art.

Intervention d'urgence

En 2015, la FORE a été appelée 5 fois pour des interventions allant de 1 à 5 jours pour un total cumulé de 77 jours.

Le 3 avril, nous avons reçu un appel d'urgence afin de prêter main forte le long de l'Arve en crue durant plusieurs jours. L'ORPC Valavran a tenu et assuré la sécurité à la passerelle Wilsdorf, le pont des Acacias, le pont de la Fontenette et la passerelle de la jonction durant 6 jours et 4 nuits pour un total de 67 jours.

Le 9 juillet, nous avons envoyé un détachement de 2 personnes pour un support à l'installation du Triathlon de Genève.

Le 14 juillet, 1 personne a été dépêchée sur le Triathlon pour le démontage de la passerelle d'accès au lac.

Le 8 septembre, 3 personnes sont intervenues pour renflouer un bateau d'une dizaine de mètres, échoué à Versoix.

Le 19 septembre, 4 personnes sont intervenues à Bellevue lors de la fuite d'acide chlorhydrique à la station des SIG. Le but était de préparer l'accueil de personnes déplacées, d'héberger un nid de blessés ainsi qu'un poste avancé de repos et de ravitaillement pour les pompiers du SIS.

Prestations au profit de la collectivité

Ces travaux constituent une activité régulière de l'ORPC Valavran. Voici un aperçu de plusieurs tâches effectuées durant l'année 2015. Un cumul de 102 jours répartis sur 8 interventions a été réalisé durant l'année 2015.

Derby des Bois sur la commune de Versoix, lors duquel nous avons assuré la sécurité le long du parcours avec des collaborateurs équipés de radio Polycom, afin de transmettre un message d'urgence en cas de blessure d'un participant.

Don du Sang, 3 journées réparties durant l'année

(mars, juin et octobre) où nous collaborons avec les samaritains de la région de Versoix.

Nos collaborateurs participent à la mise en place du local de prélèvement, ils s'occupent également du test hémoglobine, du soudage des poches ainsi que du ravitaillement à l'issue du don.

De plus, cette année nous avons également participé, aux côtés de l'OMS, des HUG, du CTS et des samaritains, aux journées mondiales du don du sang. A cet effet, nous avons monté un village de tentes sur la Place des Nations, où un don du sang a été réalisé. Ce fut l'occasion de tester l'aptitude du service assistance à travailler en extérieur ainsi qu'un test grandeur nature de nos tentes et de notre capacité à accueillir des personnes.

Lors du tournoi de l'Ascension, nous nous sommes chargés du service de parking au centre de la Bécassière à Versoix.

Durant le Triathlon de Genève, nos équipes ont assuré la sécurité du parcours, de la Place Albert-Thomas, aux stations d'essence à Chambésy, et également le long du chemin de l'Impératrice, et ce durant 2 jours, aux côtés de la police.

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons collaboré avec le service cantonal, à la présentation de la Villa le Saugy à Genthod.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans les dépôts d'une manière spécifique, prêt à être chargé en cas d'intervention. Lors du dernier inventaire, ce n'est pas moins de 400 m³ qui ont été contrôlés.

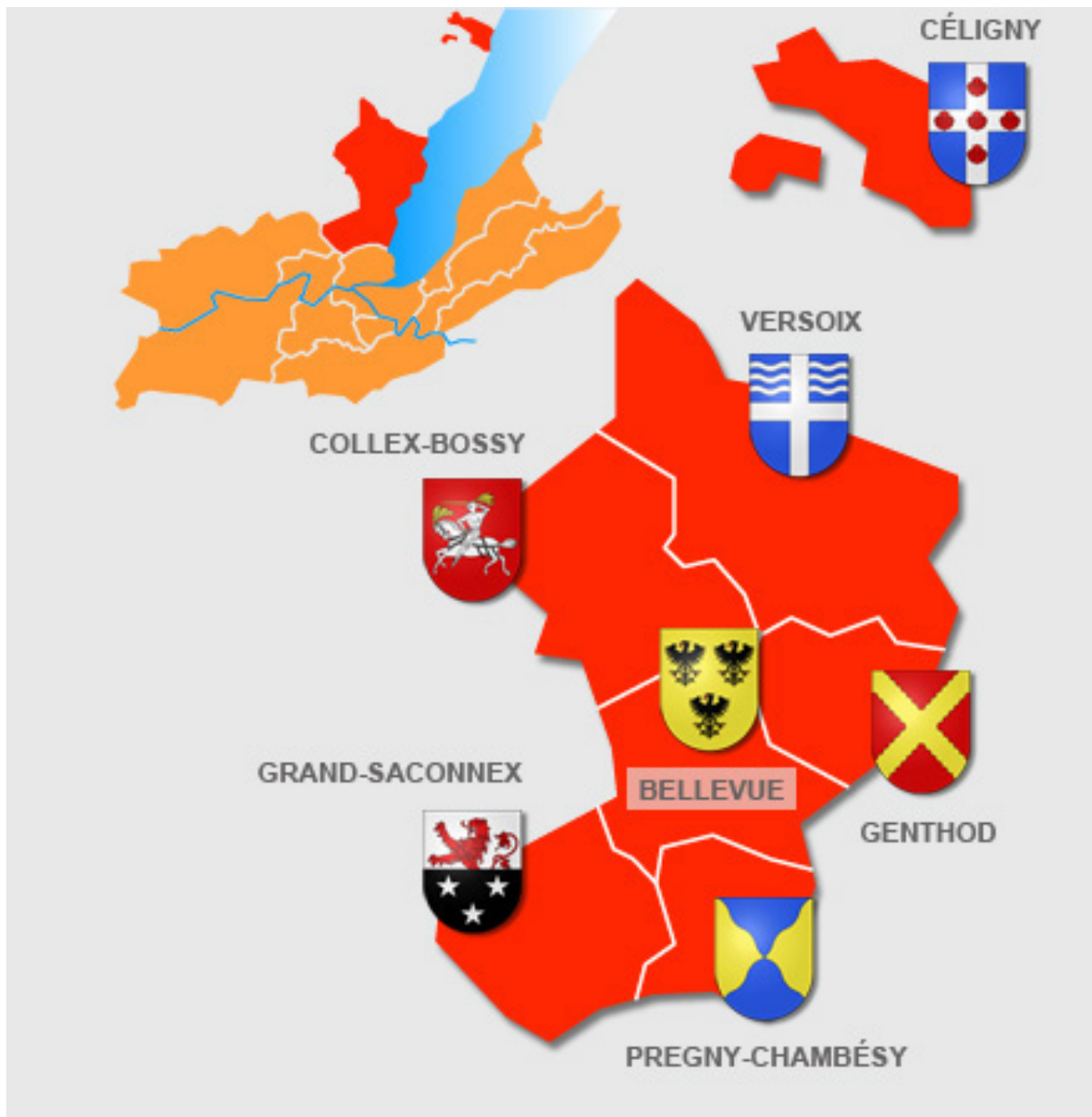
Renouvellement du parc véhicules

En 2015, nous avons reçu une Skoda destinée au piquet d'intervention ainsi que 2 bus VW T4 pour le transport du personnel (avec une capacité de 9 places/bus). Ces véhicules provenant de l'armée, nos finances n'ont pas été impactées.

Constructions et abris

En 2015, la liste des contrôles d'entretien (selon LCE) a été poursuivie sur les 7 communes du groupement. Sur les 11 constructions, de petits travaux de maintenance ainsi que de petites réparations ont été effectués par la Protection Civile elle-même, alors que pour les travaux plus importants, des entreprises ont été mandatées. L'année s'est achevée avec succès après avoir réalisé l'ensemble des travaux prévus et commandés.

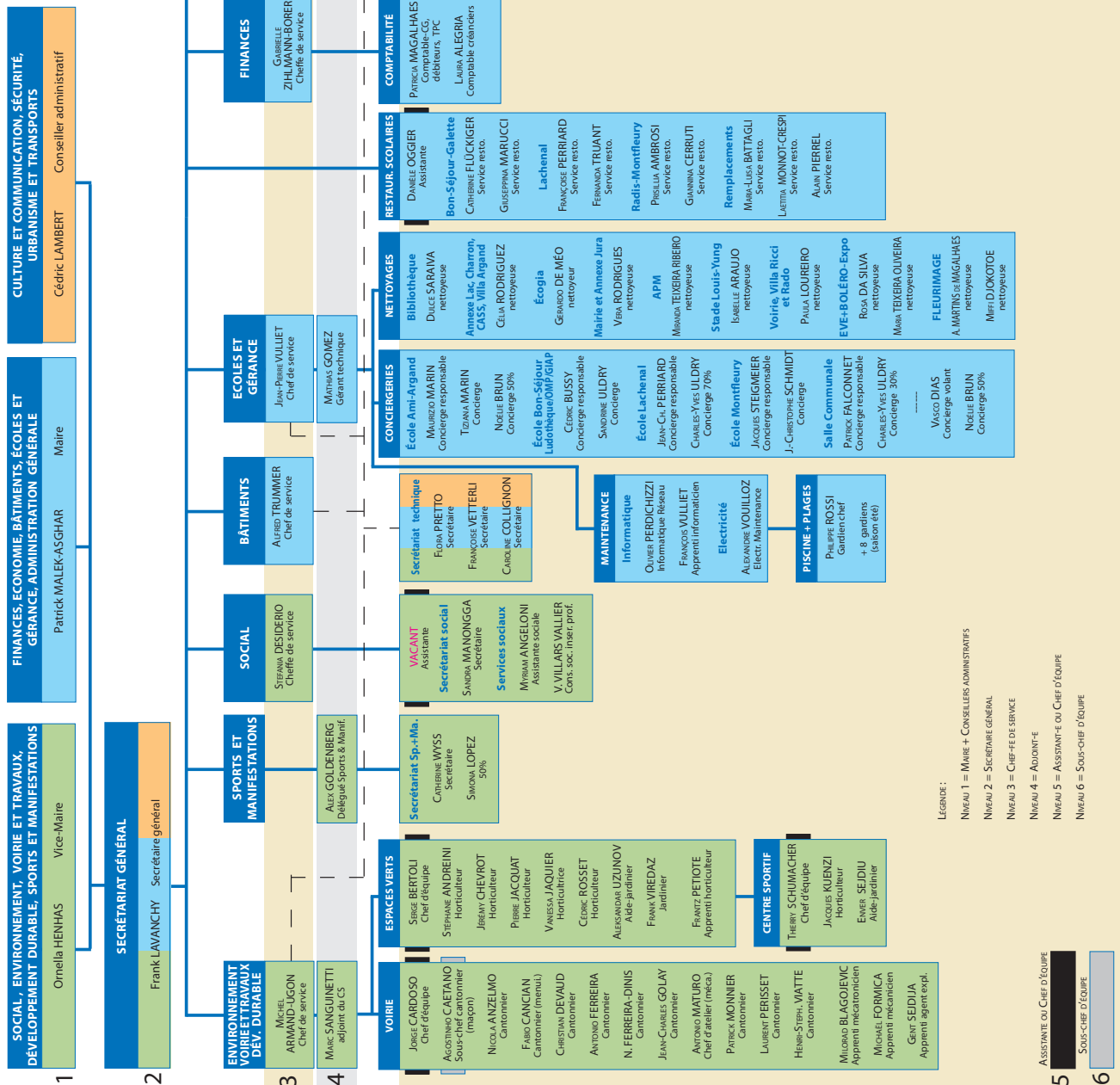
A tout ceci s'ajoutent encore 113 jours cumulés lors de représentations à divers rapports, participations aux assemblées générales de nos partenaires, etc.



Organigramme de la Mairie de Versoix 2015



Etat au 8 juin 2015



Crédits d'investissements en cours

No de compte	OBJET	DATES VOTES DU CM		MONTANTS (CHF)					Economie / Dépassement au 31.12.2015 (brut)	
		Crédit d'étude	Crédit compl.	Bouclément	Crédit brut voté	Recettes prévues	Crédit net Voté	Dépenses 2015 (PA-PF)		Total dépensé au 31.12.2015 (brut)
01.000.146.96	Sonorisation salle du CM	15.10.12		21.09.15	66'286	-	66'286	-	66'286	-
08.100.143.96	Trav.gérance 2014 - Mairie	13.10.14			25'000	-	25'000	-	25'000	25'000
06.100.146.96	Trav.gérance 2015 - Mairie	18.05.15			90'450	-	90'450	70'281	70'281	6'425
08.110.143.96	Rénovation Annexe Mairie	20.11.06		21.09.15	6'1802	-	6'1802	-	6'1802	-
08.111.143.96	Travaux été 07.gérance - BAT	25.06.07		21.09.15	21'731	-	21'731	-	21'731	-
08.112.143.96	Travaux été 08.gérance - Inim. PA	19.05.08		21.09.15	63'885	-	63'885	4'428	63'885	-
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia + Val PF	10.04.06		21.09.15	205'052	-	205'052	-	205'052	-
08.123.143.96	Rénovation villa Magnin-Jacquet	25.06.07		21.09.15	1'495'586	-	1'495'586	-	1'495'586	-
08.124.143.96	Reconstruction du Café-rencontre Peolrière	21.03.11			360'000	-	360'000	12'408	392'986	-32'986
08.200.143.96	Panneaux solaires bâtiment voirie	26.03.12			165'825	-	165'825	5'228	128'140	37'685
08.202.143.96	Réfection immeuble voirie (y.c. Crédit d'étude)	07.02.11	14.11.11		30'95'500	-	30'95'500	21'584	2'804'305	291'195
08.203.143.96	Trav.gérance 2015 - Voirie - rénovation appartement	18.05.15			39'195	-	39'195	19'463	19'463	8'987
08.20x.146.96	Trav.gérance 2014 - Voirie - chauffage serre	13.10.14			28'000	-	28'000	-	28'000	-
08.300.143.96	Lachenal - Réfection sol salle de gym	15.04.13		21.09.15	78'685	-	78'685	-	78'685	-
08.300.146.96	Travaux.gérance 2011 - remplacement autolaveuse salle communale	12.12.11		21.09.15	12'890	-	12'890	-	12'890	-
08.301.146.96	Travaux.gérance 2015 - Salle communale	18.05.15			26'130	-	26'130	130	130	26'000
08.600.143.96	Immeuble communal - PA (41.50%) y.c crédit compl.	21.05.12	16.09.13		7'152'962	-	7'152'962	898'216	6'674'127	-1'09'521
08.600.146.96	Matériel sono Bolero	21.09.15			38'000	-	38'000	37'492	37'492	508
08.700.143.96	Crédit d'étude Concours rénovation Ancienne préfecture	14.12.15			360'400	-	360'400	-	360'400	289'984
09.000.141.96	Extension réseau Swisscom	15.11.10		21.09.15	76'194	-	76'194	-	76'194	-
11.100.143.96	Aménagement de nouveaux locaux Police municipale	19.05.14	12.10.15		1'150'000	-	1'150'000	261'016	332'129	472'727
11.100.146.96	Achat 2013 véhicules STVE - APM	18.11.13			45'000	-	45'000	6'142	50'756	-5'756
14.015.143.96	Rénovation bâtiment sauvetage	16.12.13	18.05.15		860'000	-	860'000	364'267	414'600	296'354
14.016.147.96	Pompiers- remplacement appareils de protection respiratoire	27.04.15			39'000	-	39'000	37'119	37'119	1'881
16.060.146.96	Travaux.gérance 2011-Abri PC Colombières - insiall couchage	12.12.11		21.09.15	15'476	-	15'476	-	15'476	-
21.090.143.96	Travaux été 07.gérance - ECOLES	25.06.07		21.09.15	44'598	-	44'598	-	44'598	-
21.091.143.96	Travaux été 08.gérance - Ecoles	19.05.08		21.09.15	152'843	-	152'843	-	152'843	-
21.100.143.96	Travaux.gérance 2014 - Lachenal	13.10.14		21.09.15	180'810	-	180'810	165'011	167'821	12'989
21.100.146.96	Mobilier scolaire école A. Lachenal	17.12.12			123'900	-	123'900	-	123'900	-
21.101.143.96	Travaux.gérance 2015 - Lachenal	18.05.15			157'785	-	157'785	785	785	150'855
21.200.143.96	Travaux.gérance 2011-Ecole Montfleury I-sanitaires et façade	12.12.11		21.09.15	22'677	-	22'677	-	22'677	-
21.200.146.96	Mobilier scolaire école Montfleury I	17.12.12		21.09.15	118'268	-	118'268	-	118'268	-
21.201.143.96	Travaux.gérance 2014 - Montfleury	13.10.14			98'000	-	98'000	36'264	37'014	60'986
21.202.143.96	Travaux.gérance 2015 - Montfleury I	18.05.15			10'050	-	10'050	50	50	1'741
21.251.143.96	Rénovation école Montfleury II	02.02.09	22.06.09	18.05.15	2'451'225	560'000	1'891'225	-	2'451'225	-
21.252.143.96	Travaux.gérance 2015 - Montfleury II	18.05.15			231'115	-	231'115	115	115	23'000
21.300.141.96	Travaux.gérance 2011 - Ecole Bon-Séjour - dallage préau	12.12.11		21.09.15	12'075	-	12'075	-	12'075	-
21.300.143.96	Travaux.gérance 2014 - Ecole Bon-Séjour	13.10.14			77'200	-	77'200	53'500	53'500	23'700
21.500.143.96	Travaux.gérance 2011 - Ecole Ami-Argand-remplacements portes	12.12.11		21.09.15	57'141	-	57'141	700	57'141	-
21.501.143.96	Panneau solaire école Ami-Argand	21.05.12			378'000	-	378'000	-	328'259	49'741

21.502.143.96	Travaux gérance 2014 - Ecole Ami-Argand	13.10.14	43'000	-	43'000	19'901	19'901	12'294
21.503.143.96	Travaux gérance 2015 - Ecole Ami-Argand	18.05.15	35'175	-	35'175	175	175	35'000
30.001.146.96	Travaux aula CO Colombières - cinéma	15.11.10	486'941	20'000	466'941	295'000	486'941	--
30.200.146.96	Concept éclairage événementiel	19.05.08	205'400	-	205'400	2'372	205'400	--
30.302.143.96	Travaux été 08 gérance - Culture	19.05.08	47'450	-	47'450	-	47'450	--
30.303.146.96	Aménagement Caves Bon Séjour	25.06.12	72'500	-	72'500	-	70'503	1'997
30.500.143.96	Réalisation nouveau Galaxy	16.05.11	600'990	-	600'990	1'804	654'518	-53'528
30.900.146.96	TeleVersoix - Subvention extraordinaire pour l'achat de matériel audiovisuel	16.12.13	59'182	-	59'182	4'620	8'650	50'532
34.046.143.96	Réfection bâtiment stade Louis-Yung	17.05.10	160'253	-	160'253	-	160'253	--
34.047.143.96	Travaux gérance 2015 - stade Louis-Yung	18.05.15	35'175	-	35'175	12'763	12'763	13'267
34.084.143.96	Travaux été 07 gérance - CSV	25.06.07	22'829	-	22'829	-	22'829	--
34.086.143.96	Travaux été 08 gérance - Sports CSV	19.05.08	89'012	-	89'012	-	89'012	--
34.089.140.96	Travaux gérance 2011-CSV - rempli rideau de couverture	21.09.15	30'709	-	30'709	-	30'709	--
34.090.143.96	Travaux gérance 2011-CSV - divers travaux bâtiment	12.12.11	177'968	-	177'968	-	177'968	--
34.100.143.96	CVS-Vestiaires provisoires	25.06.12	180'000	-	180'000	-	191'538	-11'538
34.100.146.96	CSV-Réfection luminaires	03.03.14	423'608	-	423'608	944	345'454	78'154
34.101.140.96	CSV-Rénovation terrain synthétique	27.04.15	1'386'900	-	1'386'900	705'940	705'940	309'960
34.101.143.96	Travaux gérance 2014 - CSV	18.05.15	92'460	-	92'460	22'565	22'565	69'895
34.200.146.96	Travaux gérance 2011 - Buvette plage - installation hotte	12.12.11	6'242	-	6'242	-	6'242	--
34.202.143.96	Travaux gérance 2011-Plage-rénovation vestiaires et sanitaires	12.12.11	103'595	-	103'595	-	103'595	--
35.081.143.96	RADO - Fronton agrospace & filet pare ballons	20.09.10	39'700	-	39'700	-	39'700	--
54.000.146.96	Liaison à froid restaurants scolaires	13.05.13	81'547	-	81'547	-	81'547	--
54.100.143.96	Réalisation restaurant scolaire Rado y.c. Cr. étude voté 6.6.05	06.06.05	214'442	-	214'442	-	214'442	--
54.200.143.96	EVE - construction & C.étude1+2+ compl.	20.06.05	6'405'446	800'000	5'605'446	-	6'405'446	--
54.201.143.96	Travaux gérance 2011-EVE-Acquisition mat. nettoyage	12.12.11	10'083	-	10'083	-	10'083	--
54.201.146.96	Matériel complémentaire EVE	25.06.12	80'445	-	80'445	-	80'445	--
54.201.146.96	Travaux gérance 2014 - Vers à Sole	13.10.14	8'900	-	8'900	-	8'810	90
54.250.146.96	Aménagement extérieurs Fleurimège	23.06.14	36'759	-	36'759	-	36'759	--
54.251.146.96	Travaux gérance 2014 - Fleurimège	13.10.14	10'500	-	10'500	-	10'546	154
54.410.143.96	Travaux gérance 2015 - Villa ST-Loup 8 (Ricci)	18.05.15	33'165	-	33'165	165	165	33'000
54.xx.143.96	Lachenal - Conteneur provisoires GIAP	13.05.13	--	--	--	--	--	--
58.000.143.96	Aménagement du CAS de Versoix	23.02.15	57'000	-	57'000	49'465	49'465	6'995
62.000.143.96	Parking 142 pl. - PA (17.37%) y.c. crédit compl.	26.03.12	2'430'387	-	2'430'387	329'985	1'954'385	476'002
62.090.146.96	Réfection panneaux signalétique de Versoix	21.06.10	290'250	-	290'250	104'886	256'183	34'067
62.139.141.96	Crédit d'étude VCV-parking supplém. 70 places	19.11.07	3'958	-	3'958	-	3'958	--
62.142.143.96	Construction dépôt de Braille	06.04.09	160'800	-	160'800	2'696	138'325	19'779
62.144.141.96	Crédit d'étude route de Suisse	21.09.09	136'114	-	136'114	5'701	127'126	8'988
62.149.141.96	Réaménagement chemin de Braille	17.09.12	351'750	-	351'750	10'500	239'466	112'284
62.151.141.96	Réfection du Mail Voltaire	18.11.13	286'425	-	286'425	3'612	201'841	84'585
62.152.141.96	Réfection route de Malagny	14.10.13	221'828	-	221'828	-	221'828	--
62.153.141.96	Réaménagement chemin de l'Ancien-Péage	22.06.15	854'250	-1	854'251	23'221	23'221	831'029
62.154.141.96	Réaménagement avenue Adrien-Lachenal	14.12.15	3'216'000	-	3'216'000	9'936	9'936	3'153'813
62.155.141.96	Réaménagement chemin du Levant	14.12.15	502'500	-	502'500	-	-	500'000
62.200.141.96	Crédit d'étude générale de stationnement	26.09.11	60'613	-	60'613	-	60'613	--
62.201.141.96	Crédit d'étude Plan de marquage stationn. sur VX	16.12.13	69'250	-	69'250	23'718	68'363	887
62.202.141.96	Implémentation stationnement secteur Choiseul - Phase II	03.03.14	351'750	-	351'750	4'860	287'737	64'013
62.203.143.96	Achat de 53 places P+R et constitution de servitudes	17.11.14	1'572'825	1'277'950	294'875	1'525'428	1'533'253	39'572
62.204.141.96	Crédit d'étude Accès Choiseul	18.05.15	86'400	-	86'400	19'727	19'727	66'673
62.607.146.96	Achat 2012 véhicules STVE	25.06.12	377'145	-	377'145	-	377'145	--

62.608.146.96	Achat 2013 véhicules STVE - voirie	18.11.13	110000	-	110000	-	101966	8034
62.609.146.96	Achat 2014 véhicules STVE - voirie	15.09.14	370000	-	370000	226954	366214	3786
62.610.146.96	Achat 2015 véhicules STVE	21.09.15	320000	-	320000	105424	105424	214576
62.801.141.96	Construction passerelle provisoire Molard + éclairage public	17.11.14	150750	-	150750	104327	105077	45673
71.129.141.96	Collecteur Richelien 5ème étape	20.09.10	2'206'291	1'100'000	1'106'291	6'339	2'206'291	--
71.130.141.96	Etude étréq. collect. Lombardeés, St-Loup/Etraz, Fer à cheval/Canal, Ravoux	16.05.11	430000	240'000	190'000	-	318'321	111679
71.131.141.96	Assain. Dégallier/Lac et extension zone 30 (y.c. crédit compl. Voté 14.10.13)	14.11.11	5'568'830	1'500'000	4'068'830	207'219	5'326'416	242414
71.132.141.96	Renaturation Nant-de-Braille	25.06.12	93'517	-	93'517	-	93'517	--
71.134.141.96	Collecteurs eaux usées Lombardeés - ST-Loup	04.02.13	175'875	75'000	100'875	15'000	138'552	37'323
71.135.141.96	Collecteur chemin Vandelle	15.04.13	361'800	130'000	231'800	-	665'380	-106'144
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole 07-11	13.03.06	510'000	480'000	30'000	-	362'375	-575
72.008.141.96	Crédit d'étude Concept déchets tout enterrés	07.02.11	24'548	-	24'548	-	423'014	86'986
72.009.141.96	Crédit d'étude Implant. points de coll.tout enterré	16.05.11	165'000	-	165'000	26'248	123'183	41817
72.010.141.96	Conteneurs enterrés - travaux - étape 1	12.10.15	1'400'000	-60'000	1'460'000	1'450	1'450	1'296'054
74.001.143.96	Crypte îlot Nord	15.12.08	335'740	-	335'740	-	335'740	--
79.109.149.96	Crédit d'étude 1 Aménag. espaces publics Vx C-Ville + concours	10.12.07	143'533	-	143'533	-	143'533	--
79.110.149.96	AMO Versoix Centre-ville + étude Adrien-Lachenal 10-14	15.12.08	114'570	-	114'570	-	76'940	37'630
79.111.149.96	Crédit d'étude 2 Aménagement ext. VCV	15.03.10	110'000	-	110'000	1'182	106'176	3'824
79.600.149.96	Amén.ext. VCV (Crédit d'ét. compl. + tranche 1-2-3 travaux)	10.12.07	9'649'000	2'523'000	7'326'000	4'616'985	6'780'080	1'918'343
95.000.123.24	Travaux été 07 gérance - ECOGIA	25.06.07	87'255	-	87'255	-	87'255	-
95.000.123.27 et 95.000.123.36	Rénovation toiture ferme Ecogia	25.06.07	659'539	45'000	614'539	-	659'538	-
95.000.123.37	Rénovation appartement rez Aumônerie Ecogia	08.02.10	100'454	-	100'454	-	100'454	-
95.000.123.44	Travaux été 08 gérance - Maison Ferrier PF	19.05.08	8'524	-	8'524	-	8'524	-
95.000.123.45	Parcelle 0165 - Route de Sauvemy	26.03.12	2'841	-	2'841	-	2'841	-
95.000.123.46	Parcelle 5366 - Louis-Dégallier 4 - préemption	24.06.13	1'350'000	-	1'350'000	-	1'307'871	42'129
95.000.123.47	Parcelles 2030, 2193 et 2847 Faubourg	31.08.15	1'550'000	-	1'550'000	-	1'508'764	41'236
95.000.123.48	Parcelles 3834 et 4567 (Buffat)	14.12.15	1'900'000	-	1'900'000	-	-	35'500
95.100.123.38	Rénovation château Ecogia (y.c. crédit étude)	15.04.13	3'661'000	-	3'661'000	-	1'425'133	17'603'319
95.100.123.39	Ecogia - Pose de panneaux solaires	07.04.14	730'200	-	730'200	-	62'895	278'903
95.100.123.40	Travaux gérance 2014 - Ecogia	13.10.14	24'000	-	24'000	-	23'642	358
95.100.123.41	Travaux gérance 2015 - Ecogia	18.05.15	15'075	-	15'075	-	15'075	-
95.600.123.01	Immeuble communal - PF (58.50%) y.c crédit compl.	21.05.12	10'154'838	-	10'154'838	-	8'719'738	1435'100
95.600.123.02	Parking 142 pl. - PF (82.63%) y.c. crédit compl.	26.03.12	8'497'613	-	8'497'613	-	8'611'728	-114'115
95.xxx.xxx.xxx	Parcelle 5365 - Louis-Dégallier 6 - préemption	19.05.14	1'430'000	-	1'430'000	-	-	1430'000



Fête du Bicentenaire à Versoix du 29 au 31 mai